

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VEGETALE

MARCHE

ÉCOLOGIE & RURALITE

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE ET
SYSTEME SPECIFIQUE**


VetAgro Sup



N°269

BIO PRESSE

SEPTEMBRE 2020



AGENDA

Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents évènements.

Du printemps jusqu'à l'automne 2020 (avec un temps fort du 5 au 17 octobre 2020), dans toute la France

PRINTEMPS BIO 2020

<https://www.agencebio.org/printemps-bio-2020/>

Les 1er et 2 octobre 2020, au Lycée agricole La Cazotte, à Saint-Affrique (12)

50 ans de la Cazotte

<https://la-cazotte.educagri.fr/>

Le 7 octobre 2020, à Lempdes (63) et Webconférence

Lancement des RDV Bio Acteurs et premiers débats autour des enjeux pour plus de bio locale sur le Massif Central à l'horizon 2030

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Le 8 octobre 2020, Webinaire

BioThémas : « Les enjeux de la structuration des filières ruminants bio »

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Le 9 octobre 2020, Webinaire

BioThémas : « Les monogastriques bio : alimentation, bien-être animal, tout ce que vous devez savoir »

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Les 13,14 et 15 octobre 2020, sous forme digitale

Rendez-Vous Tech&Bio Cultures méditerranéennes

<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous/rendez-vous-tb-cultures-mediterraneennes/ce-qui-vous-attend>

Le 14 octobre 2020, à Paris, Rennes ou Bordeaux (à définir en fonction des participants)

Formation ITAB : « L'alimentation des volailles en agriculture biologique »

http://www.itab.asso.fr/formations/local_index.php

Le 14 octobre 2020, à Paris (75)

Fête de la BIO

<https://synabio.typeform.com/to/eUPIOaWw>

Le 16 octobre 2020, dans le Cantal (15)

Bio Voyage Technique Lait Bio : « L'élevage des génisses laitières et des veaux mâles sous la mère »

Contact : f.roche19-87@bionouvelleaquitaine.com

06 62 49 05 29

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdD-c8DrQLffcfmVjU6tusPt3qXNLGIPWCpdjD3CfSlqPtLw/viewform>

Le 20 octobre 2020, dans le Grand Ouest (lieu à définir)

Formation ITAB, en partenariat avec l'IFIP : « Produire du porc biologique »

http://www.itab.asso.fr/formations/local_index.php

Le 21 octobre 2020, dans le Grand Ouest (lieu à définir)

Formation ITAB, en partenariat avec l'IFIP : « L'alimentation du porc en agriculture biologique »

http://www.itab.asso.fr/formations/local_index.php

Du 21 au 23 octobre 2020, à Mayet-de-Montagne (03)

Rencontres Nationales 2020 du RENETA : « Entre transmettre et s'installer : place, rôle et impact des espaces-test agricoles »

Contact : jbcavalier@reneta.fr - Tél. 04 67 06 23 66 -

06 78 53 45 58

<https://reneta.fr/>

Les 3 et 4 novembre 2020, Webinaire

Journées de l'AFPF 2020 : « Produire des fourrages demain dans un contexte de changements climatiques »

<https://afpf-asso.fr/les-journees-de-l-afpf-2020>

AGENDA (SUITE)

Les 3, 4 et 5 novembre 2020, à Naves (19)

RDV Bio Acteurs en Corrèze

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Le 5 novembre 2020, à Paris (75)

Assises de l'Agriculture Biologique, de l'Agence BIO

<https://www.agencebio.org/agenda/assises-de-lagriculture-biologique-2/>

Le 12 novembre 2020, Webinaire

Colloque de clôture du projet « ARENA : Anticiper les REgulations NATurelles »

<https://arena-auximore.fr/>

Le 12 novembre 2020, dans les Hautes-Alpes (05)

Journée Portes Ouvertes « Améliorer la qualité du sol dans ses vergers de pommes ou poires » (projet ABSOLu)

<http://itab.asso.fr/programmes/absolu.php>

Le 17 novembre 2020, à La Chapelle sur Erdre (44)

Journée Nationale Agro-écologie

<http://www.ctifl.fr/Pages/Agenda/DetailsEvenement.aspx?id=557>

Le 19 novembre 2020, dans les Landes (40)

Journée Portes Ouvertes « Améliorer la qualité du sol dans ses parcelles de pomme de terre » (projet ABSOLu)

<http://itab.asso.fr/programmes/absolu.php>

Le 19 novembre 2020, Webinaire

Les Rencontres de l'Écoterritorialité : « Quelles transitions agroécologiques : Enjeux, initiatives et leviers du changement »

<http://rencontres-ecoterritorialite.vetagro-sup.fr/>

Le 19 novembre 2020, Webinaire

Colloque de restitution du projet Casdar Résilait

<http://itab.asso.fr/programmes/resilait.php>

Les 2 et 3 décembre 2020, à St Affrique (12)

RDV Bio Acteurs en Aveyron

<https://pole-bio-massif-central.org/nos-actions/evenements/>

Le 20 janvier 2021, à Paris (75)

Formation ITAB : « Santé des ruminants : observer et prévenir grâce à l'outil Panse Bêtes »

http://www.itab.asso.fr/formations/local_index.php

Du 27 février au 7 mars 2021, à Paris (75)

Salon International de l'Agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

Les 24 et 25 mars 2021, à Paris (75)

Journées de Printemps 2021 de l'AFPF : « Prairies et fourrages 2.0 »

<https://afpf-asso.fr/jp2021-appel-a-communication>

Les 9 et 10 juin 2021, à Valence (26)

B.I.O.N'DAYS 2021

<https://www.biondays.com/>

Du 6 au 10 septembre 2021, à Rennes (35)

Organic World Congress (Congrès Mondial Bio)

<https://owc.ifoam.bio/2020/en#>

Pour plus de dates d'évènements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Elevage	4
Productions végétales	11
Autres cultures	11
Arboriculture	12
Grandes cultures	12
Horticulture	16
Jardinage	17
Maraîchage	19
Petits fruits	24
Plantes aromatiques et médicinales	25
Protection phytosanitaire	26
Sol	26
Viticulture	29
Marché	31
Filière	31
Qualité	38
Santé	39
Statistiques	40
Ecologie et ruralité	41
Agriculture-environnement	41
Agriculture durable	45
Développement rural	46
Energie	49
Environnement	50
Vie professionnelle	51
Etranger	51
Annuaire	53
Economie	54
Formation	55
Organisation de l'Agriculture Biologique	56
Politique agricole	58
Réglementation	59
Recherche et système spécifique	61
Agriculture Biodynamique	61
Recherche	61
BREVES ABIODOC	62
Bulletin d'abonnement	73
Tarifs du service documentaire	73
Bon de commande	74
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	75

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère de
l'Agriculture et de l'Alimentation,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99 - Fax : 04.73.98.13.98
abiiodoc@educagri.fr - www.abiiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Damien TREMEAU - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Anna CARRAUD

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Héroïse BUGAUT, Anna CARRAUD, Margot MONNIER,
Esméralda RIBEIRO, Agnès ROUSSEL, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Entretien mécanique des prairies : Pourquoi ? Comment ? Et pour quels bénéfices ?

DELEAU Didier / DESMONIERE Elodie /
KNODEN David / ET AL.

Ce guide technique, dédié à l'entretien mécanique des prairies, propose quelques clefs pour réfléchir au choix d'intervenir mécaniquement ou non sur sa prairie. Sont abordés les enjeux de l'entretien mécanique, les problèmes le plus souvent rencontrés sur une prairie et les actions préventives, les éléments déclencheurs d'une action mécanique. Les avantages et inconvénients des outils utilisés sont expliqués, et des retours d'expérimentation terrain complètent ces informations.

<https://afpf-asso.fr/guide-technique-entretien-mecanique>

Mots clés : AERATION / SCARIFICATION / TAUPINIÈRE / ÉBOUSAGE / ÉMOUSSAGE / ÉTAUPINAGE / ROULAGE / ENTRETIEN MÉCANIQUE / ÉLEVAGE / BROYAGE / TECHNIQUE AGRICOLE / MATÉRIEL AGRICOLE / HERSE ETRILLE / SOL / CONTRÔLE DES ADVENTICES / FRANCE / PRAIRIE / FAUCHE / ESSAI / CONDUITE DE LA PRAIRIE / BELGIQUE

2020, 16 p., éd. AFPF (Association Française pour la Production Fourragère)

réf. 269-057

Dossier : L'innovation en AB

DELAGNES Nathalie / MEFFE Céline /
ROBIN Clémentine / ET AL.

Ce dossier compile des expériences innovantes mises en place par des éleveurs laitiers bio (adhérents de Biolait) pour augmenter leur confort de travail, le bien-être des animaux, ou encore pour être plus respectueux de l'environnement. La première innovation présentée est celle du GAEC de Loran (Gers) qui a implanté des haies pour augmenter le bien-être de ses vaches Jersiaises. La deuxième est celle du GAEC le Pont des Noues (Loire-Atlantique) qui a investi dans un boviduc pour faciliter son passage à l'agriculture biologique et modifier son système de production. Le GAEC Bioloval (Vendée) plante, depuis trois ans, un mélange céréalière dans une prairie dégradée afin d'assurer une récolte de grains et de régénérer la prairie (alors que les semis de prairies sont rendus difficiles par les étés et les automnes secs). La SCEA Zins (Meuse) teste, depuis 2014, l'isothérapie contre les adventices (nanification des adventices) et l'homéopathie contre certains ravageurs des cultures (bruches). Le Groupement d'Employeurs des Montagnes du Matin (Loire) regroupe sept fermes. Ces dernières partagent un salarié afin de répondre à la surcharge de travail et d'assurer la sécurité de certains travaux en les effectuant à deux. Le GAEC Phil'Holstein (Deux-Sèvres) s'est tourné vers le financement participatif pour créer une yaourterie avec le réseau Invitation à la Ferme. L'EARL des Biaux d'Elle (Manche) a investi dans un système de séchage en grange il y a une douzaine d'années, avec un ascenseur pour accéder à la plateforme en hauteur. Par ailleurs, les bénéfices des prairies pour le climat ont été abordés lors des journées du projet Nefertiti 2019.

Mots clés : ADAPTATION / BRUCHE / CONDITION DE TRAVAIL / TRANSFORMATION A LA FERME / TRANSFORMATION LAITIÈRE / YAOURT / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE / CLIMAT / SALAIRE AGRICOLE / FINANCEMENT PARTICIPATIF / INNOVATION / BOVIN LAIT / ÉLEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTÈME HERBAGER / ÉQUIPEMENT AGRICOLE / BOVIDUC / TÉMOIGNAGE / HAIE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / CONTRÔLE DES ADVENTICES / SURSEMIS / PROTECTION DES VÉGÉTAUX / CÉRÉALE / FOURRAGE / SÉCHAGE EN GRANGE / PATURAGE / PRAIRIE DÉGRADÉE / PROJET DE RECHERCHE DÉVELOPPEMENT / ISOTHÉRAPIE / HOMÉOPATHIE / FRANCE
VOIX BIOLACTÉE (LA) N° 98, 01/12/2019, 17 pages (p. 3-19)

réf. 269-006



Dossier : Brebis laitières, alimenter au bon moment

REUSSIR PATRE

Ce dossier est consacré à l'alimentation des brebis laitières. Il a été réalisé à partir d'un nouveau guide, intitulé « L'alimentation des brebis laitières », rédigé par le Comité national brebis laitières (CNBL) à partir des recommandations effectuées en 2018 par l'Inra (recommandations effectuées dans le cadre du projet Casdar Autelo 2015-2019). Ce guide s'articule en quatre parties : l'alimentation des brebis durant la phase de gestation, d'allaitement, de traite exclusive et de reproduction. Bien que ce dossier s'attache à décrire l'alimentation des brebis dans un contexte conventionnel, il peut contenir des informations intéressantes pour les éleveurs bio. Il commence par décrire la clé du rationnement des brebis laitières : trouver un équilibre entre besoins et capacité d'ingestion à une période donnée. Il explique ensuite l'importance de reconstituer les réserves corporelles des brebis durant leur gestation et donne des conseils pour y parvenir. À la suite, il précise pourquoi les meilleurs fourrages doivent être distribués durant l'allaitement, puis il apporte des conseils sur l'alimentation des brebis durant la phase de traite exclusive.

Mots clés : CAPACITE D'INGESTION / REPRODUCTION ANIMALE / BREBIS LAITIERE / ELEVAGE / MINERAUX / FIBRE ALIMENTAIRE / OVIN LAIT / CONDUITE D'ELEVAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ALIMENT CONCENTRÉ / RATION ALIMENTAIRE / PRODUCTION LAITIERE / GESTATION / LACTATION / FOURRAGE / OLIGO ELEMENT / PROTEINE / BESOIN ALIMENTAIRE / FRANCE

REUSSIR PATRE N° 669, 01/12/2019, 8 pages (p. 22-29)

réf. 269-010

Un diagnostic d'alimentation de ruminants « qui parle aux éleveurs ». Comparaison avec un protocole classique

MICHAUD Audrey / CREMILLEUX M. / RIGOLOT C. / ET AL.

En élevage, la bonne maîtrise des charges liées à l'alimentation est essentielle pour répondre aux enjeux agricoles de demain. Sur le terrain, plusieurs protocoles de diagnostic d'alimentation sont utilisés, dont certains reposent sur une réappropriation par les éleveurs. Dans cette étude, deux protocoles de diagnostic sont comparés : un proposé par des organismes de recherche-développement et un autre utilisé par l'association « Éleveurs Autrement » (outil OBSALIM®). Ces protocoles ont été conduits indépendamment sur 17 lots d'animaux (systèmes bovins lait, bovins viande et ovins lait). La comparaison de ces outils a été réalisée à deux niveaux : 1 – le diagnostic global (la ration est équilibrée ou est à équilibrer) ; 2 – l'analyse détaillée (qui précise le type de déséquilibre). Les conclusions des deux protocoles sont très proches pour le diagnostic global d'alimentation, bien que l'analyse détaillée montre des différences dans les observations.

Mots clés : RECHERCHE / CONSEIL / EQUILIBRE ALIMENTAIRE / OUTIL DE DIAGNOSTIC / ELEVAGE / SYSTEME D'ELEVAGE / BOVIN LAIT / BOVIN VIANDE / OVIN LAIT / COMPARAISON / ETUDE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / RATION ALIMENTAIRE / RUMINANT / SANTE ANIMALE / FRANCE

FOURRAGES N° 240, 01/12/2019, 8 pages (p. 321-328)

réf. 269-014



« Fabriquer du fromage : Avoir une bonne valeur ajoutée, mais avant tout être riches de belles rencontres et d'une réussite collective créant du lien... Comme avec Biolait »

GABORIT Marion

En Lozère, cinq fermes laitières (dix exploitants) se sont regroupées sous la forme d'un GIE pour créer et fabriquer des fromages à partir de lait exclusivement lozérien issu de la race Brune (fromages « Saveurs Lozère »). Quatre de ces fermes sont en bio et 3 livrent à Biolait. Pour la transformation, ces éleveurs font appel à une fromagerie (fromagerie Baechler) sous forme de prestations de service. Le reste des tâches est intégralement géré par les membres du GIE. L'un d'eux s'occupe du calendrier de collecte : comme chaque ferme ne transforme qu'une partie de son lait, il faut planifier les jours de collecte et les jours de transformation en fonction du calendrier de passage des laiteries. Après avoir livré le lait à la fromagerie, les éleveurs récupèrent les fromages et gèrent les stocks, les livraisons, les ventes (marchés, foires, magasins, restaurants, etc.), ainsi que la communication (page Facebook, démarchage, etc.). Ce système de transformation leur permet de mieux valoriser le lait (800 €/1000 L), tout en mutualisant les moyens et en partageant les risques. Il est en partie possible grâce à la souplesse de Biolait qui accepte de collecter de plus petits volumes et de manière moins régulière.

Mots clés : MUTUALISATION / PRODUIT LOCAL / ELEVAGE LAITIER / COMMERCIALISATION / COLLECTE LAITIERE / LAITERIE / TRANSFORMATION LAITIERE / FROMAGERIE / FROMAGE / INITIATIVE LOCALE / DEVELOPPEMENT RURAL / ORGANISATION DU TRAVAIL / PROJET COLLECTIF / FABRICATION FROMAGERE / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / RACE BOVINE BRUNE / LOZERE / GROUPE D'AGRICULTEURS
VOIX BIOLACTEE (LA) N° 98, 01/12/2019, 3 pages (p. 35-37)
réf. 269-002

Fermoscopie : Les vèlages groupés d'automne au GAEC du Perray

JOSSET Olivier

Didier Motais s'est installé dans les Côtes d'Armor, en 1981, sur 17 ha, avec quelques vaches laitières, sur une ferme qu'il a ensuite développée. En 1994, il a été rejoint par son épouse, Sylvie, puis son fils en 2017, a repris une ferme de 42 ha. Dès le début des années 2000, ils ont fait le choix de passer en système pâturant avec 83 ha d'herbe, dont 65 ha facilement accessibles. Ils ont également changé de race : ils ont remplacé les Prim'holsteins par des Montbéliardes. Ils ont profité de ce changement pour mettre en place des vèlages groupés d'automne. Pour cela, ils ont commencé à effectuer des inséminations artificielles. Ces dernières sont toutes réalisées entre fin novembre et mars pour avoir des vèlages de septembre et à novembre. Les vèlages groupés d'automne présentent, pour eux, plusieurs avantages : fermeture de la salle de traite en août (saison sèche où le pâturage est difficile), meilleure organisation du travail, volume de lait vendu en hiver plus important (prix élevé). En revanche, la charge de travail est intense pendant la période de vèlage et il faut prévoir un stock de fourrages plus conséquent. Ils réfléchissent à traire toute l'année, mais ne comptent pas arrêter les vèlages groupés. La ferme est également en conversion bio depuis un an.

Mots clés : CONDUITE D'ELEVAGE / TEMOIGNAGE / RATION ALIMENTAIRE / ELEVAGE LAITIER / ORGANISATION DU TRAVAIL / CONVERSION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / INSEMINATION ARTIFICIELLE / VÈLAGE / PATURAGE / COTES D'ARMOR
ECHO DU CEDAPA (L) N° 147, 01/03/2020, 1 page (p. 4)
réf. 269-016



Dossier : Des plaquettes de bois en guise de litière

SAGOT Laurence

Ce dossier est consacré à l'utilisation de plaquettes de bois en guise de litière dans les élevages ovins. Cette litière semble être une bonne alternative à la paille, notamment lorsque les prix de cette dernière flambent. Toutefois, elle reste peu utilisée par les éleveurs ovins en raison d'un manque de références. Pour obtenir davantage de données sur cette alternative, treize essais comparant des litières paillées et des litières composées de plaquettes de bois ont été menés dans cinq sites expérimentaux ou lycées agricoles du Massif Central (étude Climagrof 2017-2019 pilotée par le Ciirpo). Ils ont permis de tester plusieurs essences d'arbres (pin sylvestre, frêne, peuplier, chêne, aulne...) et ont porté sur des lots d'animaux à différents stades physiologiques (agneaux sevrés, brebis vides, en fin de gestation et en lactation). Les performances des animaux, leur bien-être et leur comportement ont, à chaque fois, été évalués. Les résultats montrent que les litières sont aussi confortables l'une que l'autre à condition de respecter un itinéraire technique assez précis pour la fabrication des plaquettes. Un point reste cependant à éclaircir : la qualité des fumiers et l'impact des apports sur les qualités agronomiques des sols. Ce dossier détaille plus amplement l'itinéraire technique pour confectionner les plaquettes, les références acquises au cours de ces essais, ainsi que les résultats obtenus en matière de confort et de performance chez les brebis et les agneaux.

Mots clés : PLAQUETTE DE BOIS / ALTERNATIVE / ITINERAIRE TECHNIQUE / ELEVAGE / PRIX / COMPARAISON / OVIN / AGNEAU / BREBIS / LITIERE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / PERFORMANCE ZOOTECHNIQUE / PAILLE / EXPERIMENTATION / MASSIF CENTRAL
REUSSIR PATRE N° 668, 01/11/2019, 8 pages (p. 20-27)
réf. 269-112

Chez vous : De la balle de riz pour litière

BOURGEOIS Sophie

Simon Dumontet est un éleveur conventionnel de bovins allaitants (race Charolaise), basé en Saône-et-Loire. Depuis quatre ans, il utilise de la balle de riz comme litière dans sa stabulation de 700 m². Il témoigne sur cette pratique : avantages, utilisation, prix, volume, conditionnement, matériels nécessaires, caractéristiques du fumier qui en découle...

Mots clés : ALTERNATIVE / DONNEE TECHNIQUE / ELEVAGE / PRIX / ORGANISATION DU TRAVAIL / FUMIER / BOVIN VIANDE / TEMOIGNAGE / LITIERE / SAONE ET LOIRE
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 277, 01/01/2020, 1 page (p. 9)
réf. 269-113

L'entretien : « Remplacer les produits animaux par des substituts plus rentables »

D'ALTEROCHE François

Dans cette interview, Jocelyne Porcher, directrice de recherches à l'Inra, explique la collusion d'intérêt qu'il existe entre certaines associations de défense des animaux et des start-up qui développent la « viande cellulaire », aussi appelée « viande in vitro ». Ces start-up ambitionnent en effet d'exclure les produits animaux de notre alimentation au nom de la « cause animale ». Pour y parvenir, elles soutiennent des associations de défense des animaux pour que ces dernières leur préparent le terrain. Jocelyne Porcher dénonce ainsi le fait de vouloir remplacer des produits animaux par ce type de substituts.

Mots clés : AGRICULTURE ET SOCIETE / CONTROVERSE / INTERVIEW / VIANDE / ELEVAGE INDUSTRIEL / BIEN-ÊTRE ANIMAL / FRANCE / SOCIETE / VEGANISME
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 277, 01/01/2020, 1 page (p. 13)
réf. 269-114



Des pommes de terre pour les cochons

GOTZ Michael

En élevage porcin, les pommes de terre sont un très bon aliment : rassasiant et pas cher (notamment les pommes de terre qui ne peuvent pas être vendues en raison de leur calibre trop petit, de leur couleur verte ou parce qu'elles sont abîmées...). Elles doivent, en revanche, obligatoirement être étuvées avant d'être distribuées aux cochons afin d'éliminer la solanine qu'elles contiennent (elles ne peuvent pas être données crues). Ce type d'affouragement est devenu rare et plutôt réservé aux élevages à petit effectif. Dans cet article, deux éleveurs bio basés en Suisse, qui incluent encore des pommes de terre dans leurs rations, expliquent comment ils procèdent. Matthias Vögele conduit une ferme de 48 ha (dont 3,5 ha de pommes de terre) et élève 30 truies mères, ainsi que 40 vaches Angus. Chaque année, il obtient six à huit tonnes de tubercules invendables qu'il donne à manger à ses truies de fin septembre à mi-décembre (environ 4 kg/j/truie). Cet aliment remplace les bouchons de maïs et lui permet de réaliser des économies. Il a acheté une étuveuse de 160 L d'occasion pour les cuire et les distribue à la main à l'aide d'une pelle et d'une brouette. Il estime le temps de travail supplémentaire à 20 minutes par jour. Autre témoignage, celui d'Andreas Bracher qui élève 40 truies. Il s'est tourné vers cet aliment pour réaliser des économies : il estime économiser 18 francs suisses par jour (soit environ 16,62 €) comparé à l'achat de concentrés bio.

Mots clés : CONDUITE D'ELEVAGE / PRIX / ORGANISATION DU TRAVAIL / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / SOUS PRODUIT / RATION ALIMENTAIRE / PORCIN / POMME DE TERRE / SUISSE

BIOACTUALITES N° 2/20, 01/03/2020, 2 pages (p. 14-15)

réf. 269-118

Dossier : Le logement des veaux

SCHEEPERS Élise / GIRARD Danaé / LENGRAND Amélie

En élevage bio, le cadre réglementaire concernant le logement des veaux, quelle que soit la production (bovins lait et viande), prévoit notamment les points suivants : interdiction de maintenir les veaux en case individuelle dès qu'ils atteignent 7 jours, accès obligatoire à une aire extérieure avec une surface minimale et en partie découverte, obligation de bénéficier d'une surface minimale en bâtiment, dont au moins la moitié construite en matériau dur. Ces éléments réglementaires ne sont pas forcément connus de tous les éleveurs. Cet article détaille les dispositions du règlement bio pour le logement des veaux. Il fait aussi une étude comparative des équipements existants pour le logement des veaux (case individuelle en bâtiment, niche individuelle extérieure, cases collectives intérieures et extérieures) et de leur adéquation avec la réglementation. Enfin, une enquête, menée dans le Grand Est et ayant rassemblé 64 réponses d'éleveurs, montre que, chez 78 % d'entre eux, les veaux n'ont pas accès à une aire extérieure et que la mise en conformité sur ce point sera compliquée, voire très compliquée, pour la très grande majorité d'entre eux.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

Mots clés : REGLEMENTATION / PRIX / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / LOGEMENT DES ANIMAUX / EQUIPEMENT AGRICOLE / ENQUETE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / BOVIN / VEAU / JEUNE ANIMAL / FRANCE / GRAND-EST
LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N° 25, 01/01/2020, 4 pages (p. 6-9)

réf. 269-131



Un système pâturant qui a atteint la neutralité climatique

SUBILEAU Olivier

Anthony Vasseur s'est installé, en 2018, sur la ferme laitière familiale. Cette dernière, située dans la Sarthe, a une SAU de 64 ha et un cheptel de 35 vaches laitières (production de 114 000 L). Elle est en bio depuis une vingtaine d'années et en système herbager depuis 1994 (les vaches pâturent toute l'année, excepté du 15 décembre au 15 février). Pour valoriser au mieux l'herbe, Anthony Vasseur pratique le pâturage tournant dynamique. L'utilisation d'associations d'espèces lui permet d'augmenter la période de pâturage, notamment en implantant un mélange de chicorée-plantain-trèfle qui résiste bien à la période estivale. L'autonomie alimentaire de son troupeau est également assurée par la production d'orge, de maïs et de luzerne sur 15 ha. Son système de production est performant à la fois d'un point de vue technique, économique et social. Il présente aussi l'avantage d'avoir peu de répercussions sur le climat : il consomme très peu d'énergie (7,5 GJ/ha/an) et émet peu de GES (3 t éq. CO₂/ha). À terme, cet éleveur souhaiterait simplifier davantage son système en passant en monotraite et en tarissant ses vaches les deux mois d'hiver où elles sont en bâtiment. Pour compenser la baisse de production estimée à 15 %, il augmentera son cheptel (cinq vaches supplémentaires) et améliorera ses taux.

<http://www.biopaysdelaloire.fr/publications/bulletin-cab/>

Mots clés : PLANTAIN / SYSTEME HERBAGER / ORGANISATION DU TRAVAIL / CHANGEMENT CLIMATIQUE / BILAN CARBONE / GAZ A EFFET DE SERRE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / SYSTEME DE PRODUCTION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / BILAN ENERGETIQUE / TEMOIGNAGE / POLYCULTURE ELEVAGE / TRÈFLE / PÂTURAGE TOURNANT DYNAMIQUE / CHICOREE / SARTHE BULLETIN CAB N° 133, 01/06/2020, 2 pages (p. 10-11)

réf. 269-142

Elevage de porcs en plein air : Un bien-être animal assuré par des infrastructures adaptées et une gestion maîtrisée

JENNI Anna / FRÜH Barbara / FÜRST Eva / ET AL.

En plein air, les porcs sont soit en extérieur toute l'année, soit seulement pendant la période de pâturage. Ce type d'élevage porcin est peu répandu en Suisse, alors qu'il peut présenter divers intérêts en AB. Cette fiche technique, rédigée par le FIBL, BioSuisse, KAGfreiland et le Canton de Vaud, reprend les points clés à prendre en compte pour un élevage plein air performant, aussi bien au niveau économique, que par rapport à la charge de travail, la santé des animaux et la protection de l'environnement. Ainsi, cette fiche revient sur les plus et les moins de ce type d'élevage ; le choix des parcelles ; les critères à respecter pour les cabanes, les mangeoires et les abreuvoirs ; le nombre d'animaux et les besoins de ces derniers en bains de boue et en matière de protection contre les courants d'air, le froid, le soleil ; la nécessité d'avoir des clôtures sécurisées (contre la faune sauvage) ; les races adaptées ; l'alimentation ; la gestion de la pâture ; la stratégie de vaccination et de traitement antiparasitaire ; le besoin de surveillance quotidienne ; les exigences réglementaires et de protection de l'environnement ou encore les coûts de production (coût des infrastructures plus limité mais temps de travail supérieur). La bonne réussite d'un élevage de porcs en plein air suppose la prise en compte de ces divers points clés, au travers notamment d'un système bien réfléchi et planifié.

<https://shop.fibl.org/chfr/3000-elevage-porcs-plein-air.html>

Mots clés : DONNÉE TECHNICO-ÉCONOMIQUE / EPIZOOTIE / CONDUITE D'ELEVAGE / REGLEMENTATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE ET POLLUTION / PROTECTION DE L'EAU / SYSTEME D'ELEVAGE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / LOGEMENT DES ANIMAUX / PLEIN-AIR / EQUIPEMENT AGRICOLE / COÛT / ALIMENTATION DES ANIMAUX / PORCIN / BIEN-ÊTRE ANIMAL / COMPORTEMENT DE L'ANIMAL / RACE PORCINE / PÂTURAGE / GESTION DU PÂTURAGE / SANTE ANIMALE / MALADIE DES ANIMAUX / MALADIE PARASITAIRE / SUISSE 2019, 20 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIO SUISSE

réf. 269-138



« En litière malaxée, le point clé est un couchage sec pour les vaches »

PRUILH Costie

Deux fermes laitières conventionnelles (l'EARL Dijis dans le Calvados et le GAEC de Goirbal dans le Morbihan) ont opté pour une litière compostée malaxée dans leur stabulation. Ce système présente l'avantage de demander peu de curage et très peu d'ajout de litière (ces deux exploitations ont choisi d'utiliser des plaquettes de bois). Pour mettre en place leur litière compostée malaxée, une couche de 70 cm de plaquettes de bois a tout d'abord été épandue dans la stabulation. Cette couche et les effluents ont ensuite été mélangés tous les jours à l'aide d'une herse pour favoriser le processus de compostage (dégradation en condition aérobie). Il est très important d'aérer la litière tous les jours pour éviter sa montée en température. Il faut également éviter les conditions humides qui peuvent engendrer des fermentations anaérobies. Pour lutter contre l'humidité, il est possible de malaxer davantage (deux passages de herse par jour), voire d'aérer la stabulation. Une couche de sable peut également être épandue en fond de litière. Avec cette technique, l'EARL Dijis n'a pas eu besoin de curer ses bâtiments les trois premières années. Les années suivantes, ils ont curé seulement 25 % des couchages. Sur la partie curée, ils ont épandu du compost (issu des parties non curées) et ajouté de nouvelles plaquettes.

Mots clés : ALTERNATIVE / CHIFFRE / DONNEE TECHNIQUE / PLAQUETTE DE BOIS / ORGANISATION DU TRAVAIL / BOVIN LAIT / MORBIHAN / TEMOIGNAGE / LITIERE / COMPOSTAGE / CALVADOS

REUSSIR LAIT N° 348, 01/07/2020, 3 pages (p. 32-34)

réf. 269-148

Valoriser une race locale

DELISLE Cyrielle

Nicolas Verdier a repris la ferme familiale, à Bourg-Lastic, dans le Puy-de-Dôme, en 2000. Rejoint par son frère, ils élèvent un troupeau de 50 bovins allaitants, en agriculture biologique : 30 vaches limousines et 20 Ferrandaises, race originaire de la chaîne des Puys. Pour les éleveurs, ces dernières offrent un rendement similaire à celui des Limousines, et la mixité de la race ajoute un avantage pour la production de veaux de lait. Deux taureaux ferrandais sont utilisés pour le renouvellement. Les animaux sont valorisés en vente directe (boucherie bio et caissettes), entre 1000 et 1300 € pour les veaux (abattus entre 4 et 4,5 mois) et entre 2 400 et 2 500 € HT pour les génisses de 3 ans.

Mots clés : DONNEE ECONOMIQUE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / RACE BOVINE FERRANDAISE / RACE LOCALE / PUY DE DOME

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 275, 01/11/2019, 1 page (p. 12)

réf. 269-091



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

AUTRES CULTURES

Cultiver les champignons : À la maison, sur le balcon, dans la cave et au jardin

KULLMANN Folko

Cet ouvrage accompagnera les débutants qui souhaitent se lancer, à la ville comme à la campagne, dans la culture et dans la cuisine des champignons. Après avoir passé en revue toutes les informations de base pour se lancer (matériel nécessaire, substrats, conseils de culture, calendrier de culture, modes de conservation, etc), l'auteur présente 18 champignons faciles à cultiver avec, pour chacun, le mode de culture à petite ou à grande échelle, ainsi que ses qualités nutritives et thérapeutiques. Quelques recettes originales accompagnent les espèces principales. Les champignons proposés vont des plus classiques (pleurotes, champignons de Paris, coulemelles) aux plus originaux, tous très en vogue dans la cuisine contemporaine (shiitaké, nameko, enoki, etc).

Mots clés : CONSERVATION / RECETTE DE CUISINE / RECOLTE / TECHNIQUE CULTURALE / SUBSTRAT / CHAMPIGNON / CHAMPIGNON DE COUCHE / SHIITAKÉ / BOTANIQUE / PLEUROTE
2018, 96 p., éd. ÉDITIONS ULMER

réf. 269-055

Des plantes sauvages pour enrichir son alimentation ou diversifier sa ferme

GATIEN-TOURNAT Amandine / JOUIN Frédéric

Tous les ans, au mois de mai, le GAB 72 organise une formation intitulée « Reconnaître, cueillir et commercialiser des plantes sauvages ». Marie Rué, ethnobotaniste, fait alors découvrir une quarantaine de plantes aux participants. Ces plantes sauvages peuvent être récoltées à des fins personnelles (pour enrichir et varier son alimentation) ou pour diversifier les productions de sa ferme. Il est en effet possible de faire certifier en AB une zone de cueillette sauvage, avec une liste des plantes inscrites à son certificat. C'est notamment ce qu'a fait la ferme des Millefeuilles, dont 25 % du chiffre d'affaires provient de la cueillette de plantes sauvages. Cette ferme est basée à 20 km au sud du Mont-Saint-Michel. Elle allie production maraîchère (Carol Johnson y cultive des légumes sur 1000 m2 de plein champ et 200 m2 de serres), agrotourisme et cueillette de plantes sauvages halophytes sur des prés salés (gérée par Christophe Legal). Ces plantes sont commercialisées sous différentes formes (mescluns, tisanes, chutneys, sirops, confitures, pestos...) et sont vendues à la ferme ou à des restaurants gastronomiques.

<http://www.biopaysdelaloire.fr/publications/bulletin-cab/>

Mots clés : COMMERCIALISATION / VENTE DIRECTE / TRANSFORMATION A LA FERME / CERTIFICATION / FORMATION / PLANTE SAUVAGE / SARTHE / PETITE EXPLOITATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIVERSIFICATION / CUEILLETTE / MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ / ILLE ET VILAINE / AGRITOURISME / TEMOIGNAGE

BULLETIN CAB N° 133, 01/06/2020, 2 pages (p. 12-13)

réf. 269-143



ARBORICULTURE

Pommes : Marssonina, une nouvelle plaie qui reste un véritable défi permanent

SPUHLER Markus

Marssonina coronaria cause de nombreux soucis aux producteurs de pommes bio depuis 2010. Au printemps, ce champignon s'attaque aux feuilles, ces dernières finissant par jaunir et tomber. Face aux nombreux dégâts constatés en Europe, un projet de recherche-développement européen a plus amplement étudié la biologie de ce pathogène, ainsi que des moyens de lutte pour s'en prémunir. Cette étude a révélé quelques points positifs : ce champignon effectue uniquement de la multiplication végétative en Europe (pas de multiplication sexuelle), ce qui signifie qu'il sera lent à s'adapter à de nouvelles conditions. Autre bonne nouvelle : sa diversité génétique est assez faible. En revanche, lutter contre Marssonina coronaria semble plus difficile que prévu. Certaines recommandations, comme ramasser les feuilles mortes à l'automne ou les mulcher, n'auraient aucun effet sur ce ravageur. De plus, les premières infections s'effectueraient dès le mois de mai et non en juin (elles resteraient silencieuses dans un premier temps). Le traitement le plus efficace en bio reste l'argile qui peut être combinée à du soufre mouillable. Comme les chercheurs n'ont pas trouvé de phases sensibles auxquelles traiter, ils recommandent d'étaler les traitements sur tout l'été. De plus, l'étude de la sensibilité des variétés de pommiers a démontré que de nombreuses variétés étaient sensibles à Marssonina coronaria. Aucune variété ne semble vraiment résistante ; toutefois certaines font preuve de robustesse (Galant, Ladina, Discovera).

Mots clés : CYCLE DE DEVELOPPEMENT / VARIETE SENSIBLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ARGILE / ARBORICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / LUTTE CURATIVE / LUTTE PREVENTIVE / VARIETE RESISTANTE / POMMIER / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MALADIE CRYPTOGRAMIQUE / MARSSONINA CORONARIA / EUROPE / SUISSE

BIOACTUALITES N° 2/20, 01/03/2020, 2 pages (p. 16-17)

réf. 269-119

GRANDES CULTURES

Produire du soja Bio en Limagne : à la recherche des facteurs de réussite !

COULON Romain

Le soja est une culture intéressante en bio. Il présente notamment de nombreux avantages dans la rotation des cultures : son cycle estival permet de casser le cycle des ravageurs et celui des adventices, et cette légumineuse est autonome en azote. Le soja présente également l'avantage d'être très recherché pour l'alimentation humaine et animale. Toutefois, sa faible couverture du sol, ses besoins en eau et sa difficulté de récolte limitent son développement. En Auvergne, un GIEE 30 000, nommé les « Bio Motivés de Limagne » et animé par Bio 63, a mis en place un essai variétal chez deux agriculteurs durant l'année 2019. L'objectif était de comparer les différentes variétés disponibles sur le marché et de mettre en avant des pistes pour améliorer la conduite du soja en bio. Le fort déficit hydrique et les fortes températures de 2019 ont engendré des levées lentes et hétérogènes, avec beaucoup de pertes de pieds. Néanmoins, ce manque de pieds a été compensé par une ramification plus importante des plants, mais n'a pas permis de couvrir le sol au début de l'été avec pour conséquence un développement des adventices moins contenu. La densité reste donc un levier à améliorer.

Mots clés : DENSITE / ESSAI / ESSAI VARIETAL / LEVEE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / ROTATION DES CULTURES / CONTROLE DES ADVENTICES / LEGUMINEUSE / SOJA / AZOTE / AUVERGNE / LIMAGNE / GROUPE D'AGRICULTEURS / SECHERESSE / TECHNIQUE CULTURALE

AUVERGNE AGRICOLE (L') N° 2828, 27/09/2019, 1 page (p. 14)

réf. 269-017



Interdiction des effluents d'élevages industriels : Des pistes pour s'adapter

POUPEAU Jean-Martial

En 2021, la gestion de la fertilisation dans les systèmes AB va être bousculée par la mise en application d'une évolution réglementaire qui interdit l'utilisation d'effluents provenant d'élevages industriels. Fin janvier 2020, un colloque a été organisé par Bio Centre-Val de Loire sur l'autonomie azotée en grandes cultures bio. L'objectif était de faire le point sur les leviers mobilisables pour s'adapter à cette nouvelle règle. À cette occasion, Vincent Moulin, conseiller agronomique à la FDgeda du Cher, a dressé le bilan de trois années d'essais sur la fertilisation de blé bio : dans six essais sur onze, l'écart de rendement entre les modalités fertilisées (60 unités d'azote) et les témoins non fertilisés n'était pas significatif. Charlotte Glachant (de la Chambre d'agriculture d'Ile-de-France) a effectué une synthèse de 121 essais portant sur l'apport d'engrais organiques sur blé : dans la moitié des situations, le gain de rendement engendré par les apports n'était pas significatif et les adventices nitrophiles étaient favorisées. Les résultats d'un essai sur l'apport de luzerne fraîche ensilée (comme fertilisant) ont aussi été détaillés : les rendements obtenus sont satisfaisants, mais la logistique nécessaire à la mise en place de cette méthode est assez contraignante. Enfin, les résultats d'essais réalisés à la ferme expérimentale de Boigneville (Essone) et à La Saussaye (lycée agricole d'Eure-et-Loir) sur des systèmes de cultures bio et autonomes (sans apports extérieurs d'engrais organiques) ont été présentés : ils ont montré que l'autonomie en azote était possible, mais il n'en est pas de même pour le phosphore et la potasse.

Mots clés : REGLEMENTATION / EFFLUENT / AUTONOMIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / SYSTEME ECONOMIE EN INTRANTS / ESSAI / AGRONOMIE / FERTILISATION / MATIERE ORGANIQUE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / ROTATION DES CULTURES / BLE / LUZERNE / AZOTE / PHOSPHORE / POTASSIUM / FRANCE / ELEVAGE INDUSTRIEL / ALTERNATIVE

BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 3 pages (p. 46-48)

réf. 269-040

Diversifier en oléagineux : Lin-graine : le vent en poupe ; Diversifier en oléagineux : Carthame : difficile, mais de nombreux atouts ; Diversifier en oléagineux : Cameline en mélange et chanvre en pur

POUPEAU Jean-Martial

Ce dossier regroupe des témoignages d'agriculteurs bio portant sur la production de différents oléagineux : le lin graine, le carthame oléique, la cameline et le chanvre. René Batiot et Patrice Bounet sont deux céréaliers basés dans le Gers. Tous deux ont fait le choix d'introduire du lin dans leur rotation. Ce lin est destiné à la production de graines valorisées en huile ou directement utilisées pour l'alimentation humaine. Dans leurs témoignages, chacun décrit son itinéraire technique, apporte quelques données technico-économiques et donne des conseils pour la récolte et le stockage. Vanessa Vialettes est, quant à elle, installée dans le Tarn, sur 170 ha. Depuis cinq ans, elle cultive du carthame dont les graines sont principalement destinées aux huileries. Elle décrit les avantages et les inconvénients agronomiques de cette culture (qui présente notamment l'avantage d'être bien adaptée aux conditions séchantes) et donne quelques repères techniques. David Peschard et Marie-Pierre Boutin sont céréaliers dans la Beauce. Ils produisent de la cameline (en mélange avec de la lentille) et du chanvre (en pur) destinés à la fabrication d'huile alimentaire. Ils décrivent l'itinéraire technique et précisent le rendement pour chacune de ces cultures.

Mots clés : DONNEE ECONOMIQUE / LIN OLEAGINEUX / ITINERAIRE TECHNIQUE / DÉBOUCHÉ / HUILERIE / HUILE / PRIX / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / RENDEMENT / GRANDE CULTURE / OLEAGINEUX / CARTHAME / CHANVRE / CAMELINE / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 7 pages (p. 49-55)

réf. 269-104



Laurent Mothe, dans le Gers : Un objectif : minimiser les charges

POUPEAU Jean-Martial

Laurent Mothe est céréalier bio dans le Gers. Il s'est installé, en 1996, sur des terres déjà en bio. Il cultive 103 ha et produit de manière à se dégager un revenu tout en limitant ses charges, notamment de fertilisation et de mécanisation (son objectif est de réaliser 180 000 € de chiffre d'affaires par an, hors aides PAC). La majorité de ses sols sont constitués de terres argilocalcaires assez profondes et à bon potentiel, le reste est plus superficiel. Trente-trois hectares sont irrigables, mais seulement 20 à 25 ha sont irrigués tous les ans. Laurent Mothe a deux rotations-types, une sur ses parcelles irriguées (deux années de soja, puis oignon ou blé-féverole) et une sur ses terres non irriguées (blé-féverole, lentille, pois chiche, tournesol). Même si ses rotations sont courtes, ce céréalier n'observe pas de problèmes particuliers liés aux maladies ou aux ravageurs. Depuis plusieurs années, il diminue le soja car ses rendements ont chuté (de 30-35 q/ha à 25 q/ha) avec le manque de pluie, même si le nombre de tours d'eau d'irrigation a été augmenté. Concernant la fertilisation des cultures, Laurent Mothe emploie des engrais organiques du commerce, mais il en utilise très peu : seul l'oignon est fertilisé (soit un apport tous les six ans sur les parcelles irriguées). Néanmoins, l'intégralité des résidus de récolte est retournée au sol.

Mots clés : DONNEE ECONOMIQUE / RESILIENCE / SYSTEME ECONOMIE EN INTRANTS / CHANGEMENT CLIMATIQUE / CHARGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / IRRIGATION / FERTILISATION / TRAVAIL DU SOL / GRANDE CULTURE / ROTATION DES CULTURES / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / TECHNIQUE CULTURALE / OIGNON / SOJA / MELANGE CEREALES PROTEAGINEUX / GERS

BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 4 pages (p. 56-59)

réf. 269-105

Les Graines de Louise, dans l'Indre : La courge en prend de la graine !

KACHKOUCH SOUSSI Claire

En 2015, Victor Renaudat et Sabrina Bodet ont repris une ferme bio de 212 ha située dans l'Indre. Leur objectif initial était de produire des semences et de cultiver diverses céréales, ainsi que des pommes de terre. Comme la demande en semences s'est révélée insuffisante, ils ont arrêté d'en produire en 2018 et se sont lancés dans la production de graines pour l'alimentation humaine. Ils se sont notamment tournés vers la production de graines de courges : ils cultivent près de 200 ha de courges et ont créé une société pour transformer leurs graines. Ces dernières sont vendues sur le marché national : 70 % sont vendues à l'état brut et 30 % sont transformées (caramélisées, salées, enrobées de chocolat noir...). Au total, le couple a investi 400 000 € dans du matériel de culture et 100 000 € dans le laboratoire de transformation. L'itinéraire technique et le matériel nécessaire à cette production atypique sont présentés, tout comme les étapes de tri, de stockage et de transformation.

Mots clés : TRANSFORMATION A LA FERME / MARCHE DE NICHE / TRI / ITINERAIRE TECHNIQUE / COMMERCIALISATION / ALIMENTATION HUMAINE / STOCKAGE / TEMOIGNAGE / INVESTISSEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIVERSIFICATION / EQUIPEMENT AGRICOLE / MATERIEL AGRICOLE / RENDEMENT / RECOLTE / LEGUME DE PLEIN CHAMP / GRANDE CULTURE / COURGE / GRAINE / INDRE / PRODUCTION LEGUMIERE / ENTREPRISE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 70-71)

réf. 269-109



Semis direct en bio : Utopie ou réalité ?

DEMON Mathieu

Le semis direct est délicat à mettre en place en bio (interdiction des herbicides chimiques). Plusieurs leviers agronomiques peuvent toutefois être mobilisés pour arriver à maîtriser les adventices. Il est tout d'abord conseillé d'effectuer du semis direct sur des sols sains, plutôt drainants (pour que les semis se développent vite et qu'ils concurrencent rapidement les adventices) et contenant peu d'adventices vivaces. Des couverts permanents à base de légumineuses pérennes (luzerne) peuvent être utilisés pour diminuer la pression en adventices. Dans ce cas, pour éviter que la luzerne ne se développe trop et ne concurrence la culture, il est possible d'utiliser l'outil Roll'n sem. Autre méthode pour éviter le salissement des parcelles : la mise en place de cultures relais (relay cropping) afin de maintenir le sol couvert au maximum. De plus, au semis, pour favoriser une levée rapide de la culture, les semences peuvent être enrobées d'argile. Cette dernière aura pour effet de capter l'eau de la rosée et de favoriser la germination. Néanmoins, les références sur l'efficacité de cette pratique sont peu nombreuses. D'autres pistes sont également évoquées afin de gérer au mieux la compétition pour la ressource en eau, en lumière et en azote lors de la pratique de semis direct.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

Mots clés : TECHNIQUE CULTURALE / LEVEE / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATERIEL AGRICOLE / ARGILE / GRANDE CULTURE / CONTROLE DES ADVENTICES / CULTURE DEROBEE / SEMIS / SEMIS DIRECT / SEMIS SOUS COUVERT / PROTECTION DES VEGETAUX / LUZERNE / ENROBAGE DES SEMENCES / COMPETITION / FRANCE

PROFILBIO N° 10, 01/06/2020, 3 pages (p. 3-5)

réf. 269-122

Actualité technique : Sarthe : un essai système en grandes cultures bio

LETAILLEUR Florence

Un essai système en grandes cultures bio a été implanté, en avril 2020, dans une parcelle de Guy Blanche, un paysan-boulangier sarthois, en bio depuis plus de 25 ans. Cet essai a été mis en place suite à des réflexions menées par des agriculteurs du groupe 30 000 grandes cultures bio sarthois (dont fait partie Guy Blanche). L'objectif de ce groupe est d'échanger sur la gestion des adventices et le maintien de la fertilité des sols en AB. Ses membres souhaitent travailler sur des "essais systèmes" pour évaluer les effets de certaines pratiques à l'échelle d'une rotation. La conception de l'essai installé chez Guy Blanche a débuté en 2018, avec l'appui de Vincent Lefèvre (agri-chercheur). Deux ans de co-conception (incluant des chercheurs, des agriculteurs et des experts) ont été nécessaires pour mettre au point cette expérimentation. Quatre systèmes de cultures vont être testés : système céréalier pur (sans apport de matière organique animale), système effectuant des échanges avec des éleveurs et deux systèmes identiques aux précédents mais sans labour. Ils seront basés sur une même rotation de 9 ans (trois ans de luzerne, maïs, chanvre, blé, colza, triticales, orge brassicole) et vont devoir répondre à quatre principales attentes (gérer les adventices pour qu'elles n'impactent pas la culture, augmenter la fertilité du sol, obtenir des marges intéressantes et diminuer le temps de travail).

<http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agriculture-biologique/bulletins-techniques/technibio/>

Mots clés : ESSAI SYSTEME / SYSTEME ECONOMIE EN INTRANTS / EXPERIMENTATION / TEMPS DE TRAVAIL / AUTONOMIE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MATIERE ORGANIQUE / FERTILITE DES SOLS / NON LABOUR / GRANDE CULTURE / ROTATION DES CULTURES / CONTROLE DES ADVENTICES / SEMIS DIRECT / PROTECTION DES VEGETAUX / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIEE / RECHERCHE PARTICIPATIVE / SARTHE / RELATION ÉLEVEUR CÉRÉALIER / GROUPE D'AGRICULTEURS

TECHNI BIO N° 88, 01/06/2020, 1 page (p. 10)

réf. 269-130



Construire ses rotations de cultures en bio avec une cohérence agronomique

RUFFY Manon

Le GAEC Ursule est une ferme en polyculture-élevage (vaches laitières et volailles de chair), basée en Vendée. Elle est en bio depuis 1996. Sébastien Schwab, l'un des associés de ce GAEC, apporte des conseils pour construire une rotation des cultures. Selon lui, il n'existe pas de rotation type, mais plutôt des principes à respecter pour assurer une cohérence agronomique tout en respectant certains objectifs de production. Il conseille tout d'abord de se poser des questions d'ordre structurel : Comment est mon parcellaire (groupé, morcelé) ? Sur quels types de sol ? Quelle portance ? Ai-je de l'élevage ? Si oui, est-ce que je vise l'autonomie alimentaire sur ma ferme ? ... Deux rotations types sont mises en place sur le GAEC Ursule : une sur 8 ans pour assurer l'autonomie alimentaire de l'élevage et une sur 15 à 20 ans pour produire des cultures de vente (notamment pour la production d'huiles à la ferme). Sébastien Schwab détaille ensuite cinq grands principes à respecter : 1 – Jouer sur l'alternance des cultures de printemps et d'automne ; 2 – Observer la flore adventice de la parcelle et adapter la culture suivante si nécessaire ; 3 – Recourir à l'alternance légumineuse / plante gourmande en azote ; 4 – Éviter un retour trop fréquent des mêmes familles botaniques (notamment des protéagineux) ; 5 – Intégrer trois ans de luzerne en fin ou début de rotation pour « nettoyer » la parcelle.

<http://www.biopaysdelaloire.fr/publications/bulletin-cab/>

Mots clés : CULTURE DE PRINTEMPS / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / GRANDE CULTURE / POLY-CULTURE ELEVAGE / ROTATION DES CULTURES / CULTURE D'AUTOMNE / CONTROLE DES ADVENTICES / PROTECTION DES VEGETAUX / LEGUMINEUSE / LUZERNE / PROTEAGINEUX / FRANCE / VENDEE

BULLETIN CAB N° 133, 01/06/2020, 1 page (p. 14)

réf. 269-144

HORTICULTURE

Réduire la tourbe dans la pratique

HUBER Kathrin

Dès 1987, la Suisse a arrêté d'extraire de la tourbe en raison des dégâts environnementaux que cela provoque. En 2012, elle a également promulgué un plan d'abandon de ce substrat dans le but de diminuer ses importations de tourbe. Depuis, l'utilisation de tourbe a fortement diminué dans les pépinières, les jardins privés et chez les paysagistes. Toutefois, il est plus compliqué de s'en passer en maraîchage (pour la production de plants) et en horticulture (production de plantes ornementales). De 2017 à 2019, dix entreprises horticoles (conventionnelles et biologiques) ont participé à un programme de recherche afin de limiter leur utilisation de tourbe : elles ont, pour cela, utilisé des substrats contenant moins de 40 % de tourbe ou des substrats ne contenant pas du tout de tourbe. Durant la troisième année de l'essai, toutes ces entreprises ont obtenu des qualités de production bonnes à très bonnes avec ces « nouveaux » substrats, même pour des cultures difficiles. Avec l'expérience, elles ont réussi à respecter des durées de culture habituelles, alors que c'est souvent plus difficile et plus coûteux avec des substrats contenant moins de tourbe. A la suite de ce projet, toutes ces entreprises ont continué à diminuer leur utilisation de tourbe et trois d'entre elles ont même arrêté d'en utiliser.

Mots clés : ALTERNATIVE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / TOURBE / HORTICULTURE / SUBSTRAT / PLANTE ORNEMENTALE / SUISSE / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / PLANT

BIOACTUALITES N° 2/20, 01/03/2020, 1 page (p. 18)

réf. 269-120



JARDINAGE

L'oseille donne du peps

GOEPFERT Josiane

L'oseille (*Rumex acetosa* L.) fait partie de la famille des polygonacées, comme la rhubarbe. Originaires d'Asie et d'Europe, elle a fait son entrée dans les potagers français au Moyen Âge, très prisée pour sa saveur acidulée. Selon les espèces, l'oseille appréciera les sols plus ou moins équilibrés. Elle se sème en pépinière de mars à mai et, une fois repiquée, ne nécessite que peu de soins, excepté un arrosage au début et par temps sec. Les larves de chrysomèles, principales ennemies de l'oseille, seront éliminées facilement à la main. Des conseils de culture sont fournis, notamment pour réussir la division des touffes et aider les plants d'oseille à se développer. Les variétés les plus cultivées sont la "Large de Belleville", la "Blonde de Lyon" et la "Verte de Nonay" (la plus rustique). L'oseille est considérée comme une plante détoxifiante et antioxydante, mais la présence d'acide oxalique, bien que nécessaire à certaines fonctions, peut nuire à l'assimilation du calcium dans l'organisme.

Mots clés : ALIMENTATION HUMAINE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / JARDINAGE / PROTECTION DES VÉGÉTAUX / OSEILLE / SANTÉ
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 3 pages (p. 42-44)

réf. 269-042

"Le lippia contre les mauvaises herbes"

LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Agnès Roddon a découvert le monde du jardinage grâce à un oncle horticulteur chez qui elle a passé beaucoup de temps à l'adolescence. Des années plus tard, l'acquisition d'une maison avec terrain, dans le Var, lui a donné l'occasion de mettre ses connaissances en pratique. Dans son terrain en pente d'environ 3000 m², elle a créé un jardin méditerranéen en terrasses avec des plantes vivaces. Pour "boucher les trous" entre les massifs et protéger le sol le plus longtemps possible avec des végétaux esthétiques, tout en limitant le désherbage, elle a opté pour le *Phyla nodiflora*, aussi appelé Lippia. Agnès Roddon présente les avantages et les limites de cette plante et donne quelques conseils pour la cultiver.

Mots clés : TMOIGNAGE / JARDIN / CONTRÔLE DES ADVENTICES / PLANTE COUVRE SOL / ESPACE VERT / VAR / JARDINAGE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 2 pages (p. 46-47)

réf. 269-043

La méthode asimine

MAHDI Omar

L'asimine, fruit de l'asiminier, arbre tropical, présente une texture crémeuse qui rappelle un peu celle de l'avocat, et ses arômes évoquent la mangue, la banane et l'ananas. L'asiminier, cultivé par des jardiniers amateurs dans de nombreux pays, est de culture assez facile, à condition de respecter certaines conditions, en particulier lors de la plantation. Il est possible de choisir un plant vendu greffé, qui aura un coût supérieur à celui d'un plant issu de semis, mais garantira une mise à fruits plus rapide (en moyenne 3 ans). Il existe de nombreuses variétés. Raphaël Colicci, créateur d'un verger conservatoire dans l'Hérault, explique que cet arbre, résistant à de grandes amplitudes thermiques, présente de nombreux avantages face au changement climatique. Par ailleurs, ses fruits, concentrés de vitamines A et C et d'oligo-éléments, possèdent des propriétés prometteuses en matière de santé. Selon Gilbert Flabeau, qui en possède 2 dans son jardin, près de Tours, la culture de l'asiminier a vocation à se développer en Europe car il a les capacités de résister aux "nouvelles saisons", et l'asimine pourrait bien être le fruit de demain.

Mots clés : ACCLIMATATION / ASIMINIER / TMOIGNAGE / JARDINAGE / TECHNIQUE CULTURALE / ARBRE TROPICAL / FRUIT EXOTIQUE / FRANCE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 3 pages (p. 66-69)

réf. 269-045



Le Jardin des possibles : Belles, ces buttes

ADRIAENS Aino

Au Jardin des possibles, situé à 800 m d'altitude aux portes de Gruyère (Suisse), l'exubérance est de rigueur. Depuis 2013, Winde Decoster et Michel Rossignol, paysagistes, cultivent des fruits et des légumes sur d'immenses buttes qu'ils façonnent avec des déchets verts récupérés dans les jardins où ils travaillent. Ils ont déjà pratiqué cette culture sur andain avec succès, de 2002 à 2008, lorsqu'ils étaient employés à l'entretien d'un jardin de 7 ha, près du Lac Léman. Ils expliquent la technique qu'ils ont mise au point pour confectionner leurs buttes et les 5 stades, un par an, qui correspondent chacun à une utilisation particulière des buttes, depuis la création de l'andain jusqu'à la stabilisation de la butte et à son désherbage.

Mots clés : DECHET VEGETAL / TEMOIGNAGE / SOL / CULTURE SUR BUTTES / JARDINAGE / TECHNIQUE CULTURALE / SUISSE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 4 pages (p. 74-78)

réf. 269-046

Défilé de concombres

RIVOIRE Josselin

Parmi les 36 variétés de concombres (*Cucumis sativus*) inscrites au catalogue officiel, le Centre Terre Vivante en a testé 9 correspondant aux plus répandues chez les semenciers bio : Marketmore 97 ; Lemon ; Vert long maraîcher ; Tanja ; Arménien ; Rollison's Telegraph ; Marketmore 76 ; Le Généreux ; Blanc long parisien. L'objectif était d'évaluer leur levée, leur tolérance aux maladies et leur productivité. Description et résultats de cet essai.

Mots clés : BANC D'ESSAI / ESSAI VARIETAL / RESISTANCE AUX MALADIES / PRODUCTIVITE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / CONCOMBRE / SEMENCE VEGETALE / VARIETE / ISERE / JARDINAGE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 3 pages (p. 80-82)

réf. 269-047

Des cours au potager

MAYO Carine

En 2014, l'association Veni Verdi a installé une ferme urbaine de 4 800 m² dans l'enceinte du collège Pierre-Mendès-France du XX^{ème} arrondissement de Paris. A la place de la pelouse chétive, un potager produit des légumes pour les habitants du quartier, grâce à l'association qui entretient aujourd'hui le site en y proposant du maraîchage et différentes animations. A raison de 4 ou 5 séances de jardinage par an, les élèves de 5^{ème}, encadrés par les animateurs de l'association, apprennent le marcottage et le bouturage. Ces séances sont aussi l'occasion d'aborder le sujet de l'alimentation et de l'origine des aliments. Avec ses élèves de 3^{ème} de la section SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté), Elsa Durand dispose de 12 heures de cours au jardin. D'autres classes du collège, avec des modalités différentes, bénéficient elles aussi des animations au potager. La ferme urbaine est également un projet fédérateur, puisqu'elle rassemble les enfants, les parents, les habitants du quartier et des bénévoles. Les diverses animations ont fait de cet endroit un lieu attractif, grouillant d'activités, comme en témoignent les nombreux aménagements réalisés en 5 ans : une mare a été creusée, une forêt comestible a été plantée avec des arbres fruitiers, des framboisiers, des plantes aromatiques... Margot-Lys Duval, titulaire d'un master en agroécologie et salariée de Veni Verdi, coordinatrice du site, explique les changements qu'elle a observés, d'un point de vue social, au sein de l'école, ainsi que le fonctionnement et la vente des productions. La ferme urbaine du collège Pierre-Mendès-France a attiré l'attention d'une équipe de chercheurs d'AgroParisTech, qui mettent en avant les services écosystémiques rendus à la ville par ce type de projets. Ils soulignent la fragilité économique et les conditions de pérennité de ces projets, ainsi que l'importance de la coopération des pouvoirs publics, notamment pour faciliter l'accès au foncier, et des équipes sur le terrain.

Mots clés : AGRICULTURE ET SOCIETE / AGRICULTURE URBAINE / INITIATIVE LOCALE / PEDAGOGIE / TECHNIQUE DE L'AB / ENFANT / ASSOCIATION / JARDINAGE / EDUCATION / ILE-DE-FRANCE / SOCIETE / PARTENARIAT / DEVELOPPEMENT LOCAL
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 5 pages (p. 106-110)

réf. 269-049



MARAÎCHAGE

Dossier spécial : Gestion de l'enherbement et biodiversité fonctionnelle contre pucerons en maraîchage biologique sous abris (Projet Ecophyto Placohb)

MAZOLLIER Catherine / LAMBION Jérôme / KOCH Lucie / ET AL.

Le GRAB a mis en place une expérimentation afin d'essayer de concilier deux objectifs en maraîchage biologique sous abris : la gestion de l'enherbement le long des parois des serres (parois intérieures) et la mise en place de bandes fleuries pour attirer des auxiliaires indigènes contre les pucerons. L'objectif était donc de trouver des espèces vivaces à fort pouvoir couvrant (pour limiter le développement de la flore adventice spontanée) dont les fleurs attirent les auxiliaires spécifiques aux pucerons. Dix espèces ont ainsi été testées en 2017 (absinthe, achillée, alysse, centaurée, lotier, marguerite, pâquerette, sainfoin, souci, tanaïs) et comparées à un témoin (flore adventice spontanée). Les résultats obtenus montrent que certaines espèces répondent à ce double objectif : la centaurée, l'achillée et le lotier. D'autres espèces (la pâquerette et le souci) sont intéressantes comme couvre-sols mais attirent peu d'auxiliaires. Des études complémentaires sont nécessaires pour vérifier si les économies en main d'œuvre couvrent le coût d'implantation de ces plantes.

<http://www.grab.fr/category/publications/bulletins>

Mots clés : ABSINTHE / ACHILLEE MILLEFEUILLE / BANDE FLEURIE / PAQUERETTE / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / SERRE / MARAICHAGE / TANAISIE / CONTROLE DES ADVENTICES / CULTURE SOUS ABRI / ENHERBEMENT / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / AUXILIAIRE / LOTIER / SAINFOIN / SOUCI DES JARDINS / MARGUERITE / PUCERON / VAUCLUSE

MARAICHAGE BIO INFOS N° 103, 01/04/2020, 4 pages (p. 1-4)
réf. 269-001

La production d'endives : de la graine au chicon

PEDEN Maëla

Installé à Guissény, dans le Finistère, Yann Salou est maraîcher bio sur 50 ha. Son itinéraire complet de culture d'endives est présenté. Pour le semis, il prépare le sol début avril, avec un labour, deux passages de rotalabour croisés et trois faux semis à la rotoherse. L'enherbement est géré à travers 3 binages, réalisés avec différents outils, au cours de la culture, ainsi qu'un brûlage au stade 1,5/2 feuilles des endives. La principale maladie rencontrée est le champignon sclérotinia. L'utilisation de Contans, un champignon antagoniste, permet de limiter la contamination par le sclérotinia. Les racines sont arrachées à maturité, lorsque le feuillage devient brun, puis stockées à 1°C ou à -2°C selon la date de forçage prévue. Elles sont ensuite placées en bac de forçage, dans une salle à 16°C et 85% d'humidité. La dernière mise au forçage est réalisée fin mars pour une dernière récolte fin avril.

Mots clés : CHICON / ITINERAIRE TECHNIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TMOIGNAGE / MARAICHAGE / FORÇAGE / SEMIS / ENDIVE / SCLEROTINIA / FINISTERE / PROTECTION DES VEGETAUX / RECOLTE
LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 2 pages (p. 3-4)
réf. 269-082



Optimiser l'implantation d'une culture maraîchère au printemps : comparaison d'itinéraires techniques en culture de potimarron

JOUIN Frédéric / VIAN Amélie

La CAB Pays de la Loire a réalisé des essais, en production maraîchère bio, pour comparer différentes modalités de couverture du sol (sol nu, toile tissée, foin, autres paillages) et de travail du sol (aucun, passage à l'actisol et au cultirateur, engrais vert broyé et incorporé ou couché avec un rouleau émietteur). Entre 2017 et 2019, des potimarrons précoces ont été cultivés sur des parcelles sableuses chez Patrice Lamballe, maraîcher bio, à Sainte-Gemme-sur-Loire, dans le Maine-et-Loire. Les résultats montrent un intérêt à l'utilisation de toile tissée associée à un travail du sol complet (actisol, puis cultirateur) en termes de rendement. Ils confirment également le rôle déterminant de la préparation du sol, quel que soit le type de couverture ; et son impact sur la réduction du temps de travail lié au désherbage. Une autre série d'essais sur potimarrons, réalisés en 2018, sur la ferme du Hanneton, à Lombron, dans la Sarthe, a comparé deux conduites : l'une avec paillage et l'autre, plus classique, sur sol nu biné. Globalement, les deux modalités se valent sur le plan du temps de travail, ainsi que sur celui du rendement. Cependant, sur la modalité paille, les importantes repousses de blé ont fortement augmenté le temps de travail.

Mots clés : COUVERTURE AGROTEXTILE / PAILLAGE / COUVERT VEGETAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / RENDEMENT / TRAVAIL DU SOL / MARAICHAGE / POTIMARRON / PAYS DE LA LOIRE / IMPLANTATION / TECHNIQUE CULTURALE

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 4 pages (p. 5-8)
réf. 269-083

Entretien des bâches de serre

PARMÉ William

L'entretien des bâches de serre en plastique permet de fournir plus de lumière dans la serre (en quantité et en qualité). Pour les nettoyer, les maraîchers bio utilisent généralement de l'eau chaude, avec ou sans vinaigre blanc, ou du savon noir. Pour le dessus et le faîtage, plus difficiles d'accès, il existe des filets de 2-3 mètres qui se manipulent à deux. Un point de vigilance est soulevé à propos des plastiques sales pendant l'été, qui vont réduire la qualité de la lumière.

Mots clés : NETTOYAGE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / LUMIERE / ENTRETIEN / SERRE / MARAICHAGE / FRANCE

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 1 page (p. 9)
réf. 269-084

Les légumes de plein champ : une diversification pour les maraîchers ?

BOCQUET Fabien / GUÉGAN Frédéric

Les points clés liés à la production de légumes bio de plein champ sont exposés. Pour se lancer dans ce type de culture en bio, les itinéraires techniques sont de mieux en mieux maîtrisés et documentés, la gestion de l'enherbement restant un enjeu principal. Un minimum d'équipements est nécessaire, généralement peu mutualisables. La surface implantée doit tenir compte de la disponibilité en main d'œuvre et du type de sol (mécanisable, accès à l'eau souvent essentiel). La restauration collective permet d'assurer des débouchés locaux. Quentin Londe, producteur de légumes sur 30 ha, dans le Calvados, témoigne. Converti en bio en 2016, il réalise lui-même le conditionnement et travaille avec des magasins en direct, ainsi qu'avec la grande distribution. Ses récoltes mécanisables sont réalisées par des tiers (voisins ou acteurs privés). A l'avenir, il souhaiterait une meilleure structuration des filières locales.

Mots clés : COMMERCIALISATION / DÉBOUCHÉ / CALVADOS / MAIN D'OEUVRE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / TMOIGNAGE / LEGUME DE PLEIN CHAMP / DIVERSIFICATION

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 2 pages (p. 10-11)

réf. 269-085



Semences : Aperçu des fournisseurs bio

BUÉ Manu

Pour aider les maraîchers bio dans leur choix de semences, le GAB du Finistère a réalisé un poster représentant l'offre en semences bio sur le territoire breton et des Pays de la Loire. Il distingue quatre types de semenciers : - les semenciers bio indépendants à large gamme (comme Sativa ou Biau Germe) ; - les établissements revendeurs et semenciers (distributeurs bio comme Agrosemens ou conventionnels comme Prosem) ; - les semenciers indépendants, et multinationales avec une forte gamme bio (comme Vitalis) ; - les semenciers issus de multinationales avec une gamme bio restreinte ou inexistante (comme BASF ou Limagrain). Quatre collectifs œuvrant à la sélection et à la multiplication de semences potagères sont également répertoriés : Bio Breizh, Kaol Kozh, Réseau Semences paysannes et Bio Loire Océan.

Mots clés : FOURNISSEUR / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / SEMENCE VEGETALE / SEMENCIER / SEMENCE POTAGERE / FRANCE / BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE
LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 2 pages (p. 12-13)

réf. 269-086

Bretagne : La plateforme bio PAIS recherche partenaires

HILARY Marie

Lors des 20 ans de la PAIS (Plateforme Agrobiologique d'Initiative Bio Bretagne à Suscinio, située sur le lycée agricole de Morlaix et gérée par IBB), une quarantaine d'acteurs ont été réunis pour trouver de nouveaux financements et projets et réfléchir aux orientations de la plateforme. Sur les 100 000 euros annuels alloués au fonctionnement de la PAIS, près de 70 % viennent de fonds publics et 30 % de fonds privés. Les difficultés financières de l'un des partenaires (l'Itab) ont des répercussions directes sur le fonctionnement et la pérennité de cette plateforme d'expérimentations légumières. Or, celle-ci est la seule station certifiée 100 % bio en Bretagne et près de 3 200 producteurs bretons sont à la recherche de techniques et de variétés adaptées à la bio. Parmi les nouvelles orientations envisagées, une des pistes proposées est la relocalisation de la production de semences afin de favoriser l'accès aux variétés à succès et aux variétés anciennes.

Mots clés : STATION D'EXPÉRIMENTATION / FINANCEMENT / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / LEGUME / PRODUCTION DE SEMENCES / SELECTION VARIETALE / EXPERIMENTATION / BRETAGNE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 1 page (p. 7)

réf. 269-029



Mouche mineuse du poireau : Faucher pour lutter

COISNE Marion

Des essais ont été menés en Pays de la Loire afin de tester différentes stratégies de lutte contre *Phytomyza Gymnostoma*, la mouche mineuse du poireau. Ils ont été réalisés de 2017 à 2019, dans le cadre du projet Reproleg, piloté par le CDDL (comité départemental de développement légumier). Pour détecter la présence de cette mouche et enclencher des mesures curatives, il est possible d'installer des plants de ciboulette (plante très attractive) ou des bols/panneaux jaunes englués. Le spinosad, autorisé contre le thrips, apparaît efficace également contre la mineuse. L'installation de filets est un autre moyen de lutte efficace, mais elle complique le désherbage, n'est pas adaptée à toutes les surfaces et favorise d'autres bioagresseurs. Autre moyen testé dans le cadre de ce projet : le fauchage (une à deux fauches réalisées à l'automne, à 15 cm du haut du feuillage). L'objectif est d'empêcher la mineuse de finir son cycle. Les résultats obtenus sont probants. La combinaison d'une fauche et d'un traitement s'est révélée très efficace. En parallèle de cet article, un encart est réservé au témoignage de Jean-Michel Morand, un producteur de légumes de plein champ bio qui a dû faire face à ce ravageur. Un deuxième encart présente une variété population de poireau, nommée Brainois d'hiver et développée par Bio Loire Océan.

Mots clés : FILET / BIO INSECTICIDE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ESSAI / TEMOIGNAGE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / PIEGEAGE / LUTTE CURATIVE / FAUCHE / POIREAU / VARIETE POPULATION / MOUCHE MINEUSE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 3 pages (p. 63-65)

réf. 269-107

Melon bio : Réussir sa production

GAZEAU Stéphanie

Le melon est un produit d'appel intéressant car il est fortement plébiscité par les consommateurs. Néanmoins, sa conduite en bio n'est pas toujours facile : défauts gustatifs, attaques sanitaires... Cet article s'attache à détailler les principaux facteurs-clés de réussite de la culture du melon bio (il ne décrit pas l'intégralité de son itinéraire technique). Tout d'abord, il faut veiller à choisir une parcelle au sol profond et meuble, et un créneau de production bien adapté à sa région (le melon se développe bien entre 18 et 30 °C). La qualité des plants est un autre point important (des conseils sont apportés pour effectuer un choix entre plants greffés et non greffés), tout comme le stade de plantation (1 à 2 feuilles vraies). Il faut ensuite arriver à gérer la vigueur des melons pour concilier précocité, qualité et rendement. Pour cela, il est essentiel de bien maîtriser la fertilisation et l'irrigation. Concernant la gestion des maladies et des ravageurs (fusariose, bactériose, cladosporiose, mildiou, oïdium, pucerons, acariens), différentes mesures prophylactiques sont décrites dans un tableau récapitulatif. Des conseils sont également apportés sur la récolte.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

Mots clés : TECHNIQUE CULTURALE / IMPLANTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MALADIE DES VEGETAUX / PROPHYLAXIE / IRRIGATION / FERTILISATION / RECOLTE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / MELON / FRANCE
PROFILBIO N° 10, 01/06/2020, 4 pages (p. 30-33)

réf. 269-125



Doryphore : le point sur les méthodes de lutte biologique suite à l'arrêt du NOVODOR

GRANDGUILLOT Julien

Suite à l'arrêt de commercialisation de l'insecticide biologique NOVODOR à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt), un tour des méthodes de lutte contre le coléoptère doryphore sur pomme de terre est réalisé. Une seconde matière active, extraite d'un actinomycète du sol, est autorisée en agriculture biologique contre ce ravageur : le spinosad. Son large spectre en fait un outil efficace pour les stades larvaires et adultes, mais il est toxique pour les pollinisateurs et certains insectes auxiliaires. Des méthodes de lutte mécanique sont expérimentées, comme l'aspirateur simple ou le Bio Collector, une machine équipée de souffleries, couvrant 4 rangs, qui semble très efficace sur le stade adulte du doryphore, mais moins sur les premiers stades larvaires. Un prototype canadien de rouleau-brosse montre de meilleurs résultats sur les stades larvaires et permet un passage plus précoce. Le doryphore se déplaçant principalement au sol, il est possible d'installer des pièges-fosses, en bordure de champ, pour limiter sa migration. Des recettes curatives à base d'ail ou d'huiles essentielles sont également envisagées, mais elles présentent des résultats très divergents. L'azadiractine, insecticide naturel issu des graines de margousier, ou les nématodes entomophages *Steinernema carpocapsae* pourraient être prometteurs.

Mots clés : SPINOSAD / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PROTECTION DES VÉGÉTAUX / LUTTE BIOLOGIQUE / LUTTE MÉCANIQUE / POMME DE TERRE / DORYPHORE / *BACILLUS THURINGIENSIS* / CANADA / FRANCE / MARAÎCHAGE / LEGUME DE PLEIN CHAMP
LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 4 pages (p. 14-17)

réf. 269-087

Gestion de la fertilité du sol en maraîchage biologique : traque aux pratiques innovantes dans le cadre du projet PERSYST-Maraîchage

LE CAM Vincent / LE CAMPION Antonin / MARÉCHAL Goulven

Lancé par la FRAB Bretagne, le programme d'expérimentation PERSYST-Maraîchage (2019-2024) s'intéresse à l'amélioration de la fertilité biologique du sol en maraîchage biologique diversifié. Une première phase d'enquêtes, auprès de maraîchers bio de Bretagne et de Loire-Atlantique, a permis d'identifier des pratiques innovantes. Ces dernières ont été classées en quatre types différents : - rotations extensives en plein champ : - engrais verts sous abris ; - planches permanentes avec travail du sol mécanisé réduit ; - planches permanentes sans travail du sol mécanisé. Pour chacune d'entre elles, les agriculteurs ont exprimé leur niveau de satisfaction sur l'organisation du travail, l'autonomie en intrants, le rendement, la rentabilité économique. La suite du projet prévoit, d'une part, le suivi de la mise en place de ces pratiques chez 10 maraîchers bio et, d'autre part, la co-conception de deux systèmes innovants qui seront testés dans la station expérimentale PAIS, à Morlaix, dans le Finistère.

Mots clés : TEMPS DE TRAVAIL / INNOVATION / AUTONOMIE / MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENQUÊTE / ENGRAIS VERT / FERTILITÉ DES SOLS / TRAVAIL DU SOL / PLANCHE PERMANENTE / PROJET DE RECHERCHE DÉVELOPPEMENT / MARAÎCHAGE / EXPÉRIMENTATION / BRETAGNE / LOIRE ATLANTIQUE / PRATIQUE AGRICOLE
LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 3 pages (p. 18-20)

réf. 269-088



Contrôle sanitaire : comment se préparer ?

VIAN Amélie

Des contrôles sanitaires sur le "paquet hygiène", règlement européen, peuvent être faits chez les maraîchers. Le "paquet-hygiène" comprend plusieurs points d'inspection, dont : - le contrôle des risques éventuels liés à l'environnement des parcelles (comme le datura) ; - la qualité des eaux utilisées pour le lavage des légumes et l'irrigation ; - le respect des règles d'hygiène lors de la récolte et du stockage ; - la bonne gestion du stockage des produits phytosanitaires (selon les règles du Certiphyto, contrôle technique des pulvérisateurs à jour) ; - la traçabilité des semences (dont la conservation d'un échantillon de semences fermières) ; - la conformité en matière de compostage et de fertilisation (origine des matières fertilisantes, plan de fumure). Des conseils sont donnés pour les différents points de contrôle.

Mots clés : PAQUET HYGIENE / REGLEMENTATION / CONTROLE SANITAIRE / MARAICHAGE / FRANCE
LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 2 pages (p. 22-23)

réf. 269-090

PETITS FRUITS

Dégâts sur fraises : Des pistes contre *Drosophila suzukii*

COISNE Marion

En Pays de la Loire, face au manque de solutions pour lutter contre *Drosophila suzukii* en culture de fraisiers, le CDDL (comité départementale de développement légumier) a étudié plus amplement les caractéristiques de ce ravageur afin de mieux le gérer (projet Reproleg 2017-2019). Les moyens de lutte apparus comme les plus intéressants sont la prophylaxie et les filets, mais ces derniers favorisent d'autres ravageurs (pucerons, thrips et acariens) et maladies (botrytis) car ils limitent la ventilation. La prophylaxie repose principalement sur l'augmentation de la distance entre les plants de fraisiers, le retrait des vrilles et des feuilles en sénescence, l'évacuation des déchets en dehors de la parcelle et une récolte au moins tous les deux jours. Des plantes de services ont également été testées (menthe poivrée, ail et coriandre), mais elles n'ont pas montré de résultats concluants. Des lâchers d'auxiliaires (*Trichopria drosophilae*) ont aussi été effectués, mais il est difficile de conclure sur leur efficacité (ils ont probablement été affectés par un traitement destiné à lutter contre les thrips). Cet article est complété par deux encarts. L'un d'eux rapporte le témoignage de Sandra et de Matthieu Gilbert, deux maraîchers bio vendéens qui ont été touchés par ce ravageur. Par ailleurs, un autre encart est dédié à la recherche de parasitoïdes pour lutter contre les pucerons des fraisiers. Sur le terrain, il semble que les parasitoïdes naturellement présents soient plus efficaces contre les pucerons que les parasitoïdes d'élevage.

Mots clés : FILET ANTI-INSECTES / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / PETIT FRUIT / ESSAI / TEMOIGNAGE / PROPHYLAXIE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / DROSOPHILA SUZUKII / LUTTE BIOLOGIQUE / AUXILIAIRE / PIEGEAGE / LUTTE PREVENTIVE / FRAISE / PUCERON / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE / FRAISIER
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 3 pages (p. 60-62)

réf. 269-106



Ardèche/Haute-Loire : Les petits fruits rouges à l'honneur

CHASTAING Séverine / CARMENTRAN DELIAS Myriam / BARRIERE Karine / ET AL.

Des agents des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine sont allés visiter trois exploitations produisant des petits fruits bio, en Ardèche et en Haute-Loire. Leur objectif était d'acquérir plus de connaissances sur les itinéraires techniques mis en œuvre par ces producteurs aguerris. Christophe Frances est installé depuis 1989. Il élève des bovins et produit des petits fruits sur 2,5 ha, dont 1,2 ha de framboises, fraises et myrtilles (les itinéraires techniques qu'il applique à ces trois productions sont présentés). Valérie Courbon est installée depuis 2012. Elle loue 6,5 ha de terre sur lesquels elle cultive 1,9 ha de petits fruits : framboises, myrtilles, cassis, groseilles (l'itinéraire technique des myrtilles et celui des cassis sont donnés). Enfin, Christophe Hemar s'est installé en ovin et en petits fruits (framboises) en 1996. Il a arrêté l'élevage en 2003 et cultive actuellement 5 ha d'arbres fruitiers, 6 ha de châtaigniers (avec un atelier de transformation) et 0,58 ha de framboisiers. L'itinéraire technique des framboises est précisé et des informations sont apportées sur le GIE des Monts du Velay (Christophe Hemar commercialise la totalité de ses petits fruits via ce Groupement d'Intérêt Économique).

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

Mots clés : ITINERAIRE TECHNIQUE / COMMERCIALISATION / GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE / INITIATIVE LOCALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / IRRIGATION / FERTILISATION / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / PETIT FRUIT / CASSIS / FRAISE / FRAMBOISE / MYRTILLE / HAUTE LOIRE / ARDECHE / TEMOIGNAGE

PROFILBIO N° 10, 01/06/2020, 4 pages (p. 20-23)

réf. 269-124

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Plantes aromatiques et médicinales bio en Nouvelle-Aquitaine : une filière exigeante mais prometteuse

BAILLON Véronique

Cet article est constitué de deux parties. La première apporte des chiffres sur la production et les besoins régionaux en PPAM bio : fin 2018, 447 ha de PPAM bio (majoritairement des plantes médicinales) étaient cultivés en Nouvelle-Aquitaine par 286 exploitations. Ces cultures sont en forte progression puisque leurs surfaces ont été multipliées par 2,5 entre 2015 et 2018. Afin de mieux identifier les besoins en PPAM bio des entreprises régionales, INTERBIO Nouvelle-Aquitaine a réalisé une enquête auprès de 14 d'entre elles. Les besoins sont importants : 124 tonnes au total (dont 26,6 tonnes en frais et 97,6 tonnes en sec). Une quarantaine de plantes sont recherchées, dont l'anis vert, la stévia, le fenouil, le pissenlit, le trèfle, le basilic et la vigne rouge. Le second article décrit la coopérative BIOLOPAM. Cette dernière a été créée en 2018. Elle fait suite au GIE Biolopam 17 qui regroupait six producteurs de PPAM bio de Charente-Maritime. Face à l'augmentation de la demande, ces derniers ont souhaité s'agrandir et se doter d'un outil plus performant, tout en incluant de nouveaux producteurs à leur projet. Aujourd'hui, la coopérative regroupe 19 producteurs qui cultivent 55 ha de PPAM bio. Elle recherche toujours de nouveaux producteurs.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

Mots clés : CHIFFRE / APPROVISIONNEMENT LOCAL / COOPERATIVE / FILIERE / ENTREPRISE / PRODUCTION / SURFACE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BESOIN / STATISTIQUES / ENQUETE / PLANTE A PARFUM AROMATIQUE ET MEDICINALE / NOUVELLE-AQUITAINE / OFFRE ET DEMANDE

PROFILBIO N° 10, 01/06/2020, 2 pages (p. 34-35)

réf. 269-126



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Biostimulants, un marché en quête de références

BAUDART Charles

Le marché des biostimulants est en pleine croissance (+ 10 à 12 % à l'échelle européenne) et représente 300 millions d'euros en France. Ces produits sont principalement destinés aux cultures spécialisées (viticulture, arboriculture et maraîchage), mais les grandes cultures sont également concernées (ex : une part non négligeable d'agriculteurs en utilise sur le colza). La palette de ces produits est large : activateurs de sols, phytostimulants, stimulateurs de croissance, biofertilisants... Depuis juin 2019, leur cadre réglementaire a été éclairci à l'échelle européenne et ils ne peuvent plus être confondus avec des produits de protection des plantes. Comme les biostimulants agissent sur des stress abiotiques (et non biotiques), leur fonction n'est pas nécessairement d'augmenter le rendement des cultures, mais plutôt de les préparer à encaisser des stress climatiques et à optimiser leur récupération. Il est toutefois difficile d'évaluer leur efficacité, en particulier de quantifier la perte de rendement en raison de tel ou tel facteur environnemental et de mesurer l'apport du biostimulant. Jusqu'ici, les essais mis en place par des instituts techniques (souvent longs et coûteux) n'ont pas mis en évidence d'effet bénéfique significatif. Pour apprécier plus finement d'éventuels effets positifs, des outils sont en cours de développement pour mieux quantifier le stress vécu par une culture.

Mots clés : EFFICACITE DU TRAITEMENT / ALÉA CLIMATIQUE / DEFINITION / ESSAI / BIOSTIMULANT / ARBORICULTURE / GRANDE CULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / STRESS / EUROPE / FRANCE / LEGISLATION

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 343, 01/02/2020, 2 pages (p. 32-33)

réf. 269-150

SOL

Oser sortir des modèles agronomiques

HARZIG Jean

Olivier Husson est agronome au Cirad. Son expérience en cultures tropicales, ainsi que ses recherches sur le sol et les plantes, lui ont permis d'enrichir sa palette d'analyses agronomiques, en y incluant l'outil Redox (réduction-oxydation). Pour lui, le pH, le potentiel Redox et la conductivité électrique constituent, de manière générale, trois paramètres essentiels à la santé. Concernant les plantes, il faut savoir que les champignons se développent en milieu acide oxydé, les virus en milieu basique oxydé et les bactéries en milieu basique réduit. Les risques de maladie sont donc considérablement abaissés en milieu acide réduit. Le potentiel Redox participe aussi (avec le pH) à équilibrer la nutrition de la plante. Une plante qui se développe sur un sol trop oxydé doit consacrer de l'énergie pour se « désoxyder » et « désoxyder » son environnement (énergie qu'elle ne met pas au service de sa croissance). De plus, certains vétérinaires expliquent qu'un sol oxydé produit des plantes trop oxydées qui induisent des problèmes chez les animaux. Il est possible de transférer cette logique aux hommes. Il semble alors intéressant de maintenir les plantes dans un milieu équilibré. La matière organique, les macérations et les biostimulants peuvent être utilisés pour maintenir cet équilibre. Le Redox offre également de nouvelles pistes en matière de sélection variétale, de fertilisation et de protection des plantes.

Mots clés : INTERVIEW / MACERATION / OUTIL DE DIAGNOSTIC / POTENTIEL OXYDANT / OXYDATION / PH / REDUCTION / PRODUCTION VEGETALE / AGRONOMIE / FERTILISATION / BIOSTIMULANT / MATIERE ORGANIQUE / SOL / ACTIVITE BIOLOGIQUE DU SOL / STRUCTURE DU SOL / PROTECTION DES VEGETAUX / CHAMPIGNON / SELECTION VEGETALE / BACTERIE / VIRUS / CARBONE / RECHERCHE / FRANCE

VEGETABLE N° 371, 01/11/2019, 2 pages (p. 4-5)

réf. 269-019



Kinsey-Albrecht, l'équilibre pour mieux produire

DELBECQUE Xavier

Certains viticulteurs français commencent à s'intéresser à la méthode d'analyse des sols Kinsey-Albrecht. Cette dernière est différente des méthodes habituelles puisqu'elle ne se base pas sur la quantité d'éléments contenus dans le sol, mais sur leur équilibre. Elle a été développée au milieu du XXème siècle par le chercheur américain William Albrecht. Ce dernier s'est intéressé à l'équilibre chimique des sols et s'est rendu compte qu'il existait des ratios optimums. Son élève, Neil Kinsey, s'est alors inspiré de ses travaux pour développer une méthode d'analyse. Pour arriver à un équilibre idéal, la CEC doit contenir 68 % de calcium, 12 % de magnésium, 4 % de potassium, 1,5 % de sodium et 10 % d'hydrogène. Le ratio calcium et magnésium est important, car il peut faire flocculer ou rapprocher les feuillets d'argile (ce qui influe notamment sur la quantité d'eau retenue dans le sol).

Mots clés : OUTIL DE DIAGNOSTIC / MINÉRAUX / CALCIUM / PRODUCTION VÉGÉTALE / FERTILISATION / SOL / ANALYSE DE SOL / ACTIVITÉ BIOLOGIQUE DU SOL / CAPACITÉ D'ÉCHANGE CATIONIQUE (CEC) / ARGILE / STRUCTURE DU SOL / VITICULTURE / OLIGO ÉLÉMENT / MAGNÉSIUM / FRANCE

REUSSIR VIGNE N° 268, 01/12/2019, 1 page (p. 20)

réf. 269-024

Dossier : Sol, un nouvel horizon ?

GOULFIER Guylaine

Le sol est un continent encore méconnu qui réserve bien des surprises. Pour apprendre ou continuer d'apprendre comment le sol fonctionne et comment l'améliorer, ce dossier présente 5 articles : - Tous les sols sont bons ! ; Connaître la structure (compacte ou meuble) de son sol et savoir comment l'améliorer ; - Les indices sortent de l'ombre ; Gérard Ducerf explique sa méthode, aboutissement de 40 années de recherche, pour déterminer les caractéristiques d'un sol à partir des plantes qui s'y développent naturellement ; - Huit plantes bio-indicatrices ; Gérard Ducerf propose une sélection de plantes bio-indicatrices courantes pour identifier les défauts de son sol et savoir y remédier en travaillant sur les causes ; - Les astuces d'un paresseux ; Dans son jardin alsacien, "Le Potager du paresseux", Didier Helmstetter cultive des légumes sans le moindre travail du sol et en utilisant le foin comme couvre-sol permanent, dont il recharge la couche tous les 6 mois. Il explique les avantages et les limites de cette technique, mais aussi l'importance de l'observation et l'approche globale de la biodiversité dans son jardin ; - La révolution des sols ; Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'histoire naturelle et à l'université de Gdansk, présente quelques-unes de ses découvertes sur la vie microbienne des sols, à laquelle il a consacré un livre ("Jamais seul : Ces microbes qui construisent les plantes, les animaux et les civilisations"). Il explique notamment comment fonctionne la rhizosphère, cette portion du sol affectée par la présence des racines, ainsi que le rôle de captation et de stockage du CO2 des sols cultivés sans intrants chimiques.

Mots clés : DÉVELOPPEMENT RACINAIRE / PAILLAGE / STOCKAGE DE CARBONE / FRANCE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TÉMOIGNAGE / FERTILISATION / SOL / STRUCTURE DU SOL / NON-TRAVAIL DU SOL / CHAMPIGNON / PLANTE BIO-INDICATRICE / VIE BIOLOGIQUE DU SOL / RELATION SOL PLANTE / BACTÉRIE / MYCORHIZE / AZOTE / CARBONE / RECHERCHE

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 16 pages (p. 48-64)

réf. 269-044



Le compost fixe beaucoup de carbone

HERZOG Chantal

En Suisse, Agroscope et le FiBL ont mené un essai en 2017 afin de regarder si le compost et le digestat augmentent les teneurs en carbone dans les sols agricoles et s'ils favorisent la formation d'humus. Pour cela, des échantillons de terre ont été prélevés dans 59 fermes suisses, dont 41 en conventionnel et 18 en bio. Ces exploitations ont été réparties dans trois groupes : un où les agriculteurs avaient épandu au moins deux fois du compost ces dix dernières années, un autre où du digestat avait été utilisé pour compléter la fumure usuelle (fumier ou engrais minéral), et un groupe témoin dont les parcelles n'ont pas été amendées. Même si les résultats montrent d'importants écarts au sein de ces groupes, leur analyse a révélé que les parcelles ayant reçu du compost contiennent en moyenne 37 % de carbone en plus que les deux autres modalités (digestat et témoin). Cette augmentation a été constatée aussi bien en bio qu'en conventionnel. L'analyse de la biomasse microbienne a également révélé que la biomasse des parcelles ayant reçu du compost est supérieure de 47 % par rapport aux parcelles qui ont reçu du digestat. La comparaison de toutes les parcelles bio et conventionnelles a également montré que cette biomasse est supérieure en moyenne de 25 % dans les parcelles bio.

Mots clés : BIOMASSE MICROBIENNE / COMPARAISON BIO-CONV / DIGESTAT / STOCKAGE DE CARBONE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / COMPARAISON / ESSAI / COMPOST / FERTILISATION / HUMIFICATION / MATIÈRE ORGANIQUE / ACTIVITÉ BIOLOGIQUE DU SOL / AGRICULTURE CONVENTIONNELLE / SUISSE / BIOGAZ / AMENDEMENT ORGANIQUE

BIOACTUALITES N° 2/20, 01/03/2020, 2 pages (p. 12-13)

réf. 269-117

Planter une culture après une prairie sans labour et en bio, mission impossible ? : 8 épisodes à découvrir

FNAB / GAB 85

Julien Guéneau est agriculteur au sein du GAEC Les Jonquilles, en Vendée. Cette ferme laitière est convertie en bio depuis 2010 et a cessé la pratique du labour depuis 20 ans. Un objectif : produire du fourrage pour le troupeau laitier. Un projet porté par la FNAB et le GAB 85, dans le cadre d'un financement ECOPHYTO, permet au GAEC de tester trois protocoles et itinéraires différents pour planter du maïs sans labour après un méteil ensilage semé en direct à l'automne. Fauchage du méteil, mulchage, semis du maïs, désherbage et récolte ; à travers 8 épisodes, Julien confie ses observations sur le travail réalisé en plusieurs mois. Un de ces 8 épisodes porte sur le groupe d'échange Techniques Culturelles Simplifiées Bio de Vendée, co-animé par le GAB et la Chambre d'agriculture ; 30 fermes mutualisent ainsi les résultats de leurs essais et se nourrissent de leurs expériences. Une série qui donne à voir un exemple de techniques pour simplifier le travail du sol.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/31490/>

Mots clés : GROUPE D'ÉCHANGE / ITINÉRAIRE TECHNIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / BOVIN LAIT / ÉLEVAGE BIOLOGIQUE / MATÉRIEL AGRICOLE / COMPARAISON / DESTRUCTION / TÉMOIGNAGE / MULCH / FERTILISATION / SOL / NON LABOUR / RÉCOLTE / TECHNIQUE CULTURALE / CONTRÔLE DES ADVENTICES / DESHERBAGE MÉCANIQUE / SEMIS / SEMIS DIRECT / TECHNIQUE CULTURALE SIMPLIFIÉE / MAÏS / ENSILAGE / RAY GRASS / MÉLANGE CÉRÉALES PROTÉAGINEUX / PRAIRIE / FAUCHE / VENDEE / GROUPE D'AGRICULTEURS

2019, 29 min. 06 sec. (Bande-annonce + 8 épisodes), éd. FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France) / DEMAÏN-VENDEE

réf. 269-078



VITICULTURE

Fiche biodiversité : La féverole

MONTIGAUD Isabelle

La féverole est appréciée par les viticulteurs qui souhaitent semer un engrais vert. En étant implantée sur un tiers de la surface d'une parcelle, cette légumineuse peut apporter jusqu'à 30 unités d'azote grâce à une bonne activité symbiotique. Ses dates de semis sont assez souples (fin d'été à octobre), ce qui permet d'effectuer des semis tardifs après les vendanges. Elle présente aussi l'avantage de s'adapter à de nombreux sols et d'améliorer leur structure grâce à sa racine pivot. Toutefois, cette plante couvre peu le sol, c'est pourquoi elle est souvent associée à d'autres espèces. En agriculture biologique, il faut aussi prendre en compte le coût des semences certifiées bio qui est assez élevé.

Mots clés : AVANTAGE / INCONVENIENT / TECHNIQUE CULTURALE / COUVERT VEGETAL / ENGRAIS VERT / COÛT / SOL / STRUCTURE DU SOL / VITICULTURE / LEGUMINEUSE / FEVEROLE / AZOTE / FRANCE

REUSSIR VIGNE N° 268, 01/12/2019, 1 page (p. 21)

réf. 269-025

Une gamme pour mieux valoriser ses vins

GERBOD Catherine

Stefaan Massart, viticulteur au Château Vilatte (appellations bordeaux et bordeaux supérieur), est passé en bio en 2009. Son domaine est constitué d'une douzaine d'hectares. Il a développé, au fil des années, une large gamme de vins : il propose actuellement dix cuvées (dont un pétillant naturel) et deux jus de raisin, alors que le domaine ne comptait qu'un bordeaux supérieur rouge, un bordeaux blanc et un bordeaux rosé, il y a une trentaine d'années. La multiplication des produits pourrait être perçue comme un élément complexe à gérer mais, pour Stefaan Massart, ce choix permet avant tout de répondre à son envie de créer. Élargir sa gamme présente aussi des intérêts économiques : cela lui permet de proposer une diversité de vins à ses clients et de ne pas vendre ses produits en dessous de ses coûts de production, sachant que ces derniers sont supérieurs à ceux des vins conventionnels (coûts de main d'œuvre et de mécanisation supérieurs, et rendements inférieurs). Ce nombre important de cuvées demande en revanche une bonne organisation pour le travail et pour l'identification des cuves.

Mots clés : BORDELAIS / COMMERCIALISATION / GIRONDE / STOCKAGE / MARKETING / VIN / JUS DE RAISIN / TRAÇABILITE / VINIFICATION / ORGANISATION DU TRAVAIL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIVERSIFICATION / TEMOIGNAGE / VITICULTURE

REUSSIR VIGNE N° 268, 01/12/2019, 2 pages (p. 44-45)

réf. 269-026



Homéopathie, isothérapie, vie du sol... Une approche globale pour la vitalité de la vigne

ROSE Frédérique

La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire (Cab) a mis en place un essai pour tester l'efficacité de l'homéopathie, de l'isothérapie et des poivres (ces trois types de remèdes sont plus précisément définis dans l'article) sur certains ravageurs de la vigne : le mildiou, les cochylys et le cigarier. Pour mener à bien cet essai, cinq vigneronnes en biodynamie ont mis à disposition une parcelle d'un hectare. Sur chacune, trois modalités ont été testées. La modalité Témoin reprend les traitements habituels du vigneron (cuivre, soufre, biodynamie et bio-insecticide si nécessaire). Sur la modalité Vigne, le vigneron effectue ses traitements habituels et ajoute des remèdes d'isothérapie et des poivres. La modalité Vigne + Sol reprend la modalité Vigne qui est complétée par différents apports destinés au sol (compost, poudre de roche volcanique, bore...). L'objectif est d'avoir une approche globale et de voir comment la vigne répond aux soins quand on s'occupe aussi du sol. Au cours des cinq années d'essais, de nombreuses mesures ont été effectuées sur le développement des ravageurs, sur la vitalité de la vigne et de nombreuses analyses de sol ont été réalisées. Des résultats encourageants ont été obtenus pour mieux gérer le mildiou, les cochylys et le cigarier avec ces méthodes. Très souvent, les meilleurs résultats étaient observés sur la modalité Vigne + Sol. Les analyses de sol confirment d'ailleurs les bienfaits des apports réalisés sur cette modalité.

Mots clés : ALTERNATIVE AU CUIVRE / ESSAI AU CHAMP / ESSAI SYSTEME / VITALITE / MINERAUX / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / COMPOST / FERTILISATION / MATIERE ORGANIQUE / SOL / ANALYSE DE SOL / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / TORDEUSE DE LA GRAPPE / ISOTHERAPIE / MILDIOU / HOMEOPATHIE / PAYS DE LA LOIRE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 68-69)

réf. 269-039

Dossier spécial : Viticulture

LAVEAU Etienne / FRIES Sylvain / RUSCH Adrien / ET AL.

Ce dossier spécial est dédié à la protection de la vigne en agriculture biologique, et plus particulièrement à la lutte biologique par conservation. Il commence par présenter comment la faune auxiliaire, naturellement présente dans les parcelles participe à la lutte contre les ravageurs (ex : les typhlodromes contre les acariens rouges sur les feuilles, les larves de chrysope et les perce-oreilles contre les acariens, les tordeuses, les cicadelles). Il explique ensuite comment renforcer la biodiversité dans une parcelle (infrastructures agroécologiques, enherbement...) afin de favoriser l'équilibre ravageurs/auxiliaires. Un focus est également réalisé sur le dispositif de recherche-action BACCHUS qui a pour objectifs de : 1 - produire des connaissances sur les effets des pratiques viticoles et des changements environnementaux sur la dynamique de la biodiversité dans la vigne ; 2 - accompagner les viticulteurs vers des pratiques plus agroécologiques. Le rôle des chauves-souris dans la régulation des ravageurs est ensuite plus amplement détaillé, via les résultats de deux études : le programme BatViti étudie le rôle de ces mammifères contre la tordeuse de la grappe ; la seconde étude porte sur la régulation du ver de la grappe. Enfin, ce dossier est clôturé par un article sur la gestion du mildiou : il présente comment la Cave d'Irouléguay gère ce ravageur omniprésent via une approche globale et préventive.

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/profilbio/>

Mots clés : INFRASTRUCTURE AGRO-ECOLOGIQUE / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGROECOLOGIE / FERTILISATION / VITICULTURE / ENHERBEMENT / PROTECTION DES VEGETAUX / CONTROLE DES RAVAGEURS / AUXILIAIRE / LUTTE BIOLOGIQUE PAR CONSERVATION / TORDEUSE DE LA GRAPPE / CHAUVE-SOURIS / CUIVRE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / MILDIOU / FRANCE
PROFILBIO N° 10, 01/06/2020, 14 pages (p. 6-19)

réf. 269-123



MARCHÉ

FILIÈRE

De la pédagogie en rayon

DOLPHIN Arielle

Marie-Cécile Nerfi est responsable du rayon fruits et légumes d'un magasin L'Eau Vive (réseau de magasins bio créé en 1979), près de Chambéry. Elle explique comment elle gère l'approvisionnement de ce rayon pour allier qualité et origine des produits (les approvisionnements français sont privilégiés, 50 % des légumes sont produits localement), tout en minimisant le gaspillage. Marie-Cécile arrive tôt pour réceptionner les livraisons et marquer les colis à prélever en premier. Elle en profite pour trier les produits abîmés et les mettre de côté pour élaborer des paniers à 4 € (au lieu de 12 €) ou les proposer à la vente via le système « too good to go ». Marie-Cécile n'hésite pas à effectuer de la pédagogie auprès de ses clients pour expliquer les choix de produits (qualité, cohérence avec les saisons, non emballés et sans filet). Le magasin encourage aussi à ne plus utiliser de sachets jetables en proposant des sacs en coton bio pour le vrac, les fruits et les légumes (tout est pesé en caisse).

Mots clés : PRODUIT LOCAL / DISTRIBUTION / APPROVISIONNEMENT / VRAC / GASPILLAGE ALIMENTAIRE / TMOIGNAGE / INFORMATION DU CONSOMMATEUR / FILIERE COURTE / FILIERE LONGUE / MAGASIN SPECIALISE / FILIERE FRUITS ET LEGUMES / PRODUIT BIOLOGIQUE / ORGANISATION DU TRAVAIL / SAVOIE / SAISONNALITE / MAGASIN BIO VEGETABLE N° 371, 01/11/2019, 2 pages (p. 66-67)

réf. 269-023

Etat des lieux du marché des viandes produites en AB

SEVIN Fabien / BRILLION Camille / GROSHENS Eva / ET AL.

En mai 2020, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes a proposé à différentes structures de présenter les effets de la crise liée à la Covid-19 sur le marché des viandes bio, sous la forme d'un webinaire. Dans le support de ce dernier, l'Idel aborde les effets du confinement sur la consommation et la production de viandes (bio et non bio), aux échelles nationale et régionale. Un focus sur les jeunes bovins allaitants montre un retard d'écoulement. Selon les filières, les opérateurs Unebio et Sicaba observent des dynamiques de demande différentes : la demande en viande hachée est importante et crée un déséquilibre matière ; la vente de veaux et d'agneaux a diminué ; la vente de viande porcine est restée stable ou a baissé, selon l'opérateur concerné. La FRAB AuRA confirme que la demande en produits de proximité s'est renforcée, y compris sur la viande, favorisant les circuits courts. Des solutions pour renforcer ce mode de commercialisation sont proposées. Enfin, le Cluster bio dresse un état des lieux des enseignes de distribution de produits bio, dont un focus sur les GMS.

<https://aura.chambres-agriculture.fr/videos/toutes-les-videos/detail-dune-video/fiche/etat-des-lieux-du-marche-national-de-la-viande-ab/>

Mots clés : CRISE SANITAIRE / ETAT DES LIEUX / ELEVAGE / CIRCUIT DE DISTRIBUTION / CIRCUIT COURT / GRANDE SURFACE / MARCHÉ / FILIERE BOVINE / VIANDE BOVINE / FILIERE OVINE / FILIERE PORCINE / FILIERE VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE / AUVERGNE-RHONE-ALPES / VIANDE CAPRINE / VIANDE OVINE / VIANDE PORCINE / CONJONCTURE ECONOMIQUE 2020, 79 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 269-081



Carrefour Provencia : La dimension éthique du bio local

HARZIG Jean

Le groupe Provencia, fondé en 1963, détient une quarantaine de supermarchés et d'hypermarchés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sous l'enseigne Carrefour-Provencia. Ce groupe souhaite conforter son image de proximité en développant son approvisionnement local. Actuellement, les produits locaux et régionaux représentent 8 % de son offre et 20 % du rayon fruits et légumes. Pour les produits bio de ce rayon, le groupe Provencia souhaite privilégier les productions de proximité. Les dirigeants du groupe ont d'ailleurs chargé Jean-Marc Claustre (moniteur fruits et légumes) de chercher des producteurs prêts à se convertir au bio et à s'engager dans un partenariat (sous forme d'un accord) avec Carrefour-Provencia et CSD (la centrale d'achat utilisée par ce groupe). De premiers tests ont été menés avec un binôme d'agriculteurs, David Bernard et Alexandre Merle, basés en Haute-Savoie. Ils fournissent des légumes à quatre magasins. Carrefour-Provencia et CSD ont signé, avec eux, un premier contrat de trois ans qui a permis d'accompagner économiquement et commercialement ces producteurs durant leur phase de conversion.

Mots clés : CONTRACTUALISATION / PRODUIT LOCAL / COMMERCIALISATION / APPROVISIONNEMENT LOCAL / FILIERE COURTE / GRANDE SURFACE / MARKETING / FILIERE LEGUMES / DISTRIBUTION / PRODUIT BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARAICHAGE / LEGUME / AUVERGNE-RHONE-ALPES
VEGETABLE N° 371, 01/11/2019, 1 page (p. 18)

réf. 269-021

Collecte de céréales bio : Une croissance record !

RIVRY-FOURNIER Christine

En grandes cultures, l'heure est au bilan de la campagne 2019-2020. En agriculture biologique, France Agrimer décompte près de 600 000 tonnes de céréales bio ou en C2, ce qui correspond à un bond de 70 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance est le reflet de la hausse du nombre de conversions depuis deux années. Le blé tendre (dont la collecte a augmenté de 82 %), le maïs (+ 42 %), le triticale (+ 104 %) et l'orge (+ 118 %) représentent plus de 90 % des volumes récoltés. De l'avis de la filière, l'épisode Covid-19 modifie peu les estimations de croissance du marché : les ventes en restauration hors domicile se sont effondrées, mais elles ont été compensées par l'augmentation des ventes de pains et de farines en sachets (boostées durant le confinement). Les GMS se sont également recentrées sur des approvisionnements français et de proximité. Concernant l'alimentation animale, la crise semble avoir dopé les utilisations de céréales (+ 17 % en orge et + 19 % en maïs). Cette tendance est en partie expliquée par le dynamisme des filières œufs et viande bio durant cette période.

Mots clés : CHIFFRE / CRISE SANITAIRE / TENDANCE / APPROVISIONNEMENT LOCAL / MARCHÉ / FILIERE CEREALES / COLLECTE / CEREALE / CONSOMMATION / PRODUCTION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ALIMENTATION HUMAINE / STATISTIQUES / ALIMENTATION DES ANIMAUX / IMPACT / GRANDE CULTURE / BLÉ TENDRE / TRITICALE / MAIS / ORGE / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 1 page (p. 6)

réf. 269-028



**Trophées de l'Excellence Bio 2020 :
Primer des initiatives innovantes**

HILARY Marie

Les Trophées de l'Excellence Bio 2020, organisés par l'Agence BIO et le Crédit Agricole, ont été remis, le 27 février, lors du Salon de l'Agriculture. Le lauréat de la catégorie « Producteurs » est Romain Chemin, un jeune agriculteur breton qui s'est lancé, en 2017, dans la culture de houblon bio (onze variétés sur 2,7 ha). Bien que le houblon soit peu développé dans cette région, la demande des brasseurs est forte. Romain a également monté le GIEE Houblon Grand Ouest avec trois autres producteurs. Le lauréat de la catégorie « Associations – Entreprises » est France Cake Tradition. Cette entreprise fabrique des gâteaux dans les Hauts-de-France, et elle a souhaité remplacer le sucre de canne de certains de ses gâteaux par du sucre issu de betteraves bio. Ainsi, en 2019, six producteurs des Hauts-de-France se sont lancés dans la culture de la betterave bio, 20 tonnes de sirop ont été produites et France Cake Tradition en a utilisé deux pour sa nouvelle recette de pain d'épices bio. Le coup de cœur du jury de la catégorie « Producteurs » revient à la SCIC Graines équitables, qui développe l'agroécologie et l'entraide entre les producteurs depuis 2014 tout en produisant différentes productions, dont des graines à germer. Celui de la catégorie « Associations – Entreprises » revient au Grap (Groupement régional alimentaire de proximité) qui a mis en place un système de livraisons mutualisées destiné aux épiceries (qui proposent au moins 80 % de produits bio) afin de promouvoir les circuits courts.

Mots clés : DIMENSION SOCIALE / EPICERIE / PRODUIT LOCAL / APPROVISIONNEMENT LOCAL / COOPERATIVE / CIRCUIT COURT / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / FILIERE / BIÈRE / GÂTEAU / PRODUIT BIOLOGIQUE / SUCRE / INITIATIVE LOCALE / INNOVATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ENTREPRISE / GRAINE GERMÉE / ASSOCIATION / HOUBLON / BETTERAVE SUCRIÈRE / FRANCE / BRETAGNE

BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 3 pages (p. 12-14)

réf. 269-032

**Partenariat Fnab et Picard : Nouveau
label : Bio Français Équitable est né**

RIVRY-FOURNIER Christine

Un nouveau label, nommé « Bio Français Équitable », a vu le jour en 2020. Il est porté par la Fnab et est le fruit de trois ans de réflexions et de travail. Depuis plusieurs années, la Fnab avait la volonté de pousser l'agriculture et les industries agroalimentaires à développer une bio française et équitable. Comme aucun label ne regroupait toutes les valeurs défendues par la Fnab, elle a souhaité développer son propre label. Ce dernier devait prendre en compte certains critères essentiels : certification bio, origine française des ingrédients, transformation effectuée en France, application de la loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014, reconnexion de l'alimentation avec les territoires (en privilégiant notamment la proximité). La Fnab a alors profité d'une demande de Picard (qui souhaitait développer une gamme bio et locale) pour mettre en place ce label. Un premier test est en cours dans le Sud-Ouest : il porte sur la production de carottes, courgettes, haricots verts et maïs bio et surgelés pour Picard. Un contrat tripartite (producteur, transformateur-surgélateur et distributeur) d'une durée de trois ans a été signé pour établir les volumes et les prix d'achat (qui reposent sur les coûts de production réels de la ferme). Le témoignage d'Antoine Proffit, l'un des producteurs de carottes bio impliqués dans cette démarche, est retranscrit dans un encart. Un deuxième encart est réservé à une autre démarche, celle de la marque régionale équitable « Bio Sud Ouest France », qui a été créée en 2013.

Mots clés : COMMERCE ÉQUITABLE / CONTRACTUALISATION / DEMARCHE MULTI-PARTENARIALE / PRODUCTEUR / APPROVISIONNEMENT LOCAL / TRANSFORMATEUR / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / FILIÈRE LÉGUMES / PRODUIT BIOLOGIQUE / LABEL / DISTRIBUTEUR / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DE PROXIMITÉ / MARQUE / TÉMOIGNAGE / LÉGUME / LÉGUME DE PLEIN CHAMP / LÉGUME SURGÈLE / FRANCE / SUD-OUEST FRANCE / PARTENARIAT / DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 3 pages (p. 15-17)

réf. 269-033



Filière lait bio : Touchée, mais plutôt épargnée

RIPOCHE Frédéric / RIVRY-FOURNIER Christine

Malgré quelques complications logistiques durant la période Covid-19, la filière lait bio a su s'adapter et semble avoir été plutôt épargnée. Selon les prévisions, les prix devraient se maintenir grâce au soutien de certains opérateurs de la filière et à la régulation des volumes. Il faut rappeler que cette crise est survenue au printemps, c'est-à-dire en plein pic de production laitière. En avril et mai 2020, 100 millions de litres de lait ont été collectés. Le Cniel (interprofession) a alors préconisé de diminuer les volumes. Au final, le déclassé technique du lait bio en lait conventionnel n'a pas été beaucoup plus élevé que les autres printemps (le pic de production printanier entraîne souvent des difficultés logistiques qui conduisent à des déclassés vers le conventionnel). Sur le premier trimestre 2020, le prix moyen du lait bio était de 491 €/1000 L. Au second trimestre, le prix a baissé entre 60 et 90 €. Pour les mois à venir, les opérateurs annoncent plutôt une croissance continue, estimée à 1%. La France se démarque ainsi avec ses volumes et ses prix en hausse, alors que ceux des autres pays européens stagnent ou diminuent. Par ailleurs, la consommation de certains produits laitiers bio (lait liquide, beurre, crème) a été renforcée durant le confinement. En complément de cet article, un encart est consacré à l'interview de Théophile Jouve, directeur général de Biolait (principal collecteur de lait bio), qui explique comment cette coopérative a géré la crise Covid-19.

Mots clés : CHIFFRE / COOPERATIVE LAITIERE / CRISE SANITAIRE / COLLECTE LAITIERE / INTERVIEW / IMPACT / TRANSFORMATEUR / COLLECTEUR / MARCHÉ / FILIERE LAIT / LAIT / CONSOMMATION / PRIX / PRODUCTION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 18-19)

réf. 269-034

Réseau Ma Boucherie Bio du Coin : Unébio s'allie aux boucheries

RIPOCHE Frédéric

Le réseau de boucheries traditionnelles « Ma Boucherie Bio du Coin » est une initiative d'Unébio (Union des éleveurs bio). Ce réseau a commencé à se développer dans l'Ouest. Le premier projet est né à La Baule en 2016 ; puis ce fut Nantes, Guingamp... Actuellement, Unébio a investi dans une quinzaine de boucheries traditionnelles et de nouveaux projets devraient aboutir en 2020. Unébio propose deux modèles : soit il devient actionnaire à 100 % d'une boucherie, soit il entre dans le capital d'une boucherie (jusqu'à hauteur de 30 %) si un boucher déjà installé souhaite commercialiser de la viande bio. Tous les bouchers sont formés aux spécificités des viandes bio, ce qui permet de mieux les valoriser. Pour alimenter ce réseau, Unébio s'appuie sur son propre outil de transformation et de commercialisation : le Comptoir des Viandes Bio (CVB), basé dans le Maine-et-Loire. Suite à la période Covid-19, l'ouverture de certaines nouvelles boucheries est retardée. Toutefois, la démarche est bien ancrée et les ventes se maintiennent (un encart est réservé aux adaptations mises en place par les boucheries de ce réseau pour faire face à la Covid-19).

Mots clés : INITIATIVE / COMMERCIALISATION / DÉBOUCHÉ / VIANDE / BOUCHERIE / ENTREPRISE / FILIERE VIANDE / CRISE SANITAIRE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FONCTIONNEMENT / OUEST FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 20-21)

réf. 269-035



Filières viande bio : L'équilibre matière fragilisé

RIVRY-FOURNIER Christine

Selon les espèces et les débouchés, l'élevage bio est impacté de différentes manières par la Covid-19. Les structures tournées vers la restauration hors domicile (RHD) sont les plus impactées. C'est le cas par exemple de la SCA Le Pré Vert (coopérative de 280 éleveurs bio, située en Dordogne) qui écoule 25 % de ses volumes en RHD. En plus de la perte de ce débouché, cette coopérative a dû faire face à un autre inconvénient : l'équilibre matière pour les carcasses. Alors que la restauration collective favorisait l'équilibre matière, les consommateurs achètent beaucoup de viandes à griller ou hachées, ce qui entraîne des déséquilibres. Des veaux rosés ont aussi dû être congelés et des reports d'abattage ont été mis en place. Toutefois, cette viande devra s'écouler et entrera forcément en collision avec la production. Chez Sicaba, société coopérative basée dans l'Allier, les marchés restent déstabilisés et des réajustements quotidiens sont effectués. Toutefois, la perte des débouchés en RHD a été en partie compensée par le bond des ventes en magasins bio et via le e-commerce. Le bœuf, avec ses morceaux nobles, est le gagnant de cette période alors que les agneaux et les porcs subissent un repli. Concernant la vente directe, il est difficile d'évaluer son évolution, mais il est certain que les fermes pratiquant déjà la vente en caissettes ont bénéficié d'afflux de commandes.

Mots clés : CRISE SANITAIRE / COMMERCIALISATION / VENTE DIRECTE / IMPACT / RESTAURATION HORS DOMICILE / CIRCUIT COURT / CIRCUIT LONG / ABATTOIR / MARCHÉ / FILIERE VIANDE / ÉQUILIBRE CARCASSE / CONSOMMATION / PRODUCTION / ELEVAGE BIOLOGIQUE / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 1 page (p. 22)

réf. 269-036

Salon Biofach de Nuremberg : La bio mondiale en effervescence

RIVRY-FOURNIER Christine

La salon international Biofach s'est tenu, du 12 au 15 février 2020, à Nuremberg (Allemagne). Malgré la menace tangible liée à la Covid-19, il a regroupé 3 792 exposants de 110 nationalités et 47 000 visiteurs de 136 pays, preuve de la vitalité du secteur bio. Les conférences ont été très suivies : elles ont enregistré 10 000 participants. Les nationalités les plus présentes sur ce salon sont bien évidemment les Allemands, suivi par les Autrichiens, les Italiens, les Français et les Néerlandais. La présence de la France se renforce chaque année avec 222 exposants en 2020, dont 178 en alimentaire et le reste en cosmétique. Biofach reste en effet un salon incontournable pour développer les ventes à l'export ou élargir ses approvisionnements. L'évolution du règlement européen qui encadre l'AB a aussi été évoquée, notamment les règles d'importation des produits bio dans l'Union Européenne, encore en pleine négociation. Ces futures règles représentent un élément crucial dans le marché mondialisé de la bio, d'autant que les consommateurs européens sont très convoités. Autre point largement discuté : la certification de groupe. Elle permettrait de mutualiser les coûts de certification des petits paysans, notamment dans les pays tiers, mais elle suscite de nombreuses interrogations.

Mots clés : CHIFFRE / EXPORTATION / IMPORTATION / SALON PROFESSIONNEL / CERTIFICATION DE GROUPE / MARCHÉ / FILIERE / PRODUIT ALIMENTAIRE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT COSMETIQUE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / ALLEMAGNE / UNION EUROPEENNE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 23-24)

réf. 269-037



Nouveautés : Cultures ; Nouveautés : Élevage

RIPOCHE Frédéric / COISNE Marion / RIVRY-FOURNIER Christine

Cet article présente de nouveaux matériels et traitements utilisables en agriculture biologique. Cinq de ces nouveautés concernent les productions végétales et une est dédiée à l'élevage (vaches laitières) :

- 1 - Le constructeur Bionalan a optimisé et étendu sa gamme d'écimeuses ;
- 2 - La société Terrateck propose un nouveau modèle de porteur polyvalent 100 % électrique ;
- 3 - La start-up Pochon a intégré un guidage GPS indépendant sur son prototype de robot afin que ce dernier soit indépendant (robot d'aide à la récolte, au désherbage et au semis) ;
- 4 - La société Bayer a développé un insecticide à partir de matières actives d'origine végétale à large spectre (certifié AB par Ecocert) afin de lutter contre les insectes dans les stocks de denrées alimentaires ou contre les moustiques (dans ce cas, le produit est destiné aux collectivités) ;
- 5 - La société Biotest a développé Bluestim®, un osmorégulateur qui permet de lutter contre les nécroses apicales ;
- 6 - La société Solu'Nature (qui développe des solutions alternatives aux traitements phyto-pesticides et aux antibiotiques) a lancé Défi'Mam, un aliment complémentaire composé d'oligo-éléments et de plantes (phytothérapie) pour renforcer la santé de la mamelle.

Mots clés : BIOINSECTICIDE / NECROSE APICALE / STOCKAGE / CONSERVATION DES ALIMENTS / MATERIEL AGRICOLE / ECIMEUSE / ROBOT DE DESHERBAGE / COMPLEMENT ALIMENTAIRE / ROBOTIQUE AGRICOLE / ARBORICULTURE / GRANDE CULTURE / MARAICHAGE / PROTECTION DES VEGETAUX / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SANTE ANIMALE / MAMMITE / FRANCE / ENTREPRISE / FOURNISSEUR
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 72-73)

réf. 269-110

Covid-19 : Quels impacts sur la Bio ?

UZUREAU Anne / CHOLLET Emmanuelle

Globalement, les filières bio ont plutôt bien résisté à la crise de la Covid-19. Le confinement a d'ailleurs accentué la dynamique de consommation des produits bio, ce qui s'est traduit par une augmentation des ventes dans les GMS et dans les magasins spécialisés (cette croissance est toutefois inégale suivant les départements). Ce phénomène a d'ailleurs pu engendrer quelques difficultés occasionnelles d'approvisionnement en produits bio dans les magasins. Concernant la vente directe, cette crise a occasionné un surplus de travail chez les producteurs. Elle a aussi impacté de différentes manières les filières : la filière viande n'a pas trop subi de baisse de volume, sauf pour la viande de veau et un peu pour la viande d'agneau. Quant à la filière lait, elle a réussi à gérer cet épisode en limitant les volumes produits durant le pic printanier. L'œuf bio a connu une pénurie et des problèmes d'approvisionnement sont à prévoir pour la farine bio française (la demande est forte et les récoltes sont faibles). Deux filières, la filière vin et la filière bière, ont en revanche directement souffert de cette crise sanitaire (leurs ventes se sont effondrées).

<http://www.biopaysdelaloire.fr/publications/bulletin-cab/>

Mots clés : CRISE SANITAIRE / ETAT DES LIEUX / CIRCUIT DE COMMERCIALISATION / VENTE / VENTE DIRECTE / CIRCUIT COURT / CIRCUIT LONG / GRANDE SURFACE / MAGASIN SPECIALISE / FILIERE AVICOLE / FILIERE CEREALES / FILIERE LAIT / FILIERE VIANDE / FILIERE VIN / BIÈRE / FARINE / CONSOMMATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / ALIMENT DU BETAIL / OEUF / FRANCE / IMPACT

BULLETTIN CAB N° 133, 01/06/2020, 4 pages (p. 6-9)

réf. 269-141



Le commerce équitable s’installe dans le paysage ; « Nous travaillons à livre ouvert »

BARGAIN Véronique / OMNÈS Gabriel

Ces deux articles portent sur des filières françaises pratiquant le commerce équitable. Le premier effectue un état des lieux : les initiatives de commerce équitable origine France fleurissent depuis 2014, date à laquelle la loi a défini le terme « commerce équitable » dans le cadre de relations franco-françaises. L’objectif étant de garantir une rémunération juste aux producteurs (actuellement, près de 8 000 producteurs sont engagés dans de telles filières). Par exemple, Franck et Grégory Bluteau, deux agriculteurs bio, vendent 50 tonnes de blé à la coopérative Cavac, avec le label Agri-Éthique qu’elle a créé. Cette filière leur garantit un prix de 500 €/t pendant cinq ans. Plus de la moitié des produits vendus sur le marché commerce équitable origine France sont des céréales transformées. Les produits bio représentent plus de 50 % des produits équitables français. Pour certifier ces produits d’origine française, trois labels privés coexistent (Biopartenaire, Fair For Life et Agri-Éthique), ainsi que deux marques (« Ensemble » de Biocoop et « Paysans d’ici » d’Éthiquable). D’autres marques d’associations de consommateurs ou de distributeurs revendiquent le fait de verser des prix rémunérateurs aux producteurs, sans forcément respecter l’intégralité des critères du commerce équitable. Le second article se penche plus spécifiquement sur une filière labellisée par Biopartenaire : cette dernière porte sur 800 tonnes de blé bio produites en Seine-et-Marne, transformées par les Moulins Bourgeois, puis employées par la boulangerie Belledonne.

Mots clés : CHIFFRE / COMMERCE ÉQUITABLE / CONTRACTUALISATION / PRODUCTEUR / TRANSFORMATEUR / FILIERE / FARINE / LABEL / RELATION NORD NORD / FILIERE CEREALES / REMUNERATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / MARQUE / TEMOIGNAGE / GRANDE CULTURE / BLE / FRANCE / SEINE ET MARNE / PRODUIT BIOLOGIQUE / PRODUIT ÉQUITABLE
 REUSSIR GRANDES CULTURES N° 342, 01/01/2020, 3 pages (p. 36-38)

réf. 269-146

Dossier de presse Agence BIO : La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises : Les chiffres 2019 du secteur bio

AGENCE BIO

Dans ce dossier de presse, l’Agence BIO présente les chiffres 2019 de l’agriculture biologique. La consommation de produits bio en France a atteint, en 2019, 11,93 milliards d’euros, soit une croissance de +13,5 % par rapport à 2018. 6,1 % : c’est la part estimée de produits bio dans la consommation des ménages. On note une montée en puissance des produits bio transformés, avec une croissance spectaculaire de certaines catégories de produits. L’évolution des ventes de produits bio par circuit de distribution est détaillée (2013-2019). La grande distribution détient 55 % des parts de marché. Autre élément important : le taux d’importation, qui s’est stabilisé en 2019, au profit de la production française. Ce document apporte également des informations sur l’évolution des opérateurs et des surfaces bio en France (2004-2019) ; sur les emplois directs du secteur bio ; sur les dynamiques de conversion selon les filières et selon les régions ; sur la bio dans l’Union Européenne ; etc.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/07/DP-AGENCE-BIO-CHIFFRES-2019_def.pdf

Mots clés : CHIFFRE / FILIERE / CONSOMMATION / SURFACE AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONVERSION / PRODUCTION ANIMALE / PRODUCTION VEGETALE / EUROPE / FRANCE / MARCHÉ / STATISTIQUES / DEVELOPPEMENT DE L’AB / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TRANSFORMATION / DISTRIBUTION / EMPLOI
 2020, 32 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l’Agriculture Biologique)

réf. 269-052



Les filières laitières biologiques françaises : La 3ème vague de conversion, un changement d'échelle

BARON Benoît / CHOTTEAU Philippe /
PAVIE Jérôme / ET AL.

La filière lait de vache biologique a profondément muté ces dernières années : partant de 1 % de la collecte laitière nationale en 2008, elle a dépassé la barre des 4 % en 2019. Cette mutation s'est opérée au travers de plusieurs vagues de conversions massives : une première à la fin de la décennie 90/début 2000, une deuxième à la fin des années 2000/début 2010, et une troisième à partir de 2015 qui semble être arrivée à maturité en 2018/2019. La troisième vague de conversions a vu la production de lait de vache biologique s'envoler littéralement. La collecte a enregistré une hausse de près de 280 millions de litres (+ 49 %) entre 2015 et 2018 pour atteindre près de 850 millions de litres, selon l'Enquête Annuelle Laitière. Le nombre de livreurs certifiés, qui n'avait augmenté que de 140 exploitations entre 2012 et 2015 (+ 7 %), a enregistré plus de 1 100 entrées supplémentaires sur la période 2015-2018 (+ 52 %). Une vague de conversion d'importance supérieure encore à celle connue au début de la décennie puisque, entre 2009 et 2012, la hausse n'avait été "que" de 800 fermes. Ce document dresse un état des lieux de la filière lait biologique depuis le début des années 1990, en abordant également les filières lait de brebis et de chèvre bio qui, bien que de tailles réduites, ont connu, elles aussi, un véritable élan.

<http://idele.fr/en/domaines-techniques/economie/economie-des-filières/dossiers-economie-de-lelevage.html>

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / COLLECTE LAITIÈRE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / FILIÈRE LAIT / PRODUIT LAITIÈRE / FROMAGE / LAIT DE BREBIS / LAIT DE CHEVRE / LAIT DE VACHE / ÉCONOMIE / PRIX / SURFACE AGRICOLE / CONVERSION / BOVIN LAIT / CAPRIN / ÉLEVAGE BIOLOGIQUE / OVIN LAIT / FRANCE / CHIFFRE D'AFFAIRES / STATISTIQUES / CHIFFRE
DOSSIER ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE N° 508, 01/04/2020, 32 pages (p. 1-32)

réf. 269-053

QUALITÉ

Quand le ver est dans la farine

STEINER Ursina

Les teignes, mites et autres pyrales sont le cauchemar de tous ceux qui travaillent avec, ou conservent, des denrées alimentaires. En bio, il est important d'effectuer de la prévention pour éviter leur apparition et d'utiliser des traitements curatifs. Dans cet article, deux experts suisses, Bettina Landau (biologiste qui travaille dans une entreprise de désinfection) et Uli Lachmuth (biologiste expert des mites alimentaires), expliquent le cycle de développement de ces ravageurs et apportent des conseils pour mieux les gérer. Le plus important reste la prévention : bien nettoyer les surfaces et les recoins. Il est aussi recommandé d'effectuer une séparation spatiale entre les anciennes et les nouvelles marchandises pour minimiser les contaminations. Concernant la détection et les traitements contre les mites alimentaires, les pièges à phéromones sont à utiliser uniquement dans des bâtiments fermés car les mites mâles peuvent parcourir plusieurs kilomètres pour atteindre des phéromones femelles. Il est également possible de réaliser de la confusion sexuelle en conditions fermées, mais ce produit est assez cher. Autre détail important : la température. Les mites se multiplient très vite entre 25 et 30 °C alors que leur cycle de développement dure deux fois plus longtemps à 18 °C et qu'elles sont inertes en dessous de 12 °C. Des auxiliaires (ichneumons ou du genre *Habrobracon*) peuvent également être utilisés, mais leur utilisation présente quelques inconvénients.

Mots clés : CONDITION DE STOCKAGE / CONSERVATION / CYCLE DE DÉVELOPPEMENT / MITE ALIMENTAIRE / ALIMENT / FARINE / PRODUIT BIOLOGIQUE / QUALITÉ / CONTRÔLE DES RAVAGEURS / LUTTE BIOLOGIQUE / AUXILIAIRE / CONFUSION SEXUELLE / PIÈGEAGE / LUTTE PREVENTIVE / PYRALE / PHEROMONE / TEIGNE / SUISSE
BIOACTUALITES N° 2/20, 01/03/2020, 2 pages (p. 20-21)

réf. 269-121



SANTÉ

Des pesticides perturbateurs endocriniens, cancérigènes mutagènes et reprotoxiques dans l'eau du robinet en France en 2019

VEILLERETTE François

L'objet de cette enquête était l'analyse des résultats des contrôles sanitaires de l'eau du robinet réalisés dans le cadre d'analyses réglementaires par les agences régionales de santé. Les données correspondent à l'année 2019 et ont été fournies par le ministère des Solidarités et de la Santé (data.gouv.fr). Quelle est la proportion des résidus de pesticides quantifiés lors de ces analyses d'eau du robinet ayant des propriétés cancérigène, mutagène, reprotoxique (CMR) ou perturbatrice endocrinienne (PE) ? Le travail d'analyse des données montre clairement que des résidus de pesticides sont fréquemment retrouvés dans l'eau du robinet en France et que, parmi les résidus retrouvés, les molécules CMR (reprotoxiques) et /ou suspectées PE (perturbatrices endocriniennes) représentent plus des trois quarts des quantifications individuelles de pesticides (et plus de la moitié pour les seuls PE). Des tableaux présentent en détail les molécules retrouvées et leur toxicité, puis les résidus retrouvés, par molécule et par département.

<https://www.generations-futures.fr/actualites/expert-12-pesticides-eau-robinet/>

Mots clés : EAU DE ROBINET / PERTURBATEUR ENDOCRINIEN / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EAU / QUALITE DE L'EAU / POLLUTION PAR LES PESTICIDES / ANALYSE CHIMIQUE / PESTICIDE / SANTE / FRANCE / RESIDU DE PESTICIDE / ETUDE / ENQUETE
2020, 19 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 269-061

La nutriécologie - Le seul futur alimentaire possible

REMESY Christian

Notre manière de manger n'est pas neutre et peut participer à l'aggravation du réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité. L'auteur montre que la meilleure façon de bien se nourrir est aussi la plus efficace pour protéger la planète. L'auteur propose une nouvelle ère alimentaire, celle de la nutriécologie. La nutriécologie a pour ambition de mieux nourrir les hommes à partir d'un environnement préservé ; de guider nos choix alimentaires, en leur donnant un sens nutritionnel, écologique et social profond ; d'indiquer au secteur agricole l'offre alimentaire qu'il doit fournir pour exercer pleinement sa vocation nourricière et écologique, et enfin, de contraindre les acteurs de l'agroalimentaire à préserver la naturalité des aliments. Mettre en œuvre la nutriécologie, c'est prendre conscience que se nourrir en harmonie avec le vivant est non seulement bon pour notre santé mais bon pour notre planète.

Mots clés : ALIMENT D'ORIGINE VEGETALE / ALIMENT TRANSFORME / KILOMETRE ALIMENTAIRE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / ALIMENTATION HUMAINE / REGIME ALIMENTAIRE / INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE / FRUITS ET LEGUMES / PRODUIT CARNE / SECURITE ALIMENTAIRE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / AGROECOLOGIE / HUILE VÉGÉTALE / NUTRITION / SANTE / FRANCE / MONDE

2020, 320 p., éd. THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS

réf. 269-062



STATISTIQUES

Agri'scopie : L'agriculture biologique en Normandie : Typologie des exploitations bio

HIRSCHLER Jean / CHAUVIN Sophie

Ce document vient en complément de l'Observatoire régional de l'agriculture biologique en Normandie. Il apporte des éclairages sur la répartition géographique des exploitations bio, leurs profils typologiques, leurs structures et leurs modes de commercialisation. Des graphiques illustrent l'évolution des surfaces bio depuis 2013. Les données utilisées proviennent de deux sources différentes et complémentaires : la base de données exhaustive anonyme contenant les informations transmises par les organismes certificateurs et le fichier des notifications complété par les producteurs bio.

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/territoire/lagriculture-en-normandie/agriscopie-chiffres-cles/agriculture-biologique-en-normandie/>

Mots clés : COMMERCIALISATION / TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ANALYSE / STATISTIQUES / NORMANDIE / OBSERVATOIRE REGIONAL 2020, 24 p., éd. AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

réf. 269-060



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

Mieux rémunérer les élevages à l'herbe du Massif Central

REUSSIR PATRE

Dans un rapport concernant l'élevage sur le Massif Central et son évolution, le CGAAER propose que soient reconnus les services environnementaux et culturels rendus par les élevages herbivores, notamment ovins, de ce territoire, via une aide publique renforcée. Cette aide, totalement revue, serait alors une rémunération pour ces services rendus et pourrait atteindre 875 euros l'hectare. Cela serait un soutien fort à un « des élevages les plus respectueux des objectifs nationaux de transition agroécologique », alors que ce type d'élevage doit faire face à des contextes de plus en plus difficiles : baisse de la consommation d'agneau ou de Roquefort par exemple, faible rémunération, impact de la présence du loup ; ce dernier point étant un frein pour le maintien des pratiques pastorales.

Mots clés : AIDE A L'AGRICULTURE / ELEVAGE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / SERVICE ENVIRONNEMENTAL / OVIN LAIT / OVIN VIANDE / SYSTEME HERBAGER / ETUDE / MASSIF CENTRAL / PASTORALISME
REUSSIR PATRE N° 670, 01/01/2020, 1 page (p. 9)

réf. 269-135

La prairie dans tous ses états : 2. Évaluer la production de fourrages et la fourniture de services écosystémiques

DURU M. / THEAU J-P / THEROND O. / ET AL.

Les prairies présentent une grande diversité de végétations en fonction de leurs conditions pédoclimatiques et de leurs modes de gestion. L'analyse de la littérature montre que leur production de fourrages (niveau et temporalité de la production), leur potentiel de séquestration du carbone, ainsi que leur pollinisation dépendent de la composition fonctionnelle de leur végétation. Ainsi, l'identification des types fonctionnels des principales espèces présentes sur une prairie permet de classer cette dernière selon son niveau de production de fourrage et les services écosystémiques rendus. Ces types fonctionnels sont définis à partir de la stratégie des espèces végétales : vitesse de croissance (lente ou rapide) et temporalité de la production (centrée sur le printemps ou plus étalée). Des indices, calculés à partir d'un relevé botanique simplifié, sont proposés dans cet article pour caractériser cette composition.

Mots clés : CONDITION CLIMATIQUE / ESPECE PRAIRIALE / RESTITUTION D'AZOTE / STOCKAGE DE CARBONE / ELEVAGE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / ECOSYSTEME / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / SERVICE ECOSYSTEMIQUE / PRODUCTION / DIAGNOSTIC / INDICATEUR / METHODOLOGIE / SOL / FOURRAGE / PRAIRIE / PRAIRIE NATURELLE / PRAIRIE TEMPORAIRE / GESTION DU PATURAGE / POLLINISATION / FRANCE / COMPOSITION

FOURRAGES N° 240, 01/12/2019, 10 pages (p. 295-304)

réf. 269-011



Insectes pollinisateurs : « Le pire est l'uniformisation et l'artificialisation des paysages »

PRALY Cécile

Les 2èmes assises nationales pour la préservation des insectes pollinisateurs se sont tenues à Lyon, du 23 au 25 septembre 2019. La population d'insectes pollinisateurs est en train de s'effondrer, en particulier dans les pays développés comme la France. Les causes de ce déclin sont reconnues de manière assez consensuelle par les scientifiques : destruction des habitats, diminution des sources de nourriture, utilisation d'insecticides et autres biocides... Mais il est difficile de les hiérarchiser. Néanmoins, les scientifiques sont d'accord pour dire que l'uniformisation et la perte de biodiversité des milieux (qu'ils soient agricoles ou urbains) portent préjudice à un très grand nombre d'insectes. En agriculture, les pratiques les plus nocives sont la diminution des surfaces de légumineuses, l'usage de pesticides, l'uniformisation des cultures et la disparition de la flore messicole. Il semble alors judicieux de maintenir un maximum de diversité spécifique, dans et autour des parcelles, mais les agriculteurs restent souvent confrontés à de nombreuses questions techniques et juridiques.

Mots clés : BANDE FLEURIE / FLORE SPONTANEE / HABITAT NATUREL / PLANTE MESSICOLE / PRATIQUE AGRICOLE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / ECOLOGIE / ECOSYSTEME / BIODIVERSITE / BIODIVERSITE FONCTIONNELLE / ARBORICULTURE / GRANDE CULTURE / PRAIRIE / INSECTE POLLINISATEUR / MONDE / FRANCE
VEGETABLE N° 371, 01/11/2019, 1 page (p. 9)

réf. 269-020

Frelon asiatique : Une conquête fulgurante

BOONE Danièle

Cela fait maintenant quinze ans que le frelon asiatique originaire de Chine a été découvert pour la première fois en France, dans le Lot-et-Garonne. Les scientifiques et les agriculteurs sont désormais d'accord pour dire que son éradication n'est plus envisageable, tant il est bien implanté. Alors qu'il est reconnu "espèce exotique envahissante" et classé dans la liste des "dangers sanitaires", aucun plan national de lutte ne limite aujourd'hui les dégâts économiques, sanitaires et écologiques causés par le frelon asiatique. Son impact sur la biodiversité est important. En s'invitant dans un écosystème d'où il était auparavant absent, le frelon asiatique entraîne une compétition pour la nourriture avec les espèces locales (frelon européen, mais aussi oiseaux, comme la mésange) qui doivent partager une manne déjà rétrécie avec l'effondrement des populations d'insectes. Surtout, le frelon asiatique chasse des abeilles domestiques pour quasiment deux tiers de sa nourriture. Les apiculteurs ont observé un stress notable dans les ruches ; les abeilles sortent moins et la colonie finit par s'affaiblir et par devenir une proie d'autant plus facile pour le frelon. Les chercheurs s'emploient à trouver comment affaiblir le frelon asiatique, mais les moyens financiers manquent. Sur le terrain, les apiculteurs s'impatientent ; certains trouvent des astuces pour protéger leur rucher, mais aucune des solutions ne semble pour le moment être totalement satisfaisante.

Mots clés : FRELON ASIATIQUE / RUCHER / ENVIRONNEMENT / ECOSYSTEME / PROTECTION DES ESPECES / BIODIVERSITE / APICULTURE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / PREDATEUR / ABEILLE DOMESTIQUE / RECHERCHE / FRANCE
QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 5 pages (p. 84-88)

réf. 269-048



Dossier : Changement climatique : Les leviers pour adapter ses vergers

COISNE Marion

En arboriculture, les impacts du changement climatique vont s'accroître ces prochaines années : épisodes climatiques extrêmes, hausse des températures, apparition de nouveaux ravageurs... La filière bio se mobilise pour trouver des adaptations afin de pouvoir continuer à produire. Ce dossier, composé de six articles, apporte le point de vue d'experts sur cette problématique et décrit certains leviers déjà mis en place par des arboriculteurs. Il commence par une interview de Sylvaine Simon et Laurent Brun, deux ingénieurs de recherche à l'Inrae de Gothenon (Drôme), qui expliquent les impacts actuels et à venir du changement climatique, les particularités de la bio et qui décrivent le verger du futur. Le second article évoque différents dispositifs mis en place pour évaluer les impacts du réchauffement climatique. Il liste également quelques pistes d'adaptation : application de kaolinite avant la canicule, gestion de l'irrigation, adaptation de la taille, changement de variétés (voire d'espèces ou de cultures). L'article suivant est une interview d'Audrey Trévisiol (de l'Ademe). Elle décrit une méthode d'analyse qui permet de définir des stratégies d'adaptation à l'échelle des filières. Le quatrième article est consacré à l'évolution des bioagresseurs : avec l'évolution du climat, ces derniers seront probablement plus voraces et virulents. Les arboriculteurs bio devront alors adapter leurs pratiques pour trouver un nouvel équilibre biologique. Enfin, ce dossier est clôturé par deux témoignages d'arboriculteurs bio. Stéphan Charmasson est basé dans les Bouches-du-Rhône. Il cultive plus de treize espèces (dont certaines peu fréquentes en France : baie de goji, feijoa, grenade...) en prévision de l'évolution du climat dans l'arc méditerranéen. Philippe Sfiligoï, basé dans le Lot-et-Garonne, mise sur de nouvelles variétés et étudie le stockage de l'eau dans ses sols.

Mots clés : ADAPTATION / INTERVIEW / LEVIER D'ACTION / RECHERCHE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / DIAGNOSTIC / TEMOIGNAGE / EAU DANS LE SOL / ARBORICULTURE / BIOAGRESSEUR / VARIETE / ESPECE / FRANCE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / PROTECTION DES VEGETAUX
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 10 pages (p. 28-38)

réf. 269-027

Contribuer à protéger le climat ; Ensemble contre le réchauffement ; Savoir pour pouvoir

FRICK Claudia / SCHULTE René

Ce dossier regroupe trois articles qui traitent du lien entre agriculture et changement climatique en Suisse. Le premier article explique pourquoi il est nécessaire que l'agriculture réduise ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et quel rôle peut jouer l'agriculture biologique dans cette réduction. Il décrit également comment la politique agricole peut aider à impulser des changements et comment les consommateurs peuvent eux aussi contribuer à cet effort. Le deuxième article dépeint plusieurs exemples de mesures mises en place par des membres de l'association AgroCO2ncept pour réduire leurs émissions de GES (AgroCO2ncept est une association suisse qui regroupe 24 fermes qui ont pour objectif de diminuer de 20 % leurs émissions de dioxyde de carbone, de méthane et de protoxyde d'azote) : favoriser l'humification en limitant le travail du sol (mulch, semis direct...), fertiliser les parcelles à l'aide d'engrais verts, réduire les émissions de méthane des bovins en leur donnant du charbon végétal... Enfin, le dernier article porte sur les formations professionnelles agricoles suisses. Actuellement, le changement climatique n'est pas inscrit au programme, il est toutefois abordé par des enseignants volontaires qui intègrent cette thématique dans leurs cours (comprendre les impacts du changement climatique, étudier des leviers pour diminuer les émissions de GES au sein de sa ferme...). Cependant, ceci pourrait bientôt changer : le plan de formation va être révisé et va probablement inclure cette notion.

Mots clés : EMISSION / CHANGEMENT CLIMATIQUE / POLITIQUE AGRICOLE / COUVERT VEGETAL / FORMATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / EMPREINTE CARBONE / DIOXYDE DE CARBONE / METHANE / PROTOXYDE D'AZOTE / GAZ A EFFET DE SERRE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION / BOVIN / FERTILISATION / CHARBON VEGETAL / SUISSE

BIOACTUALITES N° 2/20, 01/03/2020, 5 pages (p. 6-11)

réf. 269-116



Interprofession : Des outils pour montrer la durabilité de l'élevage ovin

BERTHELOT Lara

La filière ovine (lait et viande) s'est engagée, depuis 2017/2018, dans un plan ambitieux pour : i) se doter d'outils pour mesurer l'impact environnemental des pratiques de ses producteurs ; ii) établir des plans d'actions, basés sur des objectifs chiffrés réalisables, pour améliorer ces pratiques. En effet, la filière souhaite voir se développer plus de pratiques agroécologiques, synonymes de systèmes de production durables, répondant à l'enjeu du changement climatique, aux attentes sociétales, mais aussi viables et vivables pour les producteurs. Cela permettra, à terme, à la filière, de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales des éleveurs ovins français et éventuellement d'intégrer des programmes visant à la rémunération des pratiques vertueuses, comme la compensation Carbone.

Mots clés : IMPACT ENVIRONNEMENTAL / ELEVAGE / FILIERE OVINE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / DURABILITE / PRATIQUE D'ELEVAGE / INDICATEUR / TEMOIGNAGE / OVIN / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE / LOT REUSSIR PATRE N° 670, 01/01/2020, 2 pages (p. 6-7)

réf. 269-133

Irrigation : Changer les systèmes et prioriser l'usage de l'eau

TAUNAY Julien

Avec le dérèglement climatique, la question de l'irrigation en agriculture devient un véritable enjeu. La Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire (CAB) contribue au débat autour de cet enjeu et défend certaines positions vis-à-vis de l'usage de l'eau et de la création de retenues d'eau collectives. Elle insiste sur le fait que l'eau est un bien commun et qu'il est essentiel de travailler collectivement sur son usage, notamment dans le cadre d'un projet alimentaire de territoire. Il devient également important de repenser les pratiques agricoles en fonction des ressources environnementales disponibles et non l'inverse : il faut adapter les systèmes de production pour qu'ils soient moins dépendants de l'eau (généraliser les pratiques favorisant la capacité de rétention des sols, adapter les variétés et les pratiques culturales, promouvoir les systèmes autonomes et économes...). Si l'irrigation est nécessaire, la CAB recommande de prioriser les usages en réservant cette eau aux cultures à destination de l'alimentation humaine. Enfin, la CAB conseille d'encadrer les créations de retenues d'eau collectives en les autorisant sous certaines conditions : 1 - après avoir réalisé une étude d'impact (utilité du projet, solutions alternatives...) ; 2 - que ces retenues soient conditionnées à une animation territoriale ; 3 - si ces retenues ont fait l'objet de subventions publiques, de pouvoir les mobiliser (si besoin) pour assurer des missions d'intérêt général.

<http://www.biopaysdelaloire.fr/publications/bulletin-cab/>

Mots clés : BIEN COMMUN / RETENUE COLLINAIRE / USAGE / PRATIQUE AGRICOLE / EAU / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / CHANGEMENT CLIMATIQUE / SECHERESSE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / IRRIGATION / SOL / RÉTENTION EN EAU / FRANCE / PAYS DE LA LOIRE / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

BULLETTIN CAB N° 133, 01/06/2020, 1 page (p. 15)

réf. 269-145



Dossier : Faire rimer SIE et biodiversité... malgré tout !

OMNÈS Gabriel / GLORIA Christian

Ce dossier est consacré aux surfaces d'intérêt écologique (SIE) en grandes cultures. Ces SIE conditionnent le paiement vert (aides PAC) : il faut atteindre au minimum 5 % de SIE. La France a fait le choix d'inclure un large choix d'éléments dans les SIE (ces derniers sont détaillés dans un premier article) : arbres, jachères, cultures dérochées... En revanche, le coefficient surfacique qui leur est associé permet de rendre certains éléments plus attractifs que d'autres (ex : 1 m² de jachère mellifère vaut 1,5 m² de SIE, alors qu'1 m² de cultures dérochées vaut 0,3 m² de SIE). Dans la pratique, les différentes règles à respecter limitent fortement l'effet souhaité de cette mesure sur la biodiversité : les règles sont trop changeantes et pas forcément adaptées, ce qui pousse certains agriculteurs à respecter la réglementation à minima (objet du deuxième article de ce dossier). Une autre problématique concerne l'implantation de couverts dérochés comme SIE (troisième article). Cette solution peut sembler la plus simple pour atteindre le seuil de 5 %, mais elle présente un risque, vue l'évolution du climat : ces couverts peuvent ne pas lever, ce qui place l'agriculteur en défaut lors d'un contrôle. D'autres SIE, comme les haies, sont plus résilientes et donc plus sûres. De plus, il est possible et préférable de s'appuyer sur les SIE pour mettre en place des pratiques qui présentent des avantages agronomiques et écologiques, notamment en implantant une mosaïque de jachères et d'intercultures (objet du quatrième et du cinquième article de ce dossier). Marc Rémi et Rodolphe Lormelet, deux céréaliers situés dans le Calvados, expliquent les avantages qu'ils ont observés après avoir inclus des jachères, et notamment des jachères mellifères, dans leurs rotations (ces témoignages sont l'objet du sixième et dernier article de ce dossier).

Mots clés : CORRIDOR ECOLOGIQUE / INFRASTRUCTURE AGRO-ÉCOLOGIQUE / PLANTE MELLIFÈRE / VERDISSEMENT / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / SURFACE D'INTÉRÊT ECOLOGIQUE / RÉGLEMENTATION / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / FAUNE SAUVAGE / BIODIVERSITÉ / ÉTUDE / TÉMOIGNAGE / GRANDE CULTURE / JACHÈRE / CULTURE DÉROCHÉE / INSECTE / INSECTE POLLINISATEUR / FRANCE
REUSSIR GRANDES CULTURES N° 343, 01/02/2020, 10 pages (p. 16-25)

réf. 269-149

AGRICULTURE DURABLE

Contribution nette des productions laitières bovine, caprine et ovine à l'alimentation protéique humaine en France

ROUILLÉ B. / LAURENT M. / JOST J. / ET AL.

La production laitière fait face à de nouveaux enjeux, notamment la valorisation des protéines végétales entre l'alimentation animale et l'alimentation humaine. Il est alors possible de se demander quelle est l'efficacité de transformation des protéines végétales par les ruminants laitiers, et dans quelle mesure les protéines utilisées dans les rations de ces ruminants sont en compétition avec l'alimentation humaine. Cette étude, réalisée par l'Idel et la Chambre d'agriculture de l'Indre, a analysé des systèmes alimentaires d'élevages laitiers français (bovins, ovins et caprins). Elle s'est plus particulièrement intéressée à leur utilisation d'aliments en concurrence avec l'alimentation humaine (céréales, légumineuses à graines, maïs ensilage) ou non (prairies, parcours). Les efficacités protéiques brutes (protéines animales produites consommables par l'homme/protéines végétales consommées par les animaux) et nettes (protéines animales produites consommables par l'homme/protéines végétales consommées par les animaux mais consommables par l'homme) ont ainsi été évaluées. En moyenne, les systèmes laitiers sont producteurs nets de protéines pour l'homme, avec de meilleurs résultats en systèmes herbagers. À l'échelle nationale, l'efficacité protéique nette est de 1,16 pour les brebis, 1,12 pour les chèvres et 1,88 pour les vaches. Des marges d'amélioration sont possibles pour ces trois filières.

Mots clés : CHIFFRE / PROTÉINE VÉGÉTALE / ÉLEVAGE LAITIÈRE / ALIMENTATION HUMAINE / ALIMENTATION DURABLE / FILIÈRE LAIT / BOVIN LAIT / ÉLEVAGE / OVIN LAIT / SYSTÈME HERBAGER / COMPARAISON / ÉTUDE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / RATION ALIMENTAIRE / CÉRÉALE / MAÏS / PRAIRIE / PARCOURS / PROTÉAGINEUX / FRANCE / RECHERCHE / SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
FOURRAGES N° 240, 01/12/2019, 5 pages (p. 305-309)

réf. 269-012



DÉVELOPPEMENT RURAL

Bio portrait de David Duhail (53)

GRASTEAU Alain

Cet article est une interview de David Duhail, éleveur laitier bio, âgé de 37 ans et basé en Mayenne. Fils d'éleveur, il a toujours été attiré par le métier d'agriculteur. Il a effectué des études agricoles en commençant par un BEP. A seize ans, suite à un accident avec un produit phytosanitaire (projections d'herbicide qui l'ont laissé aveugle durant trois jours), il a commencé à s'intéresser à des systèmes de production basés sur moins d'intrants. En BTS ACSE, il découvre la production biologique grâce à un module spécifique (une heure par semaine). Il fait alors le choix de réaliser son stage dans une ferme laitière bio qui effectue également de la transformation. Il y sera employé durant sept ans, jusqu'à ce que les associés décident d'arrêter d'exploiter. Avec le soutien de sa femme, il cherche alors une ferme pour s'installer. Il en trouve une à 15 km de chez eux, dont la configuration lui permet de mettre en place un système herbager. Il la convertit à la bio et réimplante plusieurs kilomètres de haies. Suite aux différentes sécheresses, David traverse quelques difficultés économiques (achats de fourrages importants). Pour y remédier, il espère pouvoir agrandir sa SAU. Cependant, il est satisfait d'avoir réussi à mettre en place un système qui lui permet de se dégager du temps libre pour sa famille et pour des activités extérieures.

Mots clés : INTERVIEW / ELEVAGE LAITIER / TRAJECTOIRE / CHANGEMENT CLIMATIQUE / SECHERESSE / INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL / TMOIGNAGE / CONVERSION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SYSTEME HERBAGER / HAIE / MAYENNE

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 98, 01/12/2019, 6 pages (p. 24-29)

réf. 269-009

Dossier : (Re)vivre ensemble en milieu rural

MARCHESSEAU Véronique / CHAPELLE Sophie / BOISGONTIER Christian / ET AL.

Détachés du terme « agribashing » dans lequel ils ne se reconnaissent pas, des membres de la Confédération paysanne (auteurs de ce dossier) soulignent l'importance de recréer du dialogue dans les territoires ruraux afin d'atténuer des tensions de plus en plus présentes. Un fossé est en effet en train de se creuser entre la réalité des campagnes et l'image idéalisée que peuvent en avoir certaines personnes coupées des milieux ruraux depuis une ou plusieurs générations... Il arrive alors que certains néo-ruraux viennent ainsi s'installer à la campagne avec des attentes incompatibles avec l'agriculture : ce territoire devient alors un espace de convoitises et de conflits d'usages. Ce dossier commence par présenter la préoccupation de certains agriculteurs face à une montée de l'intolérance vis-à-vis de leurs activités agricoles. Xavier Guiomar, enseignant-chercheur à AgroParisTech, analyse ensuite la fracture entre le monde paysan et le reste de la société. L'avis de la Confédération paysanne sur la cellule Demeter (cellule de la gendarmerie nationale qui a pour objectif d'assurer un suivi des atteintes au monde agricole) est également détaillé : la création de cette cellule ne serait pas la méthode pour apaiser ces tensions, il faudrait avant tout revoir la politique agricole pour mieux répondre aux différentes attentes. Enfin, plusieurs pistes sont évoquées pour renouer le dialogue avec la société, notamment en multipliant les contacts : organiser des visites de ferme et d'autres événements en lien avec l'agriculture, convier la population à des réunions organisées pour sortir de l'« agribashing », faire preuve de pédagogie...

Mots clés : AGRICULTURE ET SOCIETE / CONTROVERSE / POLITIQUE AGRICOLE / DEVELOPPEMENT RURAL / TERRITOIRE RURAL / FRANCE / SOCIOLOGIE / MILIEU RURAL

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 360, 01/04/2020, 8 pages (p. I-VIII)

réf. 269-127



Vosges : La toute nouvelle ferme « Au bon vieux temps »

JACQUOT Nadia

Sarah Chahid, 31 ans, a abandonné le milieu de la restauration pour devenir paysanne dans les Vosges. Elle a fait ce choix en 2015 avec, pour projet, de se lancer en permaculture. Elle s'inscrit alors au BPREA du CFPPA de Mirecourt et prend les options maraîchage et volaille bio. Entre temps, elle achète, avec son compagnon, une maison avec un terrain de 1,8 ha (dont 9 000 m² en forêt et verger). Elle obtient son diplôme en 2016 et démarre son parcours à l'installation avec la Chambre d'agriculture départementale. En attendant de recevoir les aides à l'installation, elle met en place plusieurs dispositifs pour soutenir financièrement le début de son activité (prêts familiaux et financement participatif). En 2017, son projet est ficelé, mais son installation est repoussée, faute de terrain suffisant : la surface minimale d'assujettissement est passée de 0,9 ha à 1,5 ha pour le maraîchage de plein champ. En 2018, la commune de Vioménil lui vient en aide, en lui mettant à disposition un terrain d'un hectare. Sarah Chahid s'installe donc officiellement le 1^{er} mars 2019 en maraîchage bio diversifié (sur 1,5 ha, dont 800 m² de serres) et avec 110 poules pondeuses.

Mots clés : DEVELOPPEMENT RURAL / INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL / PETITE EXPLOITATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE PAYSANNE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / POULE / MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ / VOSGES / TRAJECTOIRE
CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 360, 01/04/2020, 1 page (p. 16)
réf. 269-128

Actualité des filières : 5 étapes pour bien se lancer en vente directe

LOUIS Françoise

La vente directe regroupe quatre métiers en un : producteur, transformateur, commercial et chef d'entreprise. Avant de se lancer dans ce mode de commercialisation, quelques points essentiels sont à évaluer : 1 – le temps que le producteur pourra se dégager pour la vente (ce temps pourra impacter des choix organisationnels, notamment le fait de se lancer seul ou à plusieurs) ; 2 – la maîtrise technique et les savoir-faire déjà acquis par le producteur en matière de production, transformation et commercialisation, et ceux qu'il lui reste à acquérir (il sera alors possible de se faire accompagner, de se former ou de mutualiser certaines compétences avec d'autres personnes) ; 3 – la capacité d'investissements, la rentabilité économique, ainsi que les risques pris par le producteur (ces analyses permettront de bien adapter les choix d'investissements au projet) ; 4 – la stratégie commerciale et l'étude du marché (elles permettront d'identifier des débouchés et de définir des prix de vente) ; 5 – la stratégie de communication (il faut compter entre 3 et 5 ans pour se faire une clientèle et il est recommandé de créer un visuel, ainsi qu'un nom commercial pour mieux se faire connaître).

<http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agriculture-biologique/bulletins-techniques/technibio/>
Mots clés : COMMERCIALISATION / VENTE DIRECTE / FILIERE COURTE / MARKETING / CIRCUIT COURT / ORGANISATION DU TRAVAIL / FRANCE
TECHNI BIO N° 88, 01/06/2020, 1 page (p. 3)
réf. 269-129



■ Néo-agriculteurs : Tenez ferme !

MARTIN-MEYER Laura

En s'appuyant notamment sur deux témoignages, cet article se penche sur ces personnes, souvent diplômées et bien insérées socialement, qui quittent « tout » pour « le travail de la terre, les mains sales et les bottes terreuses ». Un des premiers points soulignés est la difficulté à les nommer : néo-ruraux (mais qui ne sont pas tous agriculteurs), hors cadre familiaux (mais certains peuvent être issus du monde agricole), Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), nouveaux entrants, néo-paysans ou encore néo-agriculteurs... Les termes sont divers et cela montre peut-être la difficulté à leur trouver une place et une reconnaissance, face aux agriculteurs du « cru » ou encore les « vrais agriculteurs », « espèce en voie de disparition », comme le montrent les statistiques. Ces nouveaux arrivants rencontrent de nombreux freins : porteurs d'une vision parfois « trop bucolique du métier agricole » mais dans tous les cas de valeurs et de principes, ils peuvent ne pas être pris au sérieux, leurs projets jugés non viables, ne pas être aidés et avoir de fortes difficultés à trouver quelques hectares de terre. Ceci amène à l'existence d'installations informelles, d'où la difficulté d'estimer le nombre de NIMA, les projets non aidés n'entrant pas dans les statistiques. Quel poids de ces NIMA et quel avenir pour eux ? Si leur nombre est mal connu, ils bousculent, et ceux qui réussissent font tout pour durer et essaimer, via par exemple un rôle d'appui ou d'incubateur pour d'autres NIMA. De plus en plus, ils sont vus aussi comme porteurs d'élan vital, d'appel d'« air extraordinaire », et des « phénomènes d'acculturation, de croisement et d'hybridation » entre « néo » et « agriculteurs du cru » sont à l'œuvre. Vers une évolution de l'espèce « agriculteur », issue de l'hybridation entre les anciens et les « néo » ?

<https://revue-sesame-inrae.fr/18-2/>

Mots clés : ACCES A LA TERRE / TRAJECTOIRE / FONCIER / INSTALLATION AGRICOLE / INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / MARAICHAGE / ESPAGNE / FRANCE / SOCIOLOGIE / SOCIETE / SOCIOLOGIE RURALE / INSTALLATION NON AIDEE / AGRICULTURE ET SOCIETE

SÉSAME N° 6, 01/11/2019, 4 pages (p. 46-49)

réf. 269-139

Réussir la transition écologique : Outils pour agir ensemble

DERVILLE Grégory

Ce livre intéressera tous ceux qui se posent la question « Que faire et comment faire pour engager la transition écologique près de chez moi ? », qui ont l'envie d'agir, mais pas forcément les connaissances ou les compétences. L'auteur, lui-même fondateur d'un groupe de transition dans sa ville, fournit des pistes pour guider une démarche écologique et décrit des solutions concrètes pour mettre en œuvre la transition écologique. Grâce à sa grande connaissance théorique et son expérience pratique du sujet, il donne les clés pour mettre en œuvre plusieurs actions très concrètes pour la transition, au niveau local, en misant sur le collectif : AMAP et magasin de producteurs, jardin d'insertion, espace-test agricole, Repair Café, atelier vélo participatif, recyclerie, magasin coopératif, monnaie locale, habitat participatif. L'ouvrage met en évidence les facteurs de réussite liés à la gouvernance des projets de transition. En proposant une vision positive de la transition, qui stimule le « pouvoir d'agir » des habitants et rassemble largement (notion d'inclusivité), l'auteur invite à préparer l'avenir en suivant une démarche constructive et entraînante.

Mots clés : AGRICULTURE ET SOCIETE / TRANSITION / MAGASIN DE PRODUCTEURS / INITIATIVE LOCALE / TERRITOIRE / HABITAT GROUPÉ PARTICIPATIF / ESPACE TEST / PROJET COLLECTIF / AMAP / JARDIN D'INSERTION / SOCIETE / FINANCE LOCALE / DEVELOPPEMENT LOCAL / FRANCE / TRANSITION ECOLOGIQUE / ACTION CITOYENNE 2019, 208 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 269-005



En route pour l'autonomie alimentaire : Guide pratique à l'usage des familles, villes et territoires

ROUILLAY François / BECKER Sabine

Ce livre propose une feuille de route pour aller vers l'autonomie alimentaire à partir de 21 actions réparties en 4 volets - participatif, éducatif, coopératif, régénératif. Ce sont des actions faciles à mettre en œuvre, moyennant de la bonne volonté, de l'enthousiasme et de la motivation. Végétaliser la ville, animer un jardin partagé, créer une marelle nourricière, produire ses propres plants et graines, cogérer un poulailler, mieux utiliser l'eau, travailler à reconstituer un sol vivant, participer à des ateliers de cuisine ou de conservation des aliments, réduire ses déchets... Cette approche, très concrète et étayée par de nombreux témoignages d'expériences réussies, donnera l'envie à chacun de se réapproprier son alimentation et de devenir acteur de son territoire.

Mots clés : AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ / AGRICULTURE URBAINE / PERMACULTURE / PROJET PARTICIPATIF / TRANSITION ALIMENTAIRE / TRANSITION ÉCOLOGIQUE / TERRITOIRE / COLLECTIVITÉ TERRITORIALE / PÉDAGOGIE / AUTONOMIE ALIMENTAIRE / JARDIN / JARDIN PARTAGÉ / JARDINAGE / SOCIÉTÉ / ACTION CITOYENNE / FRANCE 2020, 207 p., éd. ÉDITIONS TERRE VIVANTE

réf. 269-015

Echanger et se former pour progresser sur sa ferme : la force du réseau bio

RENOU Maxime

Avec quelques années de recul sur leur installation, des maraîchers en agriculture biologique témoignent de l'importance que les groupes d'échanges ont eu pour eux. Sur les premières années, ils permettent aux agriculteurs de voir différents systèmes et outils et de s'en inspirer pour répondre à leurs propres problématiques. Les groupes d'échanges sont aussi l'occasion de « faire réseau », en diffusant des pratiques et en assurant un lien social entre les adhérents. Les bulletins réguliers des réseaux bio participent également à cette dynamique de mise en valeur des expériences des agriculteurs.

Mots clés : GROUPE D'ÉCHANGE / RÉSEAU / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TÉMOIGNAGE / FRANCE / BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE / GROUPE D'AGRICULTEURS / INSTALLATION AGRICOLE / ORGANISATION DE L'AB

LE TAUPIN DU MARAÎCHER N° 22, 01/12/2019, 1 page (p. 21)

réf. 269-089

ÉNERGIE

Le miscanthus, combustible local qui séduit

BAUDART Charles

En France, la culture de miscanthus gagne de la surface : elle devrait atteindre 7 000 ha en 2020. Cette graminée qui a un fort pouvoir calorifique (PCI) est utilisée comme combustible de chauffage. De plus en plus de collectivités (ou de particuliers), soucieuses de chauffer leurs bâtiments avec une énergie locale et renouvelable, misent sur cette culture (15 tonnes de miscanthus peuvent substituer jusqu'à 6 000 litres de fioul). Une cinquantaine de chaudières à biomasse jalonnent actuellement notre territoire. Ce sont majoritairement de petites unités et les parcelles cultivées restent de taille modeste (4 à 6 ha). Il est d'ailleurs recommandé de ne pas implanter cette graminée sur de gros blocs. Pour être rentable et respectueux de l'environnement, le miscanthus doit être cultivé localement (à moins de 40 km de son lieu de combustion). Cette plante est en effet très légère et représente vite de grands volumes coûteux à transporter. Elle est en revanche facile à cultiver et offre un rendement de 15 à 20 t de MS/ha. Son itinéraire technique, ainsi que des données technico-économiques sont fournis.

Mots clés : ÉNERGIE RENOUVELABLE / DONNÉE TECHNIQUE / MISCANTHUS / ITINÉRAIRE TECHNIQUE / FILIÈRE LOCALE / INITIATIVE LOCALE / COLLECTIVITÉ TERRITORIALE / CHAUFFAGE / FRANCE / DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

REUSSIR GRANDES CULTURES N° 342, 01/01/2020, 2 pages (p. 40-41)

réf. 269-147



ENVIRONNEMENT

Contrat de transition écologique : Les territoires se mettent au vert

LESCHIERA Christophe

En 2018, était lancé le Contrat de Transition Ecologique (CTE), outil promu par l'Etat pour traduire, au niveau local et en actes concrets, les engagements de la France au niveau environnemental (Plan Climat, Cop21...). Ces contrats sont des « plans d'actions » volontaires, autour de projets durables, construits localement par les collectivités locales, les entreprises, les citoyens, les associations ou encore l'Etat. Leurs buts : montrer que l'action écologique est moteur pour l'économie, traduire concrètement la transition écologique et accompagner de façon opérationnelle des reconversions de territoires industriels. En septembre 2019, on pouvait compter 65 CTE, concernant 65 territoires candidats et 10 millions de Français. Après signature, un CTE est mis en œuvre par un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) avec appui de l'Etat, de la Région et du Département. Les CTE actuellement signés ou en cours de labellisation touchent à divers domaines selon les territoires : agriculture, industrie, efficacité énergétique, biodiversité, adaptation au changement climatique, mobilité, pratiques écologiques industrielles, biomasse... Ils peuvent être menés à diverses échelles de territoire, jusqu'au département. L'article cite des exemples de CTE dans le Pas-de-Calais, dans le Nord, l'Ile-de-France, la Corrèze ou encore à Grasse.

Mots clés : TRANSITION ECOLOGIQUE / AGRICULTURE / INITIATIVE LOCALE / TERRITOIRE / ECONOMIE / ENVIRONNEMENT / ENERGIE RENOUVELABLE / BIODIVERSITE / POLITIQUE PUBLIQUE / FRANCE / AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT / COLLECTIVITE TERRITORIALE

TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 263, 01/12/2019, 2 pages (p. 26-27)

réf. 269-137

La biodiversité en quête de santé : De nouvelles justifications pour protéger la nature

GAUTIER Amandine / DÉPRÉS Christophe / GARDON Sébastien / ET AL.

Les relations entre biodiversité et santé sont aujourd'hui bien établies et formalisées, notamment dans divers plans nationaux et régionaux. Elles n'ont cependant pas toujours eu l'évidence qu'elles ont désormais : ce que l'on appelle le nexus Biodiversité-Santé a procédé d'une construction progressive, hésitante d'abord, plus affirmée ensuite, se rapprochant du concept One Health qui promeut une démarche intégrée et systémique des questions de santé, en se fondant sur l'interdépendance entre le bien-être humain, la santé animale et celle des écosystèmes. Cet ouvrage a été construit à partir de plusieurs dizaines d'entretiens avec des médecins, des biologistes, des vétérinaires, des écologues, des épidémiologues, des responsables d'ONG et des acteurs institutionnels divers qui ont participé de près ou de loin au développement et au renforcement de cette relation. Il propose une lecture du contenu des différents plans Santé-Environnement et retrace la construction du nexus Biodiversité-Santé. Il met en évidence et analyse les enjeux de ces liens, les différentes approches qui ont été développées, voire qui se sont opposées, ainsi que les réserves, les interrogations et les réalisations.

Mots clés : DROIT / RELATION HOMME NATURE / ENVIRONNEMENT / DEVELOPPEMENT DURABLE / PROTECTION DE LA NATURE / BIODIVERSITE / SERVICE ECOSYSTEMIQUE / POLITIQUE PUBLIQUE / BIEN-ÊTRE ANIMAL / RECHERCHE / SANTE / SANTE ANIMALE / SANTÉ GLOBALE / SCIENCE SOCIALE / SOCIETE / ETHIQUE
2020, 224 p., éd. ÉDITIONS L'HARMATTAN

réf. 269-056



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

Billet d'humeur : Le bio espagnol au milieu de la polémique

GARCÍA AZCÁRATE Tomas

L'agriculture biologique espagnole, et plus particulièrement celle pratiquée dans la région d'Almería (culture de tomates bio sous serre), est au cœur d'une polémique. Un article était paru dans Le Monde en septembre 2019 et dénonçait des dérives, notamment en matière de conditions de travail. Tomás García Azcárate répond ici à cet article. Pour cela, il recontextualise certains points et rappelle que le règlement bio européen n'encadre pas le droit du travail.

Mots clés : CONDITION DE TRAVAIL / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / CONTROVERSE / CULTURE SOUS SERRE / TOMATE / ESPAGNE / LEGUMIER / PRODUCTION LEGUMIERE

VEGETABLE N° 371, 01/11/2019, 2 pages (p. 64-65)

réf. 269-022

L'agriculture suédoise : Agriculture la plus propre du monde ?

EVAÏN Guillaume

Début septembre 2019, un groupe d'éleveurs laitiers bio et conventionnels, nommé « Prospective IdréA » et basé dans le Morbihan, s'est rendu en Suède pour découvrir la filière lait de ce pays. Guillaume Evain (éleveur bio) effectue un retour sur ce voyage d'étude. Ils ont commencé par rencontrer le seul syndicat agricole suédois (Lanbrukarnas Risk Forbund) qui joue un rôle important dans la promotion des produits agricoles. Un conseiller agricole leur a également présenté la coopérative Växa. Cette dernière regroupe de nombreux services : contrôle laitier, centre d'insémination, vétérinaires, GDS. Ils ont également pu visiter la plus grosse laiterie suédoise collectant du lait bio (ARLA), ainsi que des exploitations laitières bio et conventionnelles. Ces dernières affichent de très fortes productions par vache (entre 9 000 et 12 000 L) et très peu d'écart sont observés entre les systèmes bio et conventionnels. La production moyenne par vache, selon l'organisme Växa, est de 8 900 L. Le prix moyen du lait conventionnel est de 372 € / 1000 L et de 462 € / 1000 L en bio. Les coûts de production sont très élevés en raison du haut niveau de production (le ratio fourrage/concentré est quasiment de 50/50, même en bio) et les conditions climatiques de la Suède (froid, pluie, neige) obligent à affourager les animaux d'octobre à fin avril.

Mots clés : CHIFFRE / ORGANISATION DE LA FILIERE / VOYAGE D'ETUDE / ORGANISME AGRICOLE / COOPERATIVE AGRICOLE / FILIERE LAIT / PRIX / SYSTEME DE PRODUCTION / BOVIN LAIT / ELEVAGE BIOLOGIQUE / SUEDE / ELEVAGE LAITIER

VOIX BIOLACTEE (LA) N° 98, 01/12/2019, 2 pages (p. 33-34)

réf. 269-092



La distribution des produits naturels et bio au Luxembourg

KNITTEL Michel

Petit pays de 2 600 km², le Luxembourg est le 3^{ème} pays au monde en production de richesses. Bien que sa SAU en bio soit relativement modeste (4,2 % de la SAU totale, fin 2018), le Luxembourg présente un taux de consommation bio élevé. En 2017, il était, selon les chiffres du FiBL et d'IFOAM, le 4^{ème} pays au monde sur le plan de la consommation par habitant, derrière la Suisse, le Danemark et la Suède. La part du marché bio dans la consommation totale y représente 7,3 %, en progression par rapport à 2016, et les importations sont importantes. Des producteurs bio utilisent le label "Bio Lëtzebuerg" dont le cahier des charges comporte 3 conditions supplémentaires par rapport au cahier des charges bio européen (dont la conversion intégrale de l'exploitation). Côté distribution, la GMS possède 60 % de part de marché (l'enseigne conventionnelle "Cactus" offre plus de 2 750 références bio), les magasins bio un peu moins de 30 % et les autres circuits 10 %. Une trentaine de magasins bio composent la distribution spécialisée. Le leader de la distribution bio est la chaîne Naturata. Une trentaine de magasins bio font partie du groupe Oikopolis, dont l'histoire remonte à 1988 avec la création de la coopérative des fermiers bio du Luxembourg.

Mots clés : LUXEMBOURG / CHIFFRE / DISTRIBUTION / CONSOMMATION / GRANDE SURFACE / MAGASIN BIO / PRODUIT BIOLOGIQUE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE
BIO LINEAIRES N° 87, 01/01/2020, 3 pages (p. 29-33)

réf. 269-004

Découverte : Haro sur la viande de bœuf en Finlande

BOURGAULT Pierrick

Gustav et Heidi Rehnberg sont des agriculteurs bio finlandais, basés à 50 kilomètres à l'Ouest d'Helsinki. Sur leur ferme, ils associent élevage, grandes cultures (avoine, orge, pois et fèves), sylviculture et agrotourisme. Leur revenu provient, à 40 %, de leurs récoltes de céréales qu'ils vendent à des entreprises agroalimentaires. La viande de bœuf représente 20 % de leur revenu. Gustav et Heidi Rehnberg la vendent en direct, conditionnée sous vide, ce qui leur permet de la commercialiser à 17 €/kg alors qu'elle serait vendue 12 €/kg dans des grandes surfaces. Dans cet article, ces deux éleveurs, ainsi que d'autres membres du secteur agricole finlandais, s'alarment face à la décision de l'université d'Helsinki : cette dernière vient d'exclure la viande de bœuf de ses menus (elle sert près de 10 000 repas par jour) afin de réduire son empreinte carbone. Cette décision est globalement très contestée car la viande de bœuf est l'une des rares productions possibles sous les latitudes finlandaises. Cette viande produite à l'échelle nationale sera donc remplacée par des produits importés.

Mots clés : PRODUIT LOCAL / VENTE DIRECTE / RESTAURATION COLLECTIVE / VIANDE BOVINE / EMPREINTE CARBONE / BOVIN VIANDE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / GRANDE CULTURE / POLY-CULTURE ELEVAGE / CONTROVERSE / FINLANDE
REUSSIR BOVINS VIANDE N° 277, 01/01/2020, 2 pages (p. 14-15)

réf. 269-115



Au Portugal, l'herbe est plus verte sous les chênes-lièges

LEMAIRE Jade

Quels modèles agro-économiques innovants favorisant l'installation en agriculture existent ? C'est ce qu'étudie le projet européen « Newbie », dans le cadre duquel des exemples d'initiatives ont été étudiés au Portugal. Cet article met le focus notamment sur trois d'entre elles, développées dans la région d'Alentejo où existe encore le Montado, système agro-sylvo-pastoral traditionnel basé sur le chêne-liège. Ce dernier, en plus du liège, fournit de l'ombre aux troupeaux bovins, ovins et porcins qui se nourrissent d'herbe et de glands. Dans cette région, un exploitant a ainsi décidé, en 1990, de restaurer le Montado sur sa ferme de 500 hectares. Aujourd'hui, cette dernière accueille plusieurs autres exploitants en bio et permet la production de plus de 300 produits vendus sur place (dans un restaurant), en Amap ou dans un magasin à Lisbonne. Dans cette même région, l'université d'Evora met en place la certification « km0 », pour des producteurs, transformateurs, magasins ou des restaurateurs. Ainsi, un chef « Km0 » doit proposer un menu complet élaboré à partir d'ingrédients produits dans un rayon de moins de 50 km. Autre exemple, la coopérative Minga, offre plusieurs services pour favoriser une agriculture durable de proximité : incubateur pour de nouveaux agriculteurs, services de comptabilité ou de communication, aide administrative ou appui à la commercialisation via une boutique.

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT / PRODUIT LOCAL / ELEVAGE / COOPERATIVE / RESEAU / CIRCUIT COURT / INSTALLATION AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / AGRICULTURE DURABLE / DIVERSIFICATION / SYLVO-PASTORALISME / ASSOCIATION ARBRE ANIMAL / TEMOIGNAGE / AGROFORESTERIE / PORTUGAL / CIRCUIT DE PROXIMITÉ

TRANSRURAL INITIATIVES N° 477, 01/11/2019, 2 pages (p. 16-17)

réf. 269-134

ANNUAIRE

Annuaire Biofil des fournisseurs de l'agriculture bio 2020-2021

BIOFIL

Dans cette édition 2020-2021 de l'annuaire des fournisseurs de l'agriculture bio, Biofil répertorie les coordonnées de fournisseurs de : - Matériels (équipements d'élevage, matériels de culture, matériels de transformation et de stockage, construction/économies d'énergie, autres matériels et protections physiques) ; - Agrofournitures (élevage, semences et plants, protection des plantes, fertilisation) ; - Aval/débouchés (collecte et stockage, transformation, groupements de producteurs) ; - Services (organismes de contrôles et marques, laboratoires d'analyses spécialisés, organismes institutionnels et de développement de la bio, instituts techniques, stations d'expérimentations/recherche, interprofessions nationales, conseils indépendants, diffusion, agriculture connectée, banques/assurances, salons/foires/expositions) ; - Formations (initiale par voie scolaire, par apprentissage, pour adultes, dans l'enseignement supérieur, autres formations).

Mots clés : MATERIEL D'ELEVAGE / ORGANISME STOCKEUR / TRANSFORMATEUR / ANNUAIRE / SALON PROFESSIONNEL / GROUPEMENT DE PRODUCTEURS / ORGANISME CERTIFICATEUR / FORMATION / ENERGIE / ENTREPRISE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / MATERIEL DE CULTURE / CONSEIL / ALIMENTATION DES ANIMAUX / ARBORICULTURE / GRANDE CULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / PROTECTION DES VEGETAUX / PLANT / SEMENCE VEGETALE / FRANCE / TRANSFORMATION / MATERIEL AGRICOLE / EQUIPEMENT AGRICOLE / STATION D'EXPERIMENTATION / LABORATOIRE / INTERPROFESSION / SALON BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 84 pages (p. 77-163)

réf. 269-111



ÉCONOMIE

L'autonomie en protéines de l'élevage européen est-elle à notre portée ?

PFLIMLIN A.

En Europe, l'élevage utilise d'importantes quantités de soja importées des États-Unis, du Brésil et d'Argentine, où la part de soja OGM dépasse 90 %. En France, le soja représente 50 % des tourteaux utilisés pour l'élevage (notamment porcine et bovine intensive). L'autorisation, dans certains cas, de mentionner l'absence d'OGM sur l'étiquette des produits a permis le développement de filières d'élevage non OGM, malgré un surcoût de 80 €/t de tourteau. La recherche d'autonomie en protéines des élevages, ainsi que les nouvelles demandes sociétales (cultures non-OGM, refus de la déforestation) incitent à reconsidérer les ressources en protéines utilisées, notamment pour les ruminants. Une estimation montre qu'à l'échelle nationale, le soja OGM importé pourrait être remplacé par du soja non OGM cultivé en France ou par l'accroissement des surfaces en légumineuses (pures ou en association). La mise en place d'un Plan Protéines pourrait favoriser l'autonomie en protéines et l'évolution des systèmes de production vers des systèmes plus durables.

Mots clés : ALTERNATIVE / AUTONOMIE EN PROTEINES / PROTEINE VEGETALE / TOURTEAU DE SOJA / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / ELEVAGE / ATTENTE DU CONSOMMATEUR / IMPORTATION / ECONOMIE / SOCIETE / DEFORESTATION / AGRICULTURE DURABLE / ELEVAGE INTENSIF / REGLEMENTATION EUROPEENNE / ALIMENTATION DES ANIMAUX / MONOGASTRIQUE / RUMINANT / LEGUMINEUSE / SOJA / ORGANISME GENETIQUEMENT MODIFIE / EUROPE / FRANCE
FOURRAGES N° 240, 01/12/2019, 5 pages (p. 311-315)

réf. 269-013

Observatoire technico-économique : Poules pondeuses avec parcours

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

Cet observatoire présente des références technico-économiques issues d'enquêtes menées sur des lots de poules réformées entre 2018 et mi-2019. Ces données 2018, issues de 6 élevages plein air et de 19 élevages biologiques situés en Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, sont comparées avec des données 2016, à échantillon non constant. Bien que ce dernier point puisse impacter les résultats observés, les auteurs notent de grandes tendances entre ces deux périodes, malgré de fortes variabilités entre lots dans un même élevage : l'amélioration des performances techniques en plein air, une baisse du nombre de lots à problèmes (par exemple sanitaires), l'augmentation du solde disponible en bio et une dégradation des marges en contrat de reprise en production plein air. A noter aussi : des charges opérationnelles beaucoup plus élevées en bio, notamment sur les postes d'électricité et de désinfection (0.95 € par poule et par an versus 0.69 en plein air – Données 2018), avec de fortes variations. Le solde disponible en bio, en baisse depuis des années, a nettement augmenté en 2018 (moyenne pour l'échantillon : 6.04 € par poule et par an).

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/observatoire-technico-economique-poules-pondeuses-avec-parcours-2/>

Mots clés : COMPARAISON BIO-CONV / REFERENCE TECHNICO-ECONOMIQUE / ELEVAGE / CHARGE / AVICULTURE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / PLEIN-AIR / COMPARAISON / ENQUETE / VOLAILLE / POULE / OEUF / PARCOURS / BRETAGNE / GRAND OUEST / NOUVELLE-AQUITAINE / PAYS DE LA LOIRE
2019, 6 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

réf. 269-136



FORMATION

Unique en France, l'alpage-école de Grand Montagne : Centre d'innovation et de sensibilisation pastorale, forestière et environnementale

ROUILLON Antoine

L'alpage-école de Grand Montagne (Haute-Savoie) est un dispositif unique à disposition de l'enseignement et de la profession agricole. Ce site est voué à devenir un centre de ressources pour le pastoralisme en matière d'enseignement, d'innovations et de sensibilisation du public. Les principaux objectifs de cet alpage-école sont en effet d'être : une exploitation laitière viable (40 vaches avec transformation laitière) ; un centre de formation pédagogique (accueil des stagiaires et support pour les établissements d'enseignement agricole) ; une vitrine du pastoralisme alpin et un moyen de sensibiliser le grand public ; un lieu d'innovation en montagne et un laboratoire scientifique. La SAFER a accompagné la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) dès 2016 pour qu'elle puisse acquérir cet alpage de 65 ha (40 ha de pâturages, 15 ha de forêts et 10 ha de landes). La finalisation des baux a pu s'effectuer en 2018. Ce projet regroupe de nombreux partenaires. Ces derniers sont rassemblés dans un comité de pilotage pour assurer la gouvernance du site.

Mots clés : OBSERVATOIRE / FERME DE REFERENCE / ELEVAGE / TRANSFORMATION LAITIERE / INITIATIVE LOCALE / DEVELOPPEMENT RURAL / METIER DE LA MONTAGNE / AGRICULTURE DE MONTAGNE / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / FORMATION / BOVIN LAIT / PASTORALISME / RECHERCHE / HAUTE SAVOIE PASTUM N° 112, 01/10/2019, 2 pages (p. 3-5)

réf. 269-003

Former à la permaculture dans l'enseignement technique agricole : Témoignages

GOUPIL Lionel

La permaculture se présente aujourd'hui comme un système innovant et fait l'objet de divers travaux de recherche. Le premier objectif est de comprendre les implications sociétales de ce système et les motivations individuelles et collectives visant à créer une nouvelle manière de vivre et d'être. Le deuxième objectif est d'étudier la viabilité technico-économique de ces projets. En France, les projets permacoles émergent depuis une quinzaine d'années et participent au développement territorial : par le maintien de l'emploi, la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, le développement des circuits courts et la création de paysages agricoles diversifiés et favorables au maintien de la biodiversité. Qu'en est-il des formations à la permaculture dans l'enseignement technique agricole ? Quels formats prennent-elles ? Comment s'insèrent-elles dans le parcours des futurs agriculteurs.trices ? Quelles plus-values apportent-elles ? C'est à travers le témoignage du Lycée agricole La Cazotte, à Saint-Affrique, en Aveyron, qu'un aperçu est donné.

<https://www.youtube.com/watch?v=vAf7703RIGc&feature=youtu.be>

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT / CONCEPTION / DIMENSION SOCIALE / PERMACULTURE / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE (BPREA) / LYCEE AGRICOLE / FORMATION / APPROCHE GLOBALE / INSTALLATION AGRICOLE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TEMOIGNAGE / MARAICHAGE / AVEYRON

2020, 12 min. 44 sec., éd. CEZ - BERGERIE NATIONALE

réf. 269-080



Note de service DGER/SDPFE/2020-357 du 11/06/2020

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE (DGER)

La note de service DGER/SDPFE/2020-357 du 11/06/2020 a pour objet de décrire la procédure conduisant à la reconnaissance et à la mise en œuvre de formations à orientation agriculture biologique et à la reconnaissance de la mention agriculture biologique pour les certificats de spécialisation. Elle précise quels sont les diplômes et les formations qui peuvent obtenir l'orientation "AB" ; fait des préconisations pédagogiques en vue de la reconnaissance d'une formation à orientation "AB" ; précise les conditions permettant de délivrer la mention "AB" pour les certificats de spécialisation ; cite les outils mobilisables pour assurer la formation continue des équipes pédagogiques (dont ABioDoc, le Centre National de Ressources en Agriculture Biologique, basé à VetAgro Sup (63)).

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-357>

Mots clés : CERTIFICAT DE SPECIALISATION / LEGISLATION / FORMATION / ENSEIGNEMENT AGRICOLE / FORMATION CONTINUE / FORMATION INITIALE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / ORGANISATION DE L' AB 2020, 13 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

réf. 269-058

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Paca : Grab : un nouvel élan pour ses 40 ans

RIVRY-FOURNIER Christine

Le Grab (Groupe de Recherche en Agriculture Biologique) a été créé en 1979 et est devenu la principale station d'expérimentation dédiée au maraîchage, à l'arboriculture et à la viticulture bio en France. Il regroupe 50 agriculteurs-expérimentateurs, 70 adhérents et possède deux sites d'essais. Son Assemblée Générale s'est tenue, le 16 avril 2020 (en visioconférence), sur le thème « S'immerger dans la recherche bio ». Elle a réuni 90 participants. Après 40 ans d'existence, l'heure était au bilan (de nombreux résultats de ces quarante années de recherche et d'essais sont publiés sur le site internet du Grab). Cependant, cette AG a aussi été l'occasion d'évoquer l'avenir. Un plan stratégique pour l'horizon 2030 a été réfléchi et co-construit durant sept mois. Le but est de multiplier les innovations tout en répondant aux besoins à court et à long termes des producteurs. Pour cela, les leviers identifiés sont nombreux. Tous convergent vers une recherche de productivité et de rentabilité, mais pour des systèmes de production à taille humaine, économes en intrants, diversifiés et qui rendent des services environnementaux.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / STATION D'EXPÉRIMENTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION / ARBORICULTURE / MARAICHAGE / VITICULTURE / RECHERCHE / ORGANISATION DE L' AB / FRANCE / PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR / ESSAI / DIFFUSION DE L'INFORMATION
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 1 page (p. 8)

réf. 269-030

**Dossier : 40 ans !**ARNOULD Marie / BUTHOD Véronique /
DUPONT Perrine / ET AL.

Ce numéro 241 marque les 40 ans de la Revue des "4 Saisons du Jardin bio", parue pour la première fois en mars-avril 1980 avec un dossier consacré aux engrais verts. Depuis, de nombreuses thématiques ont fait l'objet d'articles dédiés au jardinage bio, à ses techniques, mais aussi à ses valeurs, à la place de l'agriculture dans la société, au lien agriculture/santé, etc. Ce dossier, qui met en lumière l'engagement de la Revue des Quatre Saisons au service du développement de la bio, rend hommage aux femmes et aux hommes qui ont contribué au développement des connaissances en agriculture biologique grâce à leurs témoignages, au partage de leur expérience et de leur expertise, à travers 241 numéros et 21 hors-séries... 10 thèmes, emblématiques de l'histoire du magazine dans sa façon d'aborder et de diffuser les techniques du jardinage bio, ont été choisis et font l'objet de focus avec retours dans le passé : 40 ans de... Lune, mais aussi 40 ans de... mulching et paillage, de permaculture, de purins, de compost, de biodiversité potagère, d'engrais verts, de travail du sol, d'auxiliaires, d'associations. Les 4 Saisons, c'est aussi un espace d'expression des pionniers de la bio. Dans un deuxième article, Claude Aubert, co-fondateur de Terre Vivante et des 4 Saisons, membre d'instances fondatrices de la bio, est mis à l'honneur. Il partage sa vision de la bio et de son développement passé et à venir. Ce dossier donne aussi la parole aux lecteurs des 4 Saisons. Tout au long de ces 40 années, ils ont posé de très nombreuses questions pratiques, mais ils ont aussi régulièrement, dans leur courrier, témoigné de leur lien au jardin ou à la nature, et exprimé leur attachement au magazine, comme l'illustre ce florilège de lettres choisies présenté dans le troisième article. Une liste "40 ans de partenariat" termine ce dossier anniversaire.

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / DIFFUSION DE L'INFORMATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / TECHNIQUE DE L'AB / HISTORIQUE / TEMOIGNAGE / JARDINAGE QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N° 241, 01/03/2020, 18 pages (p. 23-41)

réf. 269-041

Rapport d'activités ITAB 2019

ITAB

L'ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) présente son rapport d'activités de l'année 2019. Cette année a été marquée par des difficultés financières importantes, qui ont débouché sur un nouveau modèle économique et organisationnel. D'importants projets ont pu être finalisés, comme par exemple les projets Diversifood (biodiversité cultivée), Otoveil (santé animale), Sécalibio (alimentation animale), Basic'Fiches (substances de base), SEMISBio et SENSAS'AB (qualité sensorielle des produits bio). Ils ont permis la production de ressources pour les producteurs, conseillers et acteurs de la filière : fiches et cahiers techniques, outils d'aide à la décision, vidéos, site internet sur les substances de base... De nouveaux travaux de R&D ont démarré et de nouveaux projets ont fait l'objet de dépôts de dossiers pour les années à venir, sur des sujets en lien avec le bien-être animal, l'agronomie, les alternatives aux pesticides chimiques, la qualité et la naturalité des produits bio, par exemple. L'ITAB a aussi démarré l'animation de l'UMT Si Bio, partenariat de recherche-développement qui porte sur les systèmes en fruits, légumes et viticulture bio et sur les transitions vers l'agriculture biologique dans ces filières en fort développement. De nombreux témoignages d'acteurs partenaires émaillent la présentation des actions conduites.

<http://itab.asso.fr/downloads/2019-rapport-activites.pdf>

Mots clés : DEVELOPPEMENT DE L'AB / RAPPORT D'ACTIVITE / FILIERE / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ASSOCIATION / TEMOIGNAGE / PROJET DE RECHERCHE DEVELOPPEMENT / FRANCE / PARTENARIAT / ORGANISATION DE L' AB / INSTITUT TECHNIQUE AGRICOLE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / RECHERCHE / SYSTÈME ALIMENTAIRE 2020, 66 p., éd. ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

réf. 269-054



POLITIQUE AGRICOLE

Aides Pac à la bio : au bon cœur des régions !

BIOFIL

En France, les Régions proposent des aides à la bio différentes selon leurs volontés politiques et leurs contraintes budgétaires. Les agriculteurs bio ou en conversion peuvent donc être plus ou moins bien lotis en fonction de leur localisation. Concernant l'aide Cab (Conversion à l'Agriculture Biologique), les régions mettent souvent en place un plafond annuel par ferme (avec transparence GAEC), mais ces plafonds ne sont pas partout les mêmes : 12 000 € en Auvergne-Rhône-Alpes, 15 000 € en Pays de la Loire, Occitanie, Bretagne, PACA et Bourgogne-Franche-Comté ; 18 000 € en Normandie et en Nouvelle-Aquitaine... Seuls les Hauts-de-France, l'Île-de-France et la Corse ne plafonnent pas. Concernant l'aide Mab (Maintien à l'Agriculture Biologique), elle a été supprimée dans la majorité des régions. Elle résiste encore en Bretagne et elle est prolongée pour un an en Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Hauts-de-France. En revanche, plusieurs régions continuent de la restreindre aux zones à enjeu eau (ex : Normandie).

Mots clés : ETAT DES LIEUX / POLITIQUE AGRICOLE / AIDE A LA CONVERSION / AIDE AU MAINTIEN / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / REGION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / FRANCE / AIDE A L'AGRICULTURE / SUBVENTION / COLLECTIVITE TERRITORIALE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 1 page (p. 9)

réf. 269-031

Agro-écologie : L'accompagnement des collectifs et la prochaine PAC

TRAVAUX ET INNOVATIONS

La transition agricole sous-entend une transformation profonde des métiers de l'agriculture. Pour réussir cette transition, une des pistes est de s'appuyer sur des collectifs ruraux, majoritairement constitués d'agriculteurs et engagés dans la recherche d'une agriculture durable. Les réseaux Trame, Cuma et Civam expliquent, dans cet article, l'importance de ces collectifs en matière d'innovations techniques et sociales, d'adaptation, d'insertion dans les territoires, d'expérimentation. Ils insistent sur la nécessité que ces collectifs soient pris en compte dans la future PAC. Dans ce sens, ces trois réseaux font des propositions qui pourraient s'inscrire dans un contrat de transition agroécologique et territorial : reconnaissance particulière du rôle de ces collectifs et apport de moyens pour leur animation ; mise en place de deux dispositifs particuliers, à savoir i) « des mesures d'accompagnement à destination des collectifs d'agriculteurs formalisés au travers d'une personne morale » et ii) un chèque innovation pour les agriculteurs impliqués ; « Donner un droit à l'expérimentation aux collectifs [...] qui permettrait, dans des conditions encadrées, [...] de déroger à certaines normes et réglementations pour mener leur expérimentation ».

Mots clés : ACCOMPAGNEMENT / GROUPE D'ECHANGE / TRANSITION / POLITIQUE AGRICOLE / POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE / TERRITOIRE / INNOVATION / AGRICULTURE DE GROUPE / AGROECOLOGIE / EXPERIMENTATION / FRANCE / COLLECTIF / GROUPE D'AGRICULTEURS / ANIMATION
TRAVAUX ET INNOVATIONS N° 263, 01/12/2019, 3 pages (p. 13-15)

réf. 269-132



Document d'information médias d'Oxfam : Le virus de la faim : comment le coronavirus sème la faim dans un monde affamé

OXFAM

En 2019, on estimait à 821 millions le nombre de personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, dont environ 149 millions souffrant de la faim à un niveau critique. Dans certains endroits du monde, la faim gagnait déjà du terrain avant l'apparition de la pandémie de COVID-19. Le coronavirus est venu s'ajouter à un contexte déjà fragilisé par des conflits, des inégalités croissantes et une crise climatique qui s'aggrave. Ce rapport étudie comment la pandémie de COVID-19 aggrave la situation. Il relève 10 foyers de famine extrême qui, ensemble, concentrent 65 % des personnes souffrant de la faim à un niveau critique dans le monde : Yémen, République démocratique du Congo, Afghanistan, Venezuela, Sahel et pays d'Afrique de l'Ouest, Éthiopie, Soudan, Soudan du Sud, Syrie et Haïti. De nouveaux pays accusent des niveaux de sous-alimentation croissants (Inde, Afrique du Sud et Brésil) avec des personnes qui ont basculé dans la pauvreté. Ce rapport met également en lumière un système alimentaire mondial qui échoue à distribuer équitablement la nourriture et plonge des millions de personnes dans la faim sur une planète qui produit pourtant suffisamment pour nourrir tout le monde. Oxfam préconise 6 mesures à mettre en œuvre immédiatement par les gouvernements.

<https://www.oxfamfrance.org/rapports/comment-le-coronavirus-seme-la-faim-dans-un-monde-affame/>

Mots clés : AIDE HUMANITAIRE / CONGO / CRISE ALIMENTAIRE / CRISE MONDIALE / CRISE SANITAIRE / PANDEMIE / SOUVERAINETE ALIMENTAIRE / CONSOMMATION ALIMENTAIRE / SYSTÈME ALIMENTAIRE / FAIM DANS LE MONDE / RELATION NORD SUD / CHANGEMENT CLIMATIQUE / SOLIDARITE / POLITIQUE PUBLIQUE / ETUDE / AIDE ALIMENTAIRE / MONDE / AFRIQUE DE L'OUEST / AFRIQUE DU SUD / ETHIOPIE / SAHEL / SOUDAN / BRESIL / VENEZUELA / INDE / HAITI / SYRIE / PAUVRETE / SOCIETE / SECURITE ALIMENTAIRE
2020, 23 p., éd. OXFAM INTERNATIONAL

réf. 269-059

RÉGLEMENTATION

En direct de l'Inao : Le cuivre : démêler le vrai du faux

THOMAS Sandrine

En 2018, l'Efsa (Autorité européenne de sécurité des aliments) a réévalué l'utilisation du cuivre en tant que substance active dans les produits de protection des végétaux. Suite à cette réévaluation, l'utilisation du cuivre a été limitée à 28 kg par hectare sur sept ans et la réglementation bio laisse le choix aux États membres de fixer (ou non) un taux d'application maximal annuel de 4 kg/ha de cuivre. Suite à cela, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a modifié les autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques à base de cuivre afin de respecter cette dose limite. À ce jour, la majorité des produits cupriques est limitée à 4 kg/ha/an. Cette dose comprend tous les apports de cuivre de la parcelle, c'est-à-dire les produits phytopharmaceutiques mais aussi les engrais foliaires. L'article fait ensuite le point sur les ZNT riverains (Zone de Non Traitement) et les possibilités d'application de cuivre.

Mots clés : DOSE / PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE / ZONE NON TRAITÉE / AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ / UNION EUROPÉENNE / RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE / ENGRAIS FOLIAIRE / PROTECTION DES VÉGÉTAUX / TRAITEMENT CUPRIQUE / CUIVRE / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 1 page (p. 25)

réf. 269-038



En direct de l'Inao : La nouvelle réglementation bio se précise...

JACQUET Serge

Après la publication, en 2018, de l'acte de base du nouveau règlement européen de production biologique (règlement 2018/848), l'acte d'exécution a été publié au JOUE, le 31 mars, dernier sous le numéro 2020/464. Dernier élément du nouveau règlement (qui devait entrer en vigueur le 1er janvier prochain), cet acte apporte diverses précisions, par exemple sur les techniques autorisées pour la transformation des denrées alimentaires et des aliments pour animaux ou encore sur les informations à fournir par les Etats membres sur la disponibilité, sur le marché, de matériel biologique de reproduction des végétaux, d'animaux ou de juvéniles en aquaculture. L'acte d'exécution amène aussi des précisions sur les règles de production d'animaux : la période minimale d'allaitement maternel ; la densité d'élevage et la surface minimale des espaces intérieurs et extérieurs ; les caractéristiques et prescriptions techniques concernant les bâtiments et les espaces de plein air. Si certains points ont ainsi été modifiés en élevage de ruminants ou d'équins, ou en aquaculture, les changements les plus importants concernent les élevages de volailles (ex. : limitation à 3 du nombre d'étages dans les bâtiments pour les poules, arrêt de la prise en compte des vérandas comme espaces intérieurs ou extérieurs, nouvelles dispositions pour les parcours qui ne pourront plus s'étendre au-delà d'un rayon de 150 m des trappes, voire 350 m s'ils disposent d'au moins 4 abris par hectare). Pour les élevages qui auront des normes plus restrictives qu'actuellement, apparaissent des périodes de transition, variables selon les cas, pour permettre aux éleveurs d'adapter leurs outils de production. Les lapins ou cervidés sont de nouvelles espèces concernées par le règlement européen.

Mots clés : REGLEMENTATION / AGRICULTURE BIOLOGIQUE / ELEVAGE BIOLOGIQUE / LOGEMENT DES ANIMAUX / UNION EUROPEENNE / REGLEMENTATION EUROPEENNE / VOLAILLE / PARCOURS / PAYS TIERS
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 26-27)

réf. 269-079



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Pour des vins avec peu d'intrants : Rechercher un raisin équilibré

ROSE Frédérique

Le congrès du Mouvement de l'Agriculture Biodynamique (MABD) s'est déroulé les 10 et 11 mars 2020, à Corte (Corse). À cette occasion, Jacques Fourès, consultant en biodynamie, est revenu sur l'importance des pratiques agronomiques et biodynamiques pour produire un raisin équilibré et de qualité. Il a notamment insisté sur l'importance de tenir compte du cycle de l'azote pour éviter un déficit azoté dans les moûts et ne pas retarder la maturité. Des apports azotés peuvent être effectués à l'aide de compost et d'engrais verts. Les vignerons peuvent également favoriser un développement équilibré de la vigne à l'aide des préparations 500 et 501. Jacques Fourès a aussi rappelé l'importance des mycorhizes, puis est revenu sur l'intérêt de s'entourer de forces animales (cheval pour la traction, mouton pour pâturer, compost de fumier...) pour freiner et équilibrer l'ardeur de la vigne.

Mots clés : ELEMENT MINERAL / RAPPORT C/N / SILICE / SUCRE / AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / PREPARATION BIODYNAMIQUE / AMENDEMENT ORGANIQUE / COMPOST / COMPOSTAGE / ENGRAIS VERT / FERTILISATION / MATIERE ORGANIQUE / SOL / HUMUS / VITICULTURE / OLIGO ELEMENT / MYCORHIZE / CARENCE / AZOTE / FRANCE
BIOFIL N° 129, 01/05/2020, 2 pages (p. 66-67)

réf. 269-108

RECHERCHE

Conscience des animaux : Quels consensus scientifiques ?

BERTHIER Sylvie

Dans cette interview, Pierre le Neindre, scientifique spécialiste du comportement animal, revient sur une étude collective qu'il a coordonnée, basée sur l'analyse de la littérature scientifique et réalisée suite à une demande faite, en 2015, par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa). Cette dernière sollicitait l'INRA sur la question de la conscience des fœtus, vu le nombre de vaches ou de brebis gravides abattues. Étant donné le très faible nombre de données scientifiques sur la souffrance in utero, le groupe d'experts réuni pour ce travail s'est axé sur la question de « qu'est-ce que la conscience des animaux après la naissance ». Trois mille publications scientifiques ont été triées, 1000 lues et une synthèse finale, citant 650 d'entre elles, a été produite et diffusée. Dans ce cadre, la conscience animale a été définie en s'appuyant sur un phénomène biologique, la réflexivité de l'animal sur lui-même : « on dit d'un animal qu'il a une conscience quand il développe une représentation de lui-même et des autres dans son univers et dans le temps, et qu'il a une connaissance de ses connaissances ». L'analyse s'est centrée sur des vertébrés comme les poussins, les cochons, les rats, les moutons ou les corvidés. L'étude a montré que, pour toutes ces espèces, il existait des manifestations de conscience telle que définie ci-dessus. A travers des exemples, l'article aborde des notions comme les stratégies de « manipulation », l'empathie ou encore la mémoire chez les animaux. Cette étude a été présentée à l'Efsa et aux 27 membres européens. Reste maintenant la question de savoir comment la société s'empare de ces résultats et les traduit dans les pratiques d'abattage ou d'élevage, par exemple.

<http://revue-sesame-inra.fr/>

Mots clés : EXPERTISE / INTERVIEW / ELEVAGE / CONDITION D'ELEVAGE / ETUDE / ANIMAL / BIEN-ÊTRE ANIMAL / COMPORTEMENT DE L'ANIMAL / RECHERCHE / EUROPE / FRANCE / SOCIETE

SÉSAME N° 6, 01/11/2019, 4 pages (p. 24-27)

réf. 269-140



BRÈVES

AB : Report du nouveau règlement européen et consultation publique

La Commission européenne a lancé, le 4 septembre, une consultation publique sur son futur plan d'action pour l'agriculture biologique, dont l'adoption est prévue début 2021. L'AB jouera un rôle important dans la réalisation de l'ambition du pacte vert pour l'Europe notamment concernant les objectifs fixés dans la stratégie « De la ferme à la table » et dans la stratégie en faveur de la biodiversité. La Commission estime qu'il est primordial de veiller à ce que le secteur de l'agriculture biologique soit doté des instruments adéquats et d'un cadre juridique efficace et consensuel, ce qui est fondamental pour atteindre l'objectif de 25 % de terres agricoles consacrées à l'agriculture biologique d'ici 2030.

Si le nouveau règlement relatif à la production biologique fournit une base solide, le droit dérivé qui doit encore être adopté doit être tout aussi résilient. À la demande des États membres, du Parlement européen, des pays tiers et d'autres parties prenantes, la Commission a également proposé, le 4 septembre, de reporter d'un an, du 1er janvier 2021 au 1er janvier 2022, l'entrée en vigueur de la nouvelle législation relative à l'agriculture biologique.

Lien : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_20_1548

Source(s) : Communiqué de presse Commission Européenne, 4 septembre 2020

5 consortia et 9 projets exploratoires lauréats de l'appel METABIO 2020

Sur les 27 lettres d'intention initialement reçues, 5 consortia et 9 projets exploratoires vont démarrer dès cette fin d'année pour une durée de 18 mois à 2 ans. Ils concernent les 4 axes du document directeur de METABIO, métaprogramme d'INRAE.

Liste des consortia :

- AGRIBIOLEG : AB : le potentiel des légumineuses vis-à-vis des ressources en azote ;
- ORIGAMI : Consortium for Organic Pig Farming ;
- PIAHealth : Gestion intégrée des santés végétale et animale dans des systèmes en AB ;
- Trans-BIO-Connect : Connecter les transformations des fruits et légumes BIO dans un continuum « agile » entre production agricole et consommation ;
- MULTIFUNK : Multifonctionnalité des agroécosystèmes dans un contexte d'expansion spatiale de l'AB.

Liste des projets exploratoires :

- BIODÉT : Produits bio dans les cantines scolaires des écoles primaires : freins et leviers ;
- BIOSYLF : Systèmes d'élevage et aptitude à la transformation fromagère des laits biologiques ;
- Ecosyat : Conceptions et apprentissages autour des processus d'écologisation à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux ;
- ENTAIL : Enhance veterinary farmer skills ;
- IndiaBio : Méta-transition vers l'AB dans deux États de l'Union indienne, Andhra Pradesh et Sikkim ;
- LAPOESIE : Le lapin, le pommier et les services écosystémiques interspécifiques ;
- MICROVARIOR : Vins bio de cépages résistants : analyse du microbiote des baies et de sa capacité à conduire des fermentations spontanées en bio et zéro phyto ;
- PACON : PARTage, interopérabilité et mobilisation des CONnaissances par le Numérique pour la conception/gestion de fermes biologiques ;
- SelbioDOM : Scénarios de développement de l'élevage biologique dans les DOM.

Lien : https://www6.inrae.fr/comite_agriculture_biologique/Accueil/Actualites/Laureats-AMI-METABIO-2020

Source(s) : Flash Info METABIO, 30 juillet 2020



Appel à projets 2021 de développement agricole et rural, d'innovation et de partenariat

Le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation a lancé cet appel à projets dont l'objectif est de favoriser l'innovation concourant au développement de l'agro-écologie et des orientations prioritaires du programme national de développement agricole et rural 2014-2021.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées avant le 24 novembre 2020 sur la plateforme : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-ip-2021>.

Les dossiers finalisés devront être déposés avant le 6 avril 2021.

Lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-472>

Source(s) : Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, 24 juillet 2020

Volet 1 - Appel à projets national Ecophyto 2020 - 2021

Un nouvel appel à projets a été lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et les ministères co-pilotes du plan. Il comprend trois volets distincts et successifs et vise à recueillir des propositions qui s'inscrivent dans les actions du plan Ecophyto en complément de ses actions structurantes (réseau des fermes DEPHY, bulletin de santé du végétal ...).

Le 1er volet de cet appel à projets est doté d'une enveloppe globale de 2,5 millions d'euros.

Date limite de dépôt des lettres d'intention : 11 octobre 2020 ;

Dossiers complets : 11 janvier 2021.

Lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/vol1-appel-a-projets-national-ecophyto-2020-2021>

Source(s) : Ecophyto, septembre 2020

Formations Atelier Paysan

Le catalogue de formations 2020-2021 de l'Atelier Paysan est sorti. Il est consultable au lien : https://www.latelierpaysan.org/IMG/pdf/catalogue_des_formation_2020-2021_v13.pdf

Source(s) : Atelier Paysan, août 2020

France : Plan de relance : 1,2 milliard d'euros dédiés au volet transition agricole, alimentation et forêt

Le volet « Transition agricole, alimentation et forêt » du plan de relance se fixe 3 objectifs : renforcer la souveraineté alimentaire ; accélérer la transition agroécologique pour donner accès à tous les Français à une alimentation saine, durable et locale ; et adapter l'agriculture et la forêt au changement climatique (accompagnement face à la sécheresse, au gel...) . 1,2 milliard d'euros sont ainsi spécifiquement dédiés aux secteurs agricole et agroalimentaire, auxquels s'ajoutent les mesures transversales du plan de relance dont bénéficieront les agriculteurs et les industries agroalimentaires, notamment celles portées par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et celles du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.

Dans les 2 premiers objectifs, figurent :

- le plan protéines végétales ;
- une campagne grand public qui sera lancée pour faire connaître les 200 métiers et formations de l'agriculture et l'agroalimentaire et les besoins en recrutement ;
- un plan de modernisation des abattoirs et des élevages ;
- le maintien du crédit d'impôt bio et la création d'un crédit d'impôt HVE, un renforcement du fonds Avenir bio ;
- un programme « Plantons des haies ! » ;
- un plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes ;
- des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ;
- l'opération « 1 000 restaurants durables » menée avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le cadre du Tourisme durable ;
- l'initiative « Jardins partagés » ;
- l'opération « Paniers fraîcheurs » qui soutiendra les acteurs engagés dans le développement de l'accès à des produits locaux des plus modestes et concitoyens isolés.

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/plan-de-relance-12-mdeu-dedies-au-volet-transition-agricole-alimentation-et-foret-pour-lagriculture>

Source(s) : Communiqué Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 3 septembre 2020



Etude américaine sur les effets des néonicotinoïdes sur les oiseaux

Une nouvelle étude américaine montre les effets dramatiques des néonicotinoïdes sur les populations d'oiseaux. L'étude, parue dans Nature sustainability le 10 août 2020 (<https://www.nature.com/articles/s41893-020-0582-x>), montre, à l'aide d'un riche ensemble de données sur les oiseaux nicheurs et l'utilisation de pesticides aux États-Unis, que l'augmentation de l'utilisation des néonicotinoïdes a conduit à des réductions statistiquement significatives de la biodiversité des oiseaux entre 2008 et 2014, en particulier pour les oiseaux des prairies et insectivores, avec des taux annuels moyens de réduction de 4 % et 3 % respectivement.

Les taux correspondants sont encore plus élevés (12 % et 5 %, respectivement) lorsque les effets dynamiques du déclin de la population d'oiseaux sur la croissance future de la population sont pris en compte. Les effets des néonicotinoïdes sur les autres catégories d'oiseaux (non affidés aux prairies et non insectivores) sont également statistiquement significatifs mais plus faibles, avec un taux annuel moyen de réduction de 2% sur cette période. L'étude souligne aussi qu'une augmentation donnée de l'usage de néonicotinoïdes entraîne 44 fois plus de morts d'oiseaux que la même augmentation (en poids) d'usage d'insecticides "classiques".

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/oiseau-neonicotinoides/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
12 août 2020

10 raisons pour maintenir l'interdiction des néonicotinoïdes

Le gouvernement a présenté, le 3 septembre, un projet de loi pour permettre – dès la campagne 2021 et le cas échéant les deux campagnes suivantes – une dérogation à l'interdiction des néonicotinoïdes. Cette dérogation qui visait d'abord la betterave n'est pas circonscrite à cette culture et ouvre la voie à des dérogations sur d'autres cultures.

31 organisations de protection de l'environnement, représentatives des consommateurs, des salariés ou issues du monde agricole demandent, au travers d'un courrier adressé aux parlementaires, de s'opposer à ce projet de loi.

Elles ont ainsi listé 10 raisons pour s'opposer à cette dérogation, reprises dans une lettre adressée aux parlementaires.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/lettre-parlementaires-neonicotinoides/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
7 septembre 2020

Hausse du prix des fruits et légumes conventionnels et bio

Selon le baromètre annuel de l'association Familles rurales publié le 28 juillet, en un an, le prix des fruits a augmenté de 17 % en conventionnel et de 6 % en bio, celui des légumes de 4 % en conventionnel et de 1 % en bio.

Une hausse due à la crise sanitaire, mais également aux mauvaises conditions météorologiques. Des précautions coûteuses ont été mises en place par les agriculteurs, les temps de récolte ont été allongés, et les coûts ont augmenté de 5 à 15 %. Les mauvaises récoltes sont aussi dues aux difficiles conditions de météo, avec des gelées de printemps notamment, qui ont pénalisé la récolte de fruits à noyau.

Selon BFM, l'approvisionnement en produits étrangers, restreint à cause de la fermeture des frontières, est aussi en partie responsable de la hausse des prix.

Selon les relevés de prix de Familles rurales, acheter un panier-type de huit sortes de fruits (pomme, melon, abricot, cerise, fraise, pêche, nectarine et poire, à raison d'un kilo ou pièce par variété) coûte, cette année, 35,36 euros en conventionnel et 59,61 euros en bio. Un panier de huit légumes (aubergine, carotte, courgette, haricot vert, poivron, pomme de terre, tomate et salade) coûte 21,34 euros en conventionnel et 37 euros en bio.

Lien : <https://www.famillesrurales.org/1731/observatoire-des-prix-des-fruit-et-legumes-frais-2020>

Source(s) : <https://www.huffingtonpost.fr>, AFP,
29 juillet 2020

Jour du dépassement le 22 août 2020

Le 22 août 2020, l'humanité a consommé plus de ressources que la Terre peut en fournir en une année. Le jour du dépassement intervient, en 2020, trois semaines plus tard qu'en 2019. Les mesures de confinement provoquées par la pandémie ont entraîné une contraction de l'empreinte écologique mondiale de près de 10 %, mais nous pesons toujours autant sur la nature que si nous vivions sur 1,6 Terre, souligne Global Footprint Network. A noter que la France a atteint son jour de dépassement le 14 mai dernier.

L'ONG WWF-France estime que l'humanité est aujourd'hui face à un choix historique : maintenir un modèle reposant sur les énergies fossiles et la surconsommation de ressources naturelles ou investir les milliers de milliards d'euros dégagés pour la relance dans un modèle durable.

Source(s) :
<https://www.environnement-magazine.fr>,
21 août 2020



Rapport du Sénat sur l'agriculture et la production d'énergie

Le rapport n° 646 (2019-2020) de MM. Roland Courteau, sénateur, et Jean-Luc Fugit, député, fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, a été déposé le 16 juillet 2020.

Le rapport présente le détail des potentialités de production d'énergies renouvelables dans le secteur agricole, filière par filière, et montre la pluralité des enjeux : économiques, financiers, technologiques, d'acceptabilité sociale, de formation, d'usage et d'accès aux terres agricoles. Il dresse le bilan en termes d'impacts environnementaux, de rendement, d'acceptabilité sociale et de perspectives technologiques. Il fournit aussi une comparaison internationale entre sept pays et récapitule les analyses existantes au sein des institutions européennes.

Le rapport fournit 20 propositions pour aider le secteur agricole à rentrer dans cette transition agroénergétique, selon les principes de l'agroécologie et de l'agroforesterie, dans une vision transversale et systémique des enjeux interdépendants de la santé, de l'environnement et de l'agriculture.

Lien : <https://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-646-notice.html>

Source(s) : <https://www.senat.fr>, 31 juillet 2020

Le label Territoire BIO Engagé s'étend au niveau national

Interbio Nouvelle-Aquitaine, créateur, en 2012, du label Territoire BIO Engagé, et Interbio Occitanie, première région licenciée du label, se sont associées, début septembre, aux interprofessions A PRO BIO (Hauts de France), Bio Centre (Centre Val de Loire), Initiative Bio Bretagne et Interbio Pays de la Loire pour déployer le label Territoire BIO Engagé sur leur territoire.

Le label Territoire BIO Engagé est la première démarche de labellisation bio des collectivités territoriales proposée en France. Ce label valorise les collectivités et établissements ayant engagé une démarche en faveur de l'agriculture biologique sur leur territoire. Il permet aux collectivités de faire connaître localement leur action en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et d'une alimentation plus saine.

Pour obtenir le label, une collectivité doit avoir atteint un pourcentage donné de sa surface agricole utile en bio (% différent selon les régions) et/ou plus de 20 % d'approvisionnements bio dans son service de restauration (en valeur d'achat).

A ce jour, le label compte plus de 220 communes et établissements labellisés en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie. Une plateforme d'information et de gestion est disponible sur le site www.territoirebioengage.fr.

Source(s) : <https://www.biolineaires.com>, août 2020

Lancement du prix national pour l'agrobiodiversité animale 2021

Depuis 2012, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale récompense des éleveurs et des associations engagés pour la préservation de la biodiversité agricole française à travers des actions originales de sauvegarde et de valorisation des races. Aujourd'hui, 2 races locales françaises sur 3 sont menacées d'extinction.

Les candidats ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour déposer leur dossier de candidature (disponible sur le site internet de la Fondation du patrimoine : https://www.fondation-patrimoine.org/uploads/medias/pdf/5d63d2c4ad85c_prixagrobio-dossier-de-candidature-et-reglement-vf-pdf.pdf).

Source(s) : Communiqué de presse Fondation du patrimoine, CEVA Santé animale, 7 septembre 2020



Partenariat Inrae et Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Les deux institutions ont signé, le 2 septembre, un accord-cadre de partenariat pour les cinq années à venir. Objectif : améliorer la qualité et la gestion des milieux aquatiques.

Les travaux de recherche et d'expertise de l'Inrae porteront sur les effets du réchauffement climatique sur les ressources en eau et les communautés biologiques, sur la contamination du bassin du Rhône par les micropolluants (pesticides, résidus médicamenteux, microplastiques, perfluorés ...) et, plus globalement, sur la compréhension des relations entre les activités humaines, les usages des sols et le fonctionnement et la qualité des milieux.

Source(s) :

<https://www.environnement-magazine.fr>,
3 septembre 2020

Miimosa lance son deuxième « Farmshop »

Leader du financement participatif en agriculture, Miimosa a lancé, le 2 septembre, la deuxième édition de son Farmshop. Cet appel à projets s'adresse aux producteurs, artisans et entrepreneurs français engagés pour un modèle alimentaire plus durable. Pour participer, ces derniers devront lancer une collecte de fonds avant le 15 octobre. Les dix projets lauréats pourront exposer et commercialiser leurs produits dans deux boutiques éphémères à Paris et Lyon du 1er au 6 décembre 2020.

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr>,
3 septembre 2020

PAC : 400 organisations européennes demandent des « changements radicaux »

En marge d'un Conseil informel des ministres de l'Agriculture européen, en Allemagne, les 31 août et 1er septembre 2020, 400 organisations européennes ont appelé à l'apport de changements « radicaux » dans la prochaine Politique Agricole Commune. 43 structures françaises, telles que la Fnab, le réseau Civam, Terre de Liens, l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), le CIWF, le WWF, ou Commerce équitable France, ont pris part à cet appel.

Dans une lettre adressée à Julia Klöckner, la ministre allemande de l'Agriculture, les 400 organisations appellent à réformer la Pac, pour que celle-ci puisse garantir la souveraineté alimentaire dans l'UE, mais aussi qu'elle soit un outil de déploiement du Green Deal. Les signataires attendent également un « niveau d'ambition beaucoup plus important » sur divers sujets comme le bien-être animal ou l'utilisation durable des ressources, couplés à une amélioration de la viabilité économique des exploitations. Enfin, l'orientation des aides vers des mesures permettant aux agriculteurs de s'engager dans la transition agroécologique, en remplaçant les aides à l'hectare non ciblées par le principe « argent public pour services publics », fait partie des réformes voulues par les 400 organisations.

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr>,
2 septembre 2020

Montmorillon : Le lycée agricole se convertit au bio

Le lycée agricole de Montmorillon (Vienne) s'engage dans la conversion en agriculture biologique de son élevage de chèvres et de 70 ha de terres cultivées.

Avec 700 brebis, 200 chèvres, une cinquantaine de bovins, 70 ha de terres cultivées, un verger, 200 ha de prairies et de bois, le site de formation Agri'nature compte parmi les grandes exploitations agricoles de Montmorillon.

« Nous étions déjà labellisés bio sur notre production de jus de pomme, mais c'était très confidentiel, indique le directeur Guillaume Dupuits. Là, nous engageons la conversion de notre atelier caprin et des 70 ha cultivés. Notre objectif est de commencer la conversion au printemps 2021, sachant que la transition prendra trois ans. »

Lien : <https://www.centre-presse.fr/article-756219-montmorillon-le-lycee-agricole-se-convertit-au-bio.html>

Source(s) : <https://www.centre-presse.fr>,
6 septembre 2020



Des chercheurs font le lien entre exposition aux phtalates et démence

Des travaux scientifiques, parus dans la revue Journal of Neurology, Neurosurgery and Psychiatry, suggèrent que l'exposition aux phtalates pourrait être à l'origine de démence neurodégénérative.

Des scientifiques et cliniciens de l'Université de Strasbourg, du Centre national de recherche scientifique (CNRS) et des hôpitaux universitaires de Strasbourg ont mené une étude qui met en évidence « la présence de micropolluants dans le système nerveux central de patients atteints de maladie à Corps de Lewy (MCL) », seconde cause de démence neurodégénérative.

Un plastifiant, le phtalate de bis (2-éthylhexyle) ou DEHP, une molécule omniprésente dans notre environnement, a été détecté à des concentrations significativement plus élevées dans le liquide céphalo-rachidien des patients atteints de MCL », soulignent les chercheurs.

Plus d'informations : <https://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2020/09/02/129989/des-chercheurs-font-lien-entre-exposition-aux-phtalates-demence>

Source(s) :
<https://www.environnement-magazine.fr/>,
2 septembre 2020

Alimentation et pesticides : nouvelle étude

Les pesticides sont largement utilisés en agriculture à travers toute l'Europe. L'une des problématiques majeures est la multi-exposition des populations, principalement via l'alimentation, à un cocktail de faibles doses de ces molécules et de leurs métabolites. C'est dans ce contexte qu'une étude française, menée depuis 2014 par l'Equipe de Recherche en Epidémiologie Nutritionnelle (EREN), a cherché à identifier les profils d'exposition aux pesticides, en faisant le lien avec le régime alimentaire.

Cette analyse, réalisée pour la première fois sur une si grande population (34 000 Françaises et Français), confirme que la proportion globale d'aliments biologiques dans le régime alimentaire est inversement corrélée aux niveaux estimés d'exposition aux pesticides, ce qui est cohérent avec de précédents travaux.

Lien vers l'étude (payante) : <https://link.springer.com/article/10.1007/s00394-020-02344-8>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>,
28 août 2020

Accord européen sur le budget de la PAC

A l'issue d'un des sommets européens les plus longs de l'histoire, le président du Conseil européen, Charles Michel, a annoncé, le 21 juillet, que les 27 États-membres avaient finalement trouvé un compromis sur le budget de l'UE pour les sept prochaines années, et donc sur l'enveloppe attribuée à la Pac. Adossé à un plan de relance de l'économie de 750 milliards d'euros, le budget global pour la période 2021-2027 s'élève à 1074 milliards d'euros.

C'est finalement une enveloppe de 386,7 milliards d'euros qui sera dédiée à la PAC, soit 6 milliards de plus que pour la période précédente. Si la baisse drastique envisagée un temps a été évitée, les acteurs du secteur agricole restent vigilants, notamment sur la manière dont cette politique sera mise au service des volets agricole et biodiversité du Green Deal.

La France bénéficiera de 62,4 milliards d'euros (contre 62 milliards pour les sept années précédentes). Dans le détail, si le second pilier bénéficie d'une augmentation de 1,4 Mrd € pour atteindre 11,4 Mrds €, les paiements directs reculent d'un milliard d'euros sur sept ans, et s'établissent à 51 Mrds €.

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr/>,
23 juillet 2020



Rapport Planète Vivante 2020

Les populations de vertébrés - poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles - ont chuté de 68 % entre 1970 et 2016 et les activités humaines en sont les principales responsables. C'est sur ce nouveau constat alarmant que s'ouvre l'édition 2020 du rapport Planète Vivante, analyse scientifique réalisée tous les deux ans par le WWF concernant la santé de notre planète et l'impact de l'activité humaine.

Première cause directe de perte de biodiversité, la destruction des habitats s'explique surtout par la conversion d'habitats vierges et le changement d'utilisation des terres pour l'agriculture industrielle. Et cette dégradation concerne aussi les océans. Le dérèglement climatique, qui fait déjà partie des cinq menaces majeures, pourrait devenir la première cause de disparition des espèces, entraînant la disparition d'au moins 20 % des espèces terrestres à horizon 2100.

Si les activités humaines ont un impact sur l'ensemble des écosystèmes, les chiffres sont encore plus inquiétants pour les milieux d'eau douce - zones humides, lacs ou rivières - et les espèces - amphibiens, reptiles, poissons - qui en dépendent. Avec le chiffre de 84 %, le déclin moyen y est le plus marqué. De la même manière, certaines régions du monde sont plus impactées par l'activité de l'homme. C'est le cas des sous-régions tropicales des Amériques dont le déclin de 94 % de l'indice Planète Vivante est le plus important jamais observé.

La destruction des écosystèmes et la perte de biodiversité font aussi porter un risque considérable sur la sécurité alimentaire mondiale qui repose sur un grand nombre d'espèces sauvages (de plus en plus surexploitées) et cultivées (de moins en moins diversifiées).

Enfin, le déclin de la nature a un coût : le WWF estime que les impacts économiques pourraient s'élever à plus de 479 milliards de dollars par an, soit environ 10 000 milliards de dollars d'ici 2050. En 2020, les cinq risques pour l'économie mondiale identifiés par le Forum économique de Davos sont environnementaux.

Pour mettre fin à la destruction des habitats naturels et leur permettre de se régénérer, le WWF appelle les décideurs, les entreprises, les collectivités et les citoyens à un sursaut collectif pour la biodiversité.

Lien : <https://www.dropbox.com/sh/127802m8l04pfua/AADmIp5v1-zNKu2Xbp9LghxHa?dl=0>

Source(s) : Communiqué de presse WWF, 10 septembre 2020

Rapport Cour des comptes européenne sur les pollinisateurs

Dans un rapport publié le 9 juillet 2020, la Cour des comptes européenne juge inefficaces et insuffisantes les politiques de l'UE pour protéger les pollinisateurs. Le document souligne ainsi l'absence d'exigences centrées sur les pollinisateurs dans les politiques européennes censées favoriser la biodiversité. Selon ce rapport, la Commission n'a pas fait usage des possibilités en matière de mesures de conservation de la biodiversité offertes par les programmes, pas même dans le cadre de la directive « Habitats », de Natura 2000 et du programme Life. Autre facteur de blocage, le cadre législatif européen sur les pesticides, qui ne s'appuierait pas sur les connaissances scientifiques les plus récentes : au cours de la période 2013-2019, 206 autorisations d'urgence ont été octroyées pour l'usage de trois néonicotinoïdes (l'imidaclopride, le thiaméthoxame et la clothianidine), dont l'application faisait pourtant l'objet de restrictions depuis 2013 et dont l'utilisation en extérieur est strictement interdite depuis 2018.

Dans le cadre du Green Deal, l'institution recommande à la Commission d'accélérer sur le sujet. Le rapport recommande ainsi d'intégrer davantage les actions de protection des pollinisateurs dans les instruments d'intervention de l'UE liés à la biodiversité et à l'agriculture, d'améliorer la protection des pollinisateurs sauvages dans le processus d'évaluation des risques liés aux pesticides, mais aussi d'évaluer si des mesures dédiées aux pollinisateurs ne seraient pas à inclure dans la stratégie biodiversité 2030.

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr>, 23 juillet 2020

Premier test de détection en open source pour une culture GM

Des chercheurs ont réussi à mettre au point un test permettant de détecter un OGM ayant été obtenu avec les nouvelles techniques de mutagenèse (lien vers l'étude : <https://www.mdpi.com/2304-8158/9/9/1245>).

L'industrie des biotechnologies expliquait jusqu'alors que les OGM obtenus avec ces nouvelles techniques n'étaient pas distinguables (par rapport à des organismes non génétiquement modifiés) et donc non détectables (demandant ainsi à ce que ces nouveaux OGM ne soient pas soumis à la réglementation relative aux OGM).

La mise au point de ce test vient donc mettre à mal ces arguments et ouvre des perspectives pour l'élaboration de méthodes et tests de détection pour d'autres OGM obtenus à partir des nouvelles techniques de mutagenèse et pour la réalisation de contrôles dans les lots importés dans l'UE.

Source(s) : Greenpeace, IFOAM - Organics Europe et IFOAM France, 10 septembre 2020



Deux livrables du projet PERPET

Pendant 4 ans, 80 parcelles de prairies temporaires ont été suivies (pédologie, pratiques des agriculteurs, évolution de la flore, outil Herb'valo du RMT « Prairies demain »...) dans le cadre du projet PERPET.

Quatre protocoles ont permis d'évaluer l'influence de quatre pratiques sur la pérennité des prairies : le pâturage hivernal, le pâturage estival, l'alternance fauche-pâturage et l'égrainage naturel.

Deux premiers livrables sont disponibles. Le premier est un document qui s'intitule : "POURQUOI/COMMENT Bien faire vieillir ses prairies semées d'association graminées-légumineuses". Le deuxième est un Quizz.

Lien : <https://www.civam.org/experimenter-sur-les-fermes/prolonger-la-productivite-des-prairies/>

Source(s) : La Lettre web de l'Agriculture durable, septembre 2020

L'agriculture biologique à Cuba

Il y a 50 ans que la recherche scientifique a été appliquée pour la 1ère fois aux pratiques de l'agriculture biologique à Cuba. A la fin des années 1980, l'agriculture biologique a gagné du terrain sur l'île, donnant naissance à ce qui a été connu plus tard comme le mouvement de l'agriculture urbaine.

L'agriculture biologique à Cuba est en plein essor, non seulement dans les zones rurales, mais aussi dans les grandes villes où vit près de 75 % de la population du pays. Actuellement, plus de 707 000 jardins et près de 147 000 fermes de banlieue font partie du mouvement national visant à augmenter l'auto-alimentation des familles et la production alimentaire au niveau local.

8 362 hectares sont dédiés à la culture de légumes frais avec des pratiques biologiques, a précisé Elizabeth Pena, titulaire d'un doctorat en sciences agricoles et chercheuse au ministère cubain de l'Agriculture. La production atteint 1,2 million de tonnes de légumes par an dans des fermes biologiques, y compris des jardins intensifs et des serres.

Source(s) : <https://www.fructidor.fr/>, xinhuanet.com, 14 septembre 2020

4 pour 1000 : Rapport sur les impacts économiques et environnementaux

Dans un rapport rendu public le 8 septembre, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a évalué les impacts économiques et environnementaux de l'augmentation de 0,4 % de la teneur en carbone des sols, telle que fixée dans l'initiative 4 pour 1000.

Selon le document, cette capacité de stockage supplémentaire équivaldrait à un milliard de tonnes par an, soit 10 % des émissions mondiales de carbone d'origine humaine. L'économie représentée par ces chiffres équivaldrait à près de 600 milliards de dollars chaque année sur la période 2020-2050. Les rendements agricoles bénéficieraient également de cet effort, avec des hausses annoncées en maïs (+23,4 %), blé (+22,9 %) et riz (+ 41,9 %) équivalentes à 132 milliards de dollars.

Cette augmentation de la teneur en carbone des sols aurait également un impact bénéfique sur l'accès à la ressource en eau. Elle permettrait aux sols de stocker 37 milliards de m³ d'eau en plus, réduisant de 4 % les besoins en irrigation au niveau mondial. Cela représenterait une économie de 44 milliards de dollars. Pour aboutir à ces résultats, le document plaide pour la montée en puissance de pratiques agroécologiques. Pour faciliter cette transition, l'UICN appelle à ne plus penser à l'agriculture uniquement en termes de nourriture, mais de « récompenser ces services supplémentaires que les agriculteurs fournissent à la société ».

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr>, 17 septembre 2020

Fermeture annoncée de la station d'essais bio P.A.I.S

Créée il y a 20 ans, la P.A.I.S., Plateforme Agrobiologique d'Initiative Bio Bretagne à Suscinio, Morlaix (Finistère), a été initiée par la volonté politique d'indépendance des producteurs de légumes bretons en matière d'expérimentation 100 % biologique.

Ces deux dernières années, la fragilité de ses financements s'est accentuée, et en particulier suite au redressement judiciaire de l'ITAB, partenaire pilote sur plusieurs projets. De plus, les organisations de producteurs ont eu tendance à s'éloigner de leur outil.

Ainsi, après avoir étudié toutes les possibilités, le Conseil d'Administration d'IBB a voté la fermeture de la P.A.I.S. au 31 décembre 2020, en espérant toutefois que de nouveaux projets verront le jour en Bretagne.

Source(s) : IBB, septembre 2020



Concours Pocket film sur le thème : Adapter l'agriculture au changement climatique

Un Pocket film est un petit film réalisé à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone. Les participants peuvent choisir le genre qui leur convient : fiction, reportage, interview, sketch...

Ce concours Pocket film est ouvert aux établissements scolaires, publics ou privés sous contrat avec un ministère, de la 4ème au BTS, sur tout le territoire français. Il s'adresse aux élèves accompagnés d'un adulte de la communauté éducative (enseignant, formateur, documentaliste, CPE, assistant, surveillant).

Calendrier :

- Pré-inscriptions en ligne jusqu'au 15 novembre 2020 ;
- Envoi des vidéos et des documents validant l'inscription du 8 au 25 février 2021 ;
- Cérémonie de remise des prix le 7 avril 2021.

Lien : <https://editions.educagri.fr/content/25-concours-pocket-film>

Source(s) : Educagri Editions, septembre 2020

Formation "Deviens éleveur bio"

Le CFPPA de Coutances (Normandie) organise une formation « Deviens éleveur bio » qui comprend 2 parties :

- Un voyage de découverte de 5 jours en Normandie, du 19 au 23 octobre 2020, à la rencontre d'éleveurs laitiers bio ;
- Une immersion de 2 semaines dans un élevage bio.

L'objectif est d'aider les candidats à faire leur choix (ou non) de reconversion professionnelle vers l'élevage laitier bio, puis de les accompagner pour compléter leurs compétences durant un parcours de formation adapté (75 % de pratique terrain sur 2 ans) et pour préparer leur installation.

Public prioritaire : Minimum bac + 3 ou 5.

Plus d'informations et inscriptions : <https://www.cfppa-coutances.com/deviens-eleveur-bio/>

Source(s) : CFPPA de Coutances, septembre 2020

Changement climatique et sécurité sanitaire des aliments

Une équipe internationale de scientifiques dirigée par l'EFSA a développé une méthodologie permettant d'identifier et de déterminer les risques émergents en relation avec le changement climatique pour la sécurité de l'alimentation humaine et animale, pour la santé des végétaux et des animaux, ainsi que pour la qualité nutritionnelle des aliments.

L'approche adoptée, intitulée « CLEFSA » (pour « Climate change as a driver of emerging risks for food and feed safety, plant, animal health and nutritional quality »), est décrite en détail dans un nouveau rapport publié en juin 2020, qui comprend des « feuilles de score » permettant de caractériser les effets possibles du changement climatique sur un large éventail de questions liées à la sécurité des aliments.

Lien vers le rapport (146 pages) : <http://www.efsa.europa.eu/en/supporting/pub/en-1881>

Source(s) : <http://www.efsa.europa.eu/>, septembre 2020

Inventaire national des Obligations Réelles Environnementales (ORE)

En 2016, la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé un nouvel outil juridique, permettant aux propriétaires fonciers d'associer à leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement : l'Obligation Réelle Environnementale (ORE).

Quatre ans après, la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN) et la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) souhaitent réaliser un inventaire des Obligations Réelles Environnementales signées ou en projet en France.

Un questionnaire a ainsi été élaboré et s'adresse aux cocontractants ou futurs cocontractants d'une ORE (collectivités, propriétaires individuels, établissements publics, associations...) et, éventuellement, aux structures qui les accompagnent dans leur projet d'ORE.

Lien vers le questionnaire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScfXkzxTDJuwXBnVPTZscQR5--NOHJS1HozRZJOhrVI6kdfIA/viewform>

Source(s) : Newsletter Territoires Bio n°5, 16 juillet 2020



Appel à candidatures aux collectivités

Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre du projet « Dialogue territorial & protection des captages d'eau potable » porté par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et l'association Geysier.

Cet appel vise à mobiliser une douzaine de collectivités locales désireuses de monter en compétence dans la conduite du dialogue territorial. Ces collectivités, qui devront être engagées ou en voie d'engagement dans une démarche de concertation dans le cadre de la protection des captages d'eau potable, prendront part à un dispositif de formation, d'accompagnement et de capitalisation.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 31 octobre 2020.

Lien : <https://territoiresbio.fr/agriculture-biologique-et-ressource-en-eau/lappel-a-candidatures-dialogue-territorial-protection-des-captages-deau-potable-est-ouvert-jusquau-31-octobre-2020/>

Source(s) : <https://territoiresbio.fr>, septembre 2020

Trois nouveaux accords de partenariat signés par Carrefour sur la bio

Le 21 septembre, au salon Natexpo des professionnels de la bio, Carrefour a signé 3 accords de partenariat avec 6 coopératives françaises (Fermes Bio, Agribio Union, Bio Sud, Union Bio Sud Est, Coop drômoise de céréales, Cavac) et 3 industriels (Alpina Savoie, partenaire depuis 25 ans, Celnat et Cavac) pour sa marque Carrefour BIO.

Ces contrats multipartites engagent l'enseigne envers les industriels et les producteurs (environ 400) sur un volume défini de matière première, ainsi que de produits finis pour une durée de 3 ans minimum, renouvelable. Avec ces nouveaux accords de partenariat, Carrefour franchit la barre des 2 000 producteurs français accompagnés sur l'ensemble de ses filières bio.

Source(s) : Communiqué de presse Carrefour, 22 septembre 2020

Mise à jour du Guide des produits de protection des cultures utilisables en AB

Le Guide des produits de protection des cultures utilisables, en France, en agriculture biologique a été mis à jour en juillet 2020.

Ce guide est accessible dans la rubrique « Outils pratiques (guides, liste des intrants autorisés...) » à l'adresse : <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQQ/Agriculture-Biologique>

Les modifications portent sur :

- la fiche récapitulative des produits entrants/sortants ;
- la liste des produits et usages (format excel).

Source(s) : INAO, juillet 2020

Diffusion télé des films courts « De la terre à l'assiette »

Des films courts « De la terre à l'assiette » seront diffusés :

- sur France 2, du 28 septembre au 23 octobre 2020, du lundi au vendredi à 13h40 ;
- sur France 5, le week-end du 7 au 29 novembre, le samedi à 17h45 et le dimanche à 18h25.

Une fois diffusés sur France TV, ces films seront déposés sur YouTube avec les 60 autres déjà visionnables sur la plateforme.

Lien : https://www.youtube.com/watch?v=If9VJz87WaM&list=PL2H90G_uHq5VZFriJ2XXTruWP8bfS0zS

Une version anglaise sous-titrée sera également disponible prochainement.

Source(s) : Agence BIO, septembre 2020

Enquête consommation bio

Selon un sondage réalisé par le magasin bio en ligne La Fourche auprès de ses consommateurs, les Français seraient prêts à payer 37 % de plus pour des produits fabriqués en France. L'origine du produit est d'ailleurs, à 15 %, l'un des critères les plus importants pour les personnes interrogées. C'est plus que le prix (12,8 %), mais moins que les labels (29 %), et surtout moins que la composition des produits (38 %).

Source(s) : <https://campagnesetenvironnement.fr>, 17 septembre 2020



Appel à projets "Eau et participation citoyenne"

Convaincue que la participation citoyenne peut être un puissant moteur pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de projets ambitieux pour l'eau et les milieux aquatiques, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse souhaite, par cet appel à projets, inciter les collectivités à tester des actions citoyennes et à animer des débats avec le grand public sur les enjeux de l'eau pour leur territoire.

Les projets financés seront :

- prioritairement des actions et expérimentations par le grand public, préfigurant un passage à l'action à une plus grande échelle, sur un ou plusieurs des enjeux de l'eau sur le territoire ;
- mais aussi des débats d'idées autour des enjeux de l'eau (avec experts, contributions individuelles ou collectives, acteurs du territoire, etc.).

Calendrier :

- Jusqu'au 31 janvier 2021 : dépôt des projets ;
- Mai 2021 : communication des projets lauréats.

Lien : https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_100622/fr/appel-a-projets-eau-et-participation-citoyenne

Source(s) : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, septembre 2020

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

- Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €
- Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) pour 1 an,
soit 11 numéros : gratuit

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AFPF (Association Française pour la Production Fourragère)

Maison Nationale des Eleveurs, 149 Rue de Bercy,
75 595 PARIS Cedex 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 52 00

<http://www.afpf-asso.org>

- Entretien mécanique des prairies : Pourquoi ? Comment ? Et pour quels bénéfices ?

<https://afpf-asso.fr/guide-technique-entretien-mecanique>

DELEAU Didier / DESMONIERE Elodie / KNODEN David / ET AL. - 16 p.

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

6 Rue Lavoisier, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

- Dossier de presse Agence BIO : La consommation bio en hausse en 2019 stimule la production et la structuration des filières françaises : Les chiffres 2019 du secteur bio

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/07/DP-AGENCE-BIO-CHIFFRES-2019-def.pdf>

AGENCE BIO - 32 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 72 72 49 10 - Fax : 04 78 61 76 76

accueil@aura.chambagri.fr

<http://www.aura.chambres-agriculture.fr>

- Etat des lieux du marché des viandes produites en AB

<https://aura.chambres-agriculture.fr/videos/toutes-les-videos/detail-dune-video/fiche/etat-des-lieux-du-marche-national-de-la-viande-ab/>

SEVIN Fabien / BRILLION Camille / GROSHENS Eva / ET AL. - 79 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne - Rond-point Maurice Le Lannou - ZAC Atalante-Champeaux, CS 74223, 35 042 RENNES Cedex - FRANCE

Tél. : 02 23 48 23 23

<http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr/>

- Observatoire technico-économique : Poules pondeuses avec parcours

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/observatoire-technico-economique-poules-pondeuses-avec-parcours-2/>

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE / AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE - 6 p.

AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

Antenne Basse-Normandie - Agropôle Normandie, 6 Rue des Roquemonts - CS 45346, 14 053 CAEN CEDEX 4 - FRANCE

Tél. : 02 31 47 22 47 - Fax : 02 31 47 22 60

info@normandie.chambagri.fr

<http://www.normandie.chambagri.fr>

- Agri'scopie : L'agriculture biologique en Normandie : Typologie des exploitations bio

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/territoire/lagriculture-en-normandie/agriscopie-chiffres-cles/agriculture-biologique-en-normandie/>

HIRSCHLER Jean / CHAUVIN Sophie - 24 p.



CEZ - BERGERIE NATIONALE

Parc du Château, CS 40609, 78 514 RAMBOUILLET
Cedex - FRANCE

Tél. : 01 61 08 68 00 - Fax : 01 34 83 07 54

<http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/>

■ Former à la permaculture dans l'enseignement technique agricole : Témoignages

<https://www.youtube.com/watch?v=vAf7703RIGc&feature=youtu.be>

[v=vAf7703RIGc&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=vAf7703RIGc&feature=youtu.be)

GOUPIL Lionel - 12 min. 44 sec.

ÉDITIONS L'HARMATTAN

5-7 Rue de l'Ecole-Polytechnique, 75 005 PARIS - FRANCE

diffusion.harmattan@wanadoo.fr

<http://www.harmattan.fr>

■ La biodiversité en quête de santé : De nouvelles justifications pour protéger la nature

GAUTIER Amandine / DÉPRÉS Christophe / GARDON Sébastien / ET AL. - 224 p. - 22,50 €

ÉDITIONS TERRE VIVANTE

Domaine de Raud, 38 710 MENS - FRANCE

Tél. : 04 76 34 80 80 - Fax : 04 76 34 84 02

info@terrevivante.org

<http://www.terrevivante.org>

■ Réussir la transition écologique : Outils pour agir ensemble

DERVILLE Grégory - 208 p. - 25 €

■ En route pour l'autonomie alimentaire : Guide pratique à l'usage des familles, villes et territoires

ROUILLAY François / BECKER Sabine - 207 p. - 23 €

ÉDITIONS ULMER

24 Rue de Mogador, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 48 05 03 03 - Fax : 01 48 05 02 04

ulmer@editions-ulmer.fr

<http://www.editions-ulmer.fr>

■ Cultiver les champignons : À la maison, sur le balcon, dans la cave et au jardin

KULLMANN Folko - 96 p. - 16,90 €

FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 62 8657-272 - Fax : + 41 62 8657-273

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Elevage de porcs en plein air : Un bien-être animal assuré par des infrastructures adaptées et une gestion maîtrisée

<https://shop.fibl.org/chfr/3000-elevage-porcs-plein-air.html>

JENNI Anna / FRÜH Barbara / FÜRST Eva / ET AL. - 20 p. - 9,00 CHF

FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France)

40 Rue de Malte, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 43 38 38 69 - Fax : 01 43 38 39 70

<http://www.fnab.org>

■ Planter une culture après une prairie sans labour et en bio, mission impossible ? : 8 épisodes à découvrir

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/31490/>

FNAB / GAB 85 - 29 min. 06 sec. (Bande-annonce + 8 épisodes)

GÉNÉRATIONS FUTURES

179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 45 79 07 59

adherent@generations-futures.fr

<http://www.generations-futures.fr>

■ Des pesticides perturbateurs endocriniens, cancérigènes mutagènes et reprotoxiques dans l'eau du robinet en France en 2019

<https://www.generations-futures.fr/actualites/expert-12-pesticides-eau-robinet/>

VEILLERETTE François - 19 p.

ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

■ Rapport d'activités ITAB 2019

<http://itab.asso.fr/downloads/2019-rapport-activites.pdf>

ITAB - 66 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

78 Rue de Varenne, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE

Tél. : 01 49 55 49 55

<http://agriculture.gouv.fr>

■ Note de service DGER/SDPFE/2020-357 du 11/06/2020

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-357>

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE (DGER) - 13 p.

OXFAM INTERNATIONAL

L'Atrium, Route de Chaka, Kilimani, KE 00100 NAIROBI - KENYA

+254 (0) 20 2820000

<https://www.oxfam.org/fr>

■ Document d'information médias d'Oxfam : Le virus de la faim : comment le coronavirus sème la faim dans un monde affamé

<https://www.oxfamfrance.org/rapports/comment-le-coronavirus-seme-la-faim-dans-un-monde-affame/>

OXFAM - 23 p.



THIERRY SOUCCAR ÉDITIONS

22 Rue d'Entre Vignes, 30 310 VERGEZE - FRANCE

Tél. : 04 66 53 53 68

<https://www.thierrysouccar.com/>

■ La nutriécologie - Le seul futur alimentaire possible

REMESY Christian - 320 p. - 19,90 €



LA BIOBASE

Plus de 40 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr/opac/

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation des références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))
- L'alimentation bio dans le monde : au coeur des territoires, saine et accessible, 2018 ([PDF](#))
- L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français, 2017 ([PDF](#))
- Marché et consommation Bio en France et dans le Monde, 2017 ([PDF](#))
- Les prairies à flore variée, 2017 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-Série : "Agriculture biologique et changement climatique", 2015 ([PDF](#))
- L'autonomie alimentaire dans les élevages bovins laitiers et allaitants biologiques, 2015 ([PDF](#))
- Annuaire des organismes européens de la bio, 2012 ([PDF](#))
- etc.



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 40 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 25 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- Biobase : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- Biopresse : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- Infolettres thématiques : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- Service questions-réponses : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- Acteurs de la Bio : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- Flux d'actualités : collecte automatique sur Internet d'informations liées à la bio
- Accueil sur place : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire